Hôpitaux: CE QUI NE VA PAS!

notre dossier p. 11 à 16

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 389 - 14 février 1976 - prix : 3 F

GUATEMALA : une monstrueuse passivité

P.6

DJIBOUTI :

le pouvoir colonial et ses valets en échec!

P.C.F.: la main tendue tous azimuts... sauf à sa gauche ! (p.3)

sommaire

DANS LE MONDE

Page 5 :
— **Djibouti.**
Pages 8 à 10 :
DANS L'EXTREME-GAUCHE ET DANS SA PRESSE :
— **L'extrême-gauche à Bordeaux.**
— **Le point sur le quotidien** Rouge.
— **Lu avec intérêt.**
Page 17 :
— **Pas d'argent pour les crèches : des coups pour les parents.**
— **Les avortements mortels de La Varenne : les vrais meurtriers.**
Page 18 :
— **La querelle PC-PS se poursuit au sein de la FEN.**
— **La vie de Papinski en danger.**
— **La police marocaine opère en France.**
— **Base aérienne d'Aulnat : toujours du bruit... et des promesses !**
Page 19 :
— **Vallourec (Noisy-le-Sec) : la direction s'acharne contre un militant syndical... le PCF aussi !**
— **Foyers Sonacotra en grève.**
Page 20 :
— **Schmid (Tours) en grève !**
— **Frangeclim (Angoulême) : fin de l'occupation.**
— **Furnon (Saint-Chamond) : les bureaucrates de la CGT se rangent résolument du côté d'un patron de combat.**
— **Accidents du travail.**

EN FRANCE

Page 24 :
— **Armée : la lutte continue.**
— **Policiers tortionnaires à Marseille ?**
— **Les absences... du ministère du Travail.**
Page 4 .
— **Février 1956 : XX^e Congrès du Parti Communiste d'Union Soviétique.**
— **La presse soviétique et Pliouchtch.**
Page 6 :
— **Portugal : la droite relève la tête.**
— **Guatemala : une monstrueuse passivité.**
Page 7 :
— **Espagne : les grandes manœuvres politiques.**
— **Angola : l'avance du MPLA se poursuit.**
— **Mayotte : les conséquences absurdes de la colonisation.**

DOSSIER

LES HOPITAUX
Page 11 :
— **Le capitalisme contre le droit à la santé.**
Pages 12 et 13 :
— **Ce qui existe et ce qui manque.**
Pages 14 et 15 :
— **Du dévouement... mais pas de crédits.**
Page 16 :
— **Pour un vrai service public.**

DIVERS

Page 21 :
— **Jack London écrivain, militant, autodidacte.**
Pages 22 et 23 :
— **Films :** Calmos... **le mépris à l'affiche ;** Konfrontation, **de Rolf Lissy ;** La fête sauvage, **de Frédéric Rossif ;** Le vœu, **d'Antonio de Macedo ;** A cheval sur le tigre, **de L. Comencini ;** Ce gamin-là, **de R. Victor.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1^er)
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

COURRIER DES LECTEURS

La secte Moon

Je vous écris à propos de la secte Moon, un témoignage supplémentaire n'étant pas superflu.

J'ai été contactée par la secte et j'ai participé à leur vie durant quelques temps. Voilà ce que j'y ai trouvé : des jeunes gens et jeunes filles à la voix monocorde, épuisés par le manque de sommeil et sous-alimentés (le repas se compose de riz; on ne mange pas de viande, ni de protéines). J'ai remarqué qu'ils ne laissent jamais les gens seuls ; les séances d'endoctrinement se répètent plusieurs fois par jour. Souvent les « disciples » s'endorment en écoutant les mêmes sempiternelles litanies, qui ne débouchent sur aucune discussion.

Je suis portée à penser qu'on met du bromure dans la nourriture : pour calmer les instincts sexuels des disciples (Moon ne tolère aucune vie sexuelle dans ses communautés. Il décide arbitrairement du choix des conjoints au mieux de ses intérêts).

J'ai pu remarquer que ma voix avait changé au bout de quelque temps : le même débit haché et pénible des disciples de Moon !

La secte est financée par les industriels américains prêts à aider tous ceux qui luttent contre le communisme. Aussi M. Moon vit dans l'aisance. Il envoie ses disciples mendier et il insiste beaucoup sur le rendement pécunier. La mendicité est la principale occupation des disciples. Moon leur ayant dit que la fin du monde arrivera dans cinq ans, ils ont jugé qu'il n'était plus nécessaire de travailler. Ayant ainsi abandonné famille, conjoint, enfants, situation et liens, ils sont à la merci économique et spirituelle de la secte.

X.

Les charlatans qui ont conçu l'organisation de la secte Moon semblent avoir les pieds bien sur terre. Il est vrai que, dans ce domaine, ils n'ont guère eu à innover. Tant il est vrai que, de génération en génération, les illusionnistes, mystiques, charlatants et autres fumistes de tous poils, à commencer par les sectes de toute obédience qui sont baptisées... Eglises, ont toujours su distiller les drogues du bonheur supra-terrestre et, dans le même temps, monter la garde sur leurs intérêts tout à fait matériels.

Reste à savoir pour quelles raisons tant de vocations se lèvent. Mais cela est une autre histoire.

A PROPOS DU DOSSIER PCF

Nous précisons, à l'intention de nos lecteurs, que l'interview du maire communiste d'une commune de banlieue industrielle que nous avons publiée la semaine dernière date de quelque trois semaines avant le congrès du Parti Communiste, au lendemain de la déclaration de Georges Marchais à la télévision sur la dictature du prolétariat, à un moment où l'opinion de nombreux militants communistes sur la question n'était pas encore définitive.

L'influence du PCF

Deux remarques à propos de votre dossier sur le PCF :

— Vous avez omis de citer le Secours Populaire Français au nombre des organisations au travers desquelles se prolonge l'action du parti.

— Je pense exagéré de considérer que la fédération Cornec subisse une « influence importante » du PCF. Certes, les parents d'élèves communistes sont nombreux à la fédération Cornec. Ils n'y sont pas majoritaires. Il est peut-être dangereux de le laisser croire car les autres parents risqueraient de déserter la seule fédération laïque de France.

Félicitations pour l'article « 55 ans d'histoire du PCF », **panorama vivant et très vrai aux yeux de ceux qui ont vécu cette période.**

S.C.
Darnetal
(Seine-Maritime)

Il est vrai que, dans ces dossiers, nous n'avons pas voulu dresser une nomenclature complète des organisations ni des publications que dirigent ou animent des militants du PCF. Cela aurait sûrement été d'une lecture fastidieuse. Et nous nous sommes limités aux plus importantes d'entre elles. Cela dit, parmi ces dernières, le Secours Populaire Français méritait en effet d'être mentionné, de même d'ailleurs que les **Cahiers du Communisme,** dans le domaine des revues.

Il n'est d'ailleurs pas facile, en ce qui concerne les mouvements ou organisations qui sont dans l'orbite du PCF, de déterminer celles au sein desquelles son influence est prédominante, ou simplement importante. Notre lecteur évoque la fédération Cornec de parents d'élèves. Mais à ce niveau, le jugement est aussi délicat en ce qui concerne, par exemple, le MODEF.

Ce qui demeure, c'est le rayonnement exercé par les militants du PCF dans bon nombre d'organisations ayant une audience réelle.

Nous profitons de cette occasion pour rectifier l'erreur technique qui s'est glissée dans notre n° 387, en ce qui concerne une de ces organisations : L'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC). Elle ne date pas de 1947, comme il était écrit. C'est en 1917 qu'elle avait été fondée par Henri Barbusse.

Le PCF et De Gaulle

Le passage de l'article d'Olivier Belin Sur les leçons du passé **du numéro 386) :**

« ...Mais s'il **(De Gaulle)** peut, à ce moment-là, jouer son rôle de Bonaparte, rejeter le Parlement à l'arrière de la scène, avec finalement l'assentiment, ou tout au moins l'acceptation de tous les partis (puisque c'est le Parlement lui-même qui l'appelle au gouvernement et lui donne des pouvoirs spéciaux)... » **contient, à mon avis, une imprécision. En effet, vous laissez entendre que le PCF avec tous les autres partis a accepté l'arrivée de De Gaulle sans murmure. Même si le Parti Communiste n'a participé qu'à une manifestation ayant pour thème la lutte contre le fascisme, au moment où De Gaulle s'installait au pouvoir, même si son vote contre l'investiture du gouvernement au Parlement n'était qu'une opposition purement formelle, encore convenait-il de citer ces faits et d'en souligner les limites. Je pense que, justement, ce genre d'erreur peut faire croire aux militants du PCF à une critique systématique et à notre mauvaise foi à leur égard. En espérant un éclaircissement de votre part, recevez mes salutations révolutionnaires.**

Bernard
sympathisant LO.

L'article dont parle notre lecteur était essentiellement consacré au départ de De Gaulle du gouvernement en 1946. S'il évoquait son retour en 1958, il ne pouvait à ce propos entrer dans le détail des coquetteries et des réticences mises par les uns et les autres pour accepter ce retour. Car c'est bien dans ce cadre qu'entrent les gestes symboliques faits à l'époque par le PCF. L'ensemble de sa politique consistait à ne faire que ce qui était indispensable pour tromper les besoins d'action des militants, tout en ne faisant rien qui puisse mobiliser vraiment les travailleurs. Pour cela, le PCF prêchait le respect de la légalité et agitait le spectre du pouvoir des parachutistes et de l'extrême-droite.

C'est cela qui importe, et non les — d'ailleurs rares — protestations de principe.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes :

LUTTE OUVRIERE (1)
pour une période de un an : prix, 90 F.
pour une période de six mois : prix, 50 F.

LUTTE DE CLASSE pour un période de un an : prix, 50 F.
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)

CEUX DU TECHNIQUE pour une période de un an : prix, 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du Technique et aux jeunes travailleurs, édité par Lutte Ouvrière)

Ci-joint la somme totale de : francs .....
NOM .....
Prénom .....
Adresse .....
Code postal .....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel RODINSON, CCP PARIS 6851-10.A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18.(1) Rayer les mentions inutiles.

EDITORIAL

DJIBOUTI :

LE POUVOIR COLONIAL ET SES VALETS EN ÉCHEC

(Photo A.F.P.)

Malgré l'interdiction des autorités coloniales françaises, malgré le quadrillage de la ville par les gendarmes et les légionnaires, malgré le véritable état de siège qui régnait le 11 février à Djibouti, et que symbolisaient les chevaux de frise et les barbelés barrant toutes les ruelles du quartier africain, des milliers, voire des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont répondu ce jour-là à l'appel de « l'opposition légale » (la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance) et ont manifesté dans les rues pour exiger la libération des dirigeants de la LPAI emprisonnés.

Le lendemain de cette manifestation, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, Olivier Stirn, a osé présenter cette journée du 11 février comme un succès pour le gouvernement français et le gouvernement fantoche du « Territoire Français des Afars et des Issas » présidé par Ali Aref, sous prétexte que tout s'était passé pacifiquement. Mais il n'y a vraiment qu'un ministre pour oser tenir de tels raisonnements !

Car le fait que des milliers de manifestants aient bravé les interdictions des autorités (qui avaient annoncé leur intention de ne pas laisser la manifestation se dérouler — et donc d'employer la violence pour cela ! — et de disperser tout attroupement de plus de cinq personnes) a apporté la preuve formelle que le gouvernement français et M. Stirn ne font que mentir à propos de Djibouti. C'est l'écroulement de leur politique.

« Ils n'étaient que six à huit mille » **ont dit certains journaux. Voire. Mais même s'ils n'étaient pas plus nombreux, la démonstration n'en est pas moins sans équivoque. Car les manifestants de Djibouti savaient qu'ils allaient manifester devant les mitraillettes de gendarmes et de légionnaires dont le racisme habituel était encore exacerbé par la vague de haine qui anime la minorité européenne depuis les incidents de Loyada et qui, non seulement n'auraient pas hésité à presser sur la gâchette s'ils en avaient reçu l'ordre, mais qui y auraient même sans doute pris du plaisir. Et que dans ces conditions, ne serait-ce qu'un habitant de Djibouti sur vingt soit descendu dans la rue, cela prouve suffisamment à quel point le colonialisme français et ses fantoches locaux sont vomis par toute la population africaine du Territoire.**

Si le sang n'a pas coulé, c'est d'ailleurs seulement parce que, devant l'ampleur du mécontentement populaire, les autorités françaises ont reculé.

Peut-être même vont-elles à présent réviser leur politique, en estimant que leur homme de paille Ali Aref est trop isolé, et que le soutenir coûte que coûte n'est pas le meilleur moyen de préserver les intérêts de l'impérialisme français là-bas après l'indépendance du Territoire. Peut-être vont-elles adopter une attitude plus coopérante envers « l'opposition légale », dont les dirigeants sont manifestement prêts à une telle coopération.

Mais, quelles que soient les intentions des dirigeants français, une chose est en tout cas certaine. C'est qu'il leur faudra désormais tenir compte de l'énorme potentiel de colère et de haine de l'oppression coloniale que leur politique a accumulé, et qui s'est révélé mercredi à Djibouti.

Arlette LAGUILLER

BRUNO T. GRACIÉ

Giscard d'Estaing a grâcié Bruno T. Mercredi 11 au soir, on apprenait que la condamnation à mort était commuée en réclusion à perpétuité. C'est donc la prison à vie qui attend maintenant le jeune homme.

On s'attendait à cette grâce. Un président qui s'attache à donner à sa politique un style libéral pouvait difficilement envoyer le jeune homme à la guillotine. Et cela, quelles que soient par ailleurs ses opinions personnelles sur la peine de mort. Giscard le pouvait d'ailleurs d'autant plus difficilement qu'il s'agit du premier cas de son septennat, occasion à laquelle la grâce est traditionnellement accordée.

Pourtant Bruno, condamné à mort par la cour d'assises des mineurs de l'Oise le 3 octobre 1975, a dû attendre cette grâce pendant un mois.

Des délais de procédure empêchaient peut-être le président de prendre sa décision immédiatement. Mais il aurait pu faire connaître ses intentions, il aurait pu abréger la torture de l'attente infligée au condamné à mort, suspendu à une décision dépendant d'un seul homme.

Mais non, monsieur le président a des soucis politiques : son électorat, une majorité qui n'est plus silencieuse lorsqu'il s'agit de hurler à la mort, risquait de ne pas approuver une mesure de clémence, encore moins une mesure immédiate.

Bruno T. va maintenant rejoindre la troupe des obscurs condamnés à perpétuité, qui végètent derrière les murs des prisons. Il aura été célèbre pendant quelques mois. Bruno est un assassin et son crime est horrible. Mais cette société qui, à l'heure de la vengeance, sait lui accorder la notoriété, qu'avait-elle fait pour l'empêcher d'en arriver là ? Quelle attention, quels moyens, avaient été consacrés à l'éducation de ce jeune ?

Finalement, la société ne se sera jamais tant occupé de lui que durant cette période de sa vie qui vient de séparer sa condamnation à mort de sa grâce.

Et c'est elle que cela juge et condamne.

PCF :

MAIN TENDUE TOUS AZIMUTS

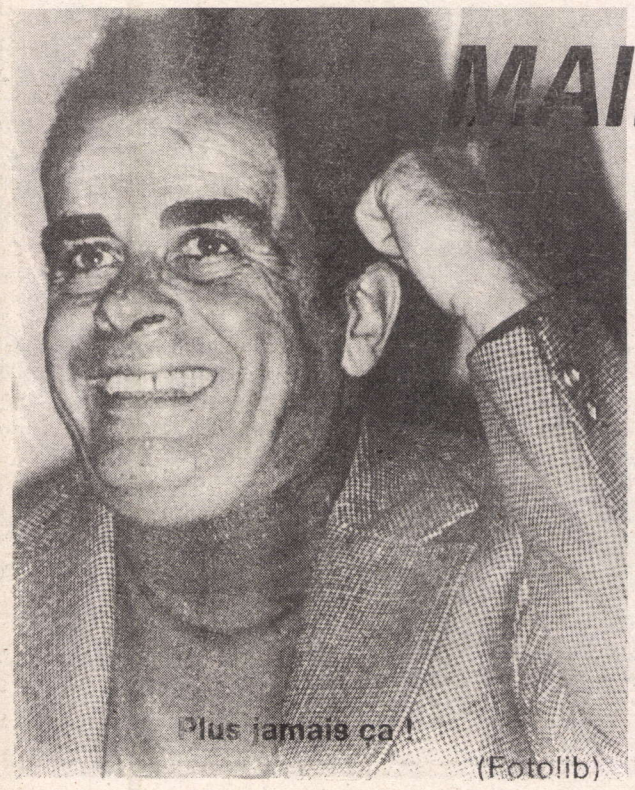

Plus jamais ça !

(Fotolib)

Le XXII[e] Congrès du Parti Communiste Français s'est achevé sans surprise. C'est à l'unanimité que le texte d'orientation proposé a été voté et la nouvelle direction élue, étoffée d'ailleurs par une entrée massive des proches de Marchais.

L'abandon explicite de la dictature du prolétariat, le renoncement à toute transformation radicale irréversible de la société sont désormais officiellement entérinés. Dans une dernière envolée chauvine, Marchais a exalté **« la richesse, la valeur, l'originalité de la nation française »** en affirmant hautement que **« tout ce qui est national est nôtre »** (Dassault aussi ?).

Puis, le rideau est tombé. En laissant cependant le temps à Marchais d'abandonner le poing levé dans la foulée de l'abandon de la dictature du prolétariat : **« ce n'est pas une tradition française ».** Et puis, cela empêche de tendre la main jusque et y compris les gaullistes.

Geste symbolique, sans doute, et finalement pas d'une grande nouveauté. Le PCF revient simplement à ses attitudes d'avant 1968, où déjà on ne sortait plus guère le drapeau rouge, pour mieux exhiber le drapeau tricolore et où **La Marseillaise** avait déjà systématiquement remplacé **l'Internationale.** Et en chantant **La Marseillaise,** il aurait été de toute façon inconvenant de lever le poing.

La période du tout relatif gauchissement du PCF des lendemains de Mai 68 est désormais révolue.

Au-delà de l'unanimité du congrès, les pas supplémentaires faits par le PCF pour plaire à l'opinion publique bourgeoise susciteront-ils des remous parmi les militants de base ? Dans l'immédiat, cela ne semble pas être le cas. Ce qui est en revanche probable, c'est que la direction du parti cherchera à faire taire les interrogations avant même qu'elles s'expriment vraiment, en faisant jouer les ressorts du « patriotisme de parti », essentiellement contre les courants d'extrême-gauche.

Georges KALDY.

leçons du passé

La presse soviétique et Pliouchtch

Eux savent bien ce qu'ils font

La Literatournaia gazeta, **l'organe de l'Union des Ecrivains de l'URSS, vient de donner son point de vue sur l'affaire Pliouchtch. Le journal rappelle que Pliouchtch** « a été soumis à un traitement médical forcé par décision du tribunal car il a été reconnu comme malade mental ».

« Nous espérons, **ajoute l'hebdomadaire,** que les traitements de l'hôpital psychiatrique soviétique ont contribué de façon définitive à la guérison de Pliouchtch et qu'il n'aura pas de rechute le conduisant à l'hôpital psychiatrique à Paris ».

« Il n'est pas sûr, **ajoute le journal,** qu'un homme qui s'est pris une fois pour un prophète ne se considère pas un jour comme un Jules César poursuivi par un Brutus qui aurait les traits d'un capitaine du KGB » **(police secrète soviétique).**

La Literatournaia gazeta **avait déjà fait observer précédemment que divers dissidents soviétiques, « soignés » dans des hôpitaux psychiatriques en URSS, avaient eu par la suite des problèmes psychiatriques en Occident.**

La Literatournaia gazeta **n'ignore pourtant pas que le fait d'avoir été jeté dans un hôpital psychiatrique ne prouve pas davantage qu'on est fou que le fait d'être membre de l'Union des Ecrivains ne prouve qu'on est réellement un écrivain.**

Elle n'ignore pas que ce qu'on appelle « hôpital psychiatrique » en URSS n'est rien d'autre qu'une prison où l'on pratique la torture raffinée, d'autant plus raffinée qu'elle est « scientifique ».

Ceux qui écrivent de pareilles crapuleries ne sont pas fous. Ce sont des salauds serviles.

André VICTOR.

FÉVRIER 1956 :

XX^e CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE D'UNION SOVIÉTIQUE

LA DEUXIÈME MORT DE STALINE

LE 14 février 1956 s'ouvrait le XX^e Congrès du Parti Communiste d'Union Soviétique, le premier depuis la mort de Staline, survenue trois ans plus tôt. Comme tous les congrès du PCUS depuis l'élimination de l'opposition de gauche, c'était essentiellement une cérémonie rituelle, chargée d'entériner des décisions arrêtées ailleurs. Et il n'aurait été qu'un numéro entre le XIX^e et le XXI^e, si Khrouchtchev n'y avait présenté, à la veille de la clôture de ce XX^e Congrès, son fameux « rapport secret », dont le contenu fit l'effet d'un bombe quand il fut connu.

Dans la nuit du 24 au 25 février, les 1.600 délégués réunis à huis-clos entendirent en effet le premier secrétaire du parti prononcer un violent réquisitoire contre son prédécesseur. Il ne se contentait pas, comme il l'avait fait quelques jours auparavant, dans son premier discours au Congrès, de dénoncer en termes généraux le « culte de la personnalité ». Il accusait l'ex-**« chef génial »**, l'ex-**« grand machiniste de la locomotive de la révolution »**, l'ex-**« soleil du prolétariat mondial »**, d'avoir été un tyran sanguinaire, d'avoir exterminé en masse des milliers et des milliers d'honnêtes citoyens soviétiques et de militants convaincus du parti, accusés d'avoir été des « ennemis du peuple », d'avoir commis les pires exactions contre la « légalité soviétique ».

Bien sûr, Khrouchtchev se gardait bien de critiquer le fondement de la politique stalinienne : la renonciation à la révolution socialiste, la recherche d'une coopération avec l'impérialisme mondial et la défense des intérêts de la minorité privilégiée qui détenait les leviers de commande en URSS. De même qu'il se gardait bien d'expliquer comment et pourquoi lui et ses semblables de l'appareil avaient pu, des années durant, non seulement laisser faire de tels crimes, mais y participer et y applaudir.

C'était là, bien sûr, le côté épineux et délicat de l'affaire. Tellement épineux et délicat que la voix de Khrouchtchev fut couverte par un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il termina son réquisitoire par ces mots : **« Nous ne pouvons laisser sortir cette question hors du parti et surtout pas dans la presse. C'est pour cette raison que nous l'examinons ici à une session à huis-clos du Congrès. Nous devons savoir où se trouvent les limites. Nous ne devons pas fournir de munitions à l'ennemi. Nous ne devons pas laver notre linge sale sous ses yeux. Je pense que les délégués au Congrès comprendront et apprécieront correctement toutes ces propositions ».**

Mais, que Khrouchtchev l'ait voulu ou non, la crasse du linge stalinien s'étala quelques mois plus tard aux yeux du monde entier. Dès la mi-mars, des rumeurs concernant l'existence du Rapport Khrouchtchev se répandirent. Et le 5 juin **juin 1956, le New York Times** publiait le texte de celui-ci (que Khrouchtchev avait donc plus efficacement caché aux travailleurs soviétiques qu'à l'impérialisme américain).

La publication de ce rapport souleva bien des illusions sur ce qui se passait dans les sommets de l'appareil dirigeant soviétique. Celles des intellectuels de gauche — ou même d'extrême-gauche — occidentaux, qui voulurent voir là le début d'un processus de démocratisation de l'URSS, n'eurent guère de conséquence et les faits ne tardèrent pas à en faire justice. Mais l'espoir que la déstalinisation fit germer dans un certain nombre de pays de l'Europe de l'Est fut autrement lourd de conséquence. Et il joua un grand rôle dans l'enchaînement des événements qui allaient conduire, quelques mois plus tard, à l'Octobre polonais et à l'Octobre hongrois.

En prononçant son célèbre rapport, Khrouchtchev, qui depuis la mort de Staline avait réussi à se hisser au premier plan, ne voulait rien d'autre que déboulonner son prédécesseur de son piédestal — pour prendre sa place — en même temps que rassurer l'appareil dirigeant sur la manière dont il comptait user de ses pouvoirs. Mais ce rapport devait avoir bien d'autres conséquences, en aggravant celles provoquées par la disparition de celui qui pendant plus de vingt ans avait régné en maître incontesté sur l'URSS et sur le mouvement communiste mondial.

Avec le XX^e Congrès et les événements qui le suivirent, l'année 1956 marqua ainsi une étape clé dans le processus qui mena à l'éclatement du monolithe stalinien, en même temps qu'on peut la considérer comme le point de départ d'une renaissance du mouvement révolutionnaire international, qui est peut-être lente, mais qui ne s'est jamais démentie depuis.

R.R.

Khrouchtchev au pouvoir. Au XX^e Congrès, il a introduit dans les sommets de l'appareil un certain nombre de ses poulains, dont Brejnev et Kossyguine. Ceux-ci lui joueront un mauvais tour. (Sur notre photo : Khrouchtchev, Brejnev, Mikoyan, Kossyguine et Podgorny.) (Ph. UPI)

■ LE PCF ET LA DÉSTALINISATION

LA déstalinisation fut un tournant bien pénible pour le PCF. Le 5 mars 1956 (pas encore informé, ou en toute connaissance de cause ?) il fut le seul Parti Communiste à commémorer l'anniversaire de la mort de Staline. Après la publication du rapport Khrouchtchev par la presse américaine, le Bureau politique du PCF attendit encore quinze jours pour prendre position. Et ce fut pour s'en sortir par une pirouette :

« La presse bourgeoise publie un rapport attribué au camarade Khrouchtchev. Ce rapport, qui ajoute aux erreurs de Staline déjà connues l'énoncé de fautes très graves commises par lui, suscite une légitime émotion parmi les membres du Parti Communiste Français... Les explications données jusqu'à présent sur les fautes de Staline, leur origine, les conditions dans lesquelles elles se sont produites, ne sont pas satisfaisantes. Une analyse marxiste approfondie est indispensable pour déterminer l'ensemble des circonstances dans lesquelles le pouvoir personnel de Staline a pu s'exercer. »

Mais la seule analyse que Thorez fournit aux délégués du XIV^e Congrès du PCF, en juillet 1956, c'est que **« Staline avait fait preuve de mérites exceptionnels »**, que **« par voie de conséquence** (il) **s'était acquis une grande autorité, une grande popularité »** et que, **« en outre, certains côtés de son caractère déjà signalés en 1922 par Lénine contribuèrent à favoriser un véritable culte de la personnalité ».** Le Parti Communiste Français était d'ailleurs tellement gêné par cette affaire que, pendant des années encore, il se refuse à employer l'expression « Rapport Khrouchtchev », pour ne parler que du **« rapport attribué au camarade Khrouchtchev ».**

Mais ces réticences à brûler publiquement ce qu'ils avaient adoré, cette longue semi-fidélité posthume à Staline n'empêchèrent pas les dirigeants du PCF de prendre peu à peu leurs distances par rapport à l'Union Soviétique, de chercher à apparaître aux yeux de la bourgeoisie française comme un parti vraiment « national », en condamnant des méthodes de la bureaucratie de Brejnev, qui — pour être haïssables — n'en sont pas moins peu de choses à côté des crimes de Staline, qu'ils ne dénoncèrent jamais vraiment.

René BLIARD

DJIBOUTI

LA FRANCE VEUT BIEN ACCORDER L'INDÉPENDANCE, MAIS SOUS LA DIRECTION DE SON HOMME DE MAIN

Le gouvernement français a annoncé il y a quelques mois sa décision d'accorde l'indépendance à Djibouti.

Mais ce n'est qu'une indépendance de façade que le gouvernement prépare, une indépendance sous l'égide de son homme de paille, Ali Aref, l'homme qui est depuis des années à la tête du gouvernement du Territoire sous la domination coloniale française.

Le gouvernement français ne parvient pas à faire passer Ali Aref pour un leader de l'indépendance. Celui-ci apparaît de plus en plus isolé, même dans la minorité afar sur laquelle il tente de s'appuyer.

Face à lui, l'opposition légale est représentée par la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance. Son opposition vaut à celle-ci une grande popularité. Et pourtant les dirigeants de la LPAI ne sont pas bien différents d'Aref. L'un des principaux leaders de cette opposition, Ahmed Dini, a été lui-même ministre dans un des gouvernements Aref. D'autres ont un passé de gaullistes ou de giscardiens. Ils sont finalement, tout autant qu'Aref, candidats à gouverner en bonne entente avec l'impérialisme français. Et l'on comprend pourquoi Mitterrand peut, en se plaçant sur le même terrain de la défense des intérêts de l'impérialisme français, recommander de s'entendre avec la LPAI plutôt qu'avec Aref. **« A défaut de reconnaître en la LPAI son principal interlocuteur — et peut-être le seul légitime — le gouvernement français rejette vers les mouvements insurrectionnels une part notable du Territoire ».** Il n'est pas dit d'ailleurs que le gouvernement giscardien ne soit pas sensible à ces arguments.

Ces « mouvements insurrectionnels » que craint Mitterrand, c'est avant tout le Front de Libération de la Côte des Somalis, créé depuis 1963 mais qui s'est surtout fait connaître depuis mars 1975, avec l'enlèvement de l'ambassadeur de France en Somalie pour l'échanger contre deux de ses militants emprisonnés. Et il n'y a rien d'étonnant à ce que la jeunesse du Territoire tourne de plus en plus les yeux vers le FLCS, qui lui apparaît comme le seul décidé à mener réellement la lutte contre le colonialisme français.

Olivier BELIN.

UN FOYER DE TENSION CREE PAR L'IMPERIALISME

Aujourd'hui, toute la région de Djibouti est devenue — au-delà des récents événements — un foyer de tension. La Somalie revendique Djibouti, que l'Ethiopie ne veut pas lui voir céder.

Mais à qui la faute, si aujourd'hui une telle situation existe ? A qui la faute, sinon aux colonisateurs qui ont tracé des frontières artificielles ?

La région des Somalies est un exemple typique de cette politique. Le peuple somali (ou Issas) a été séparé en trois : il s'est retrouvé en Somalie Britannique et en Somalie Italienne (aujourd'hui réunifiées dans la Somalie indépendante) et en Somalie française.

Alors, aujourd'hui, Djibouti est revendiqué par la Somalie avec laquelle elle constitue une incontestable unité géographique et humaine, tandis que l'Ethiopie ne tient pas, et on le conçoit, à voir se fermer le port qui constitue son plus important sinon son seul débouché sur la mer, et en tout cas le terminus de sa voie de chemin de fer...

L'on peut d'ailleurs s'attendre dans les prochains mois ou les prochaines années, à voir des escarmouches de frontière ou des guerres sanglantes appauvrir des pays déjà sous-développés.

Ce foyer de tension ainsi constitué permet à l'impérialisme de s'immiscer dans les affaires des Etats en présence. Il peut soutenir — ou menacer de soutenir — l'Ethiopie contre la Somalie « progressiste » (c'est-à-dire se voulant plus indépendante de l'impérialisme), pour l'amener à composer. Tout comme il peut faire pression sur les affaires éthiopiennes, en marchandant son soutien... ou en le lui retirant !

S. F.

« ESCALE » FRANÇAISE

D'une superficie de 23 000 km2 et peuplée de moins de 200 000 habitants, l'ancienne Côte française des Somalis, rebaptisée en 1967 « Territoire Français des Afars et des Issas » (TFAI), dont la principale ville est le port de Djibouti, est une véritable « création » de l'impérialisme français.

Ses frontières actuelles remontent aux années 1896. Elles sont le résultat de différents accords signés avec les sultans locaux et, ne correspondant à aucune réalité historique, elles divisent absolument arbitrairement deux populations distinctes : les tribus Afars qui nomadisent indifféremment sur les territoires de l'Ethiopie voisine et sur le territoire colonisé par la France et les tribus des Somalis Issas, qui sont géographiquement répartis entre la Somalie, l'Ethiopie et le TFAI, et qui ignorent délibérément les frontières.

Sur le plan économique, l'intérêt direct de cette terre désertique est nul, la sécheresse interdit toute culture et les ressources minières sont inexistantes. Pour pouvoir vivre, la ville de Djibouti doit importer même son eau potable...

En fait, l'importance du Territoire réside essentiellement dans sa situation qui en fait le port le plus important de tout le nord-est africain, juste à la sortie de la mer Rouge et sur le golfe d'Aden. C'est aussi la principale fenêtre sur l'extérieur de l'Ethiopie et c'est pour mieux exploiter ce vaste marché et toucher diverses taxes de transport et de transit sur tous les produits importés et exportés d'Ethiopie que la France a construit, dans le passé, le chemin de fer reliant la capitale éthiopienne, Addis Abeba, à Djibouti.

Irène BROSSARD.

LA MISERE COLONIALE

Djibouti est une ville dont le quartier européen, avec le centre administratif et commercial, est seul a être bâti en dur. Le reste est entièrement constitué de bidonvilles édifiés en bois de caisses, tôles et bidons, situés à 1,50 mètre au-dessous du niveau de la mer et régulièrement inondés lors des grandes pluies. L'électricité est inconnue dans ces bidonvilles ainsi que l'eau courante et l'on comptait, en 1971, seulement douze fontaines publiques pour une dizaine de milliers de maisons.

La ville est en proie à un chômage chronique : 12.000 salariés, pour une population autochtone de 60.000 habitants, se livrent à des travaux de manutention autour du port, pour des salaires misérables. L'administration française ne s'était d'ailleurs jamais donné la peine d'effectuer un recensement exact de la population. Il a fallu le risque d'une épidémie de variole en 1965 à Djibouti, pour qu'au fur et à mesure de la vaccination, 60.000 personnes soient recensées dans la ville.

En 1965, très officiellement, on reconnaissait que 95 % de la population du territoire était illettrée.

Lucienne PLAIN.

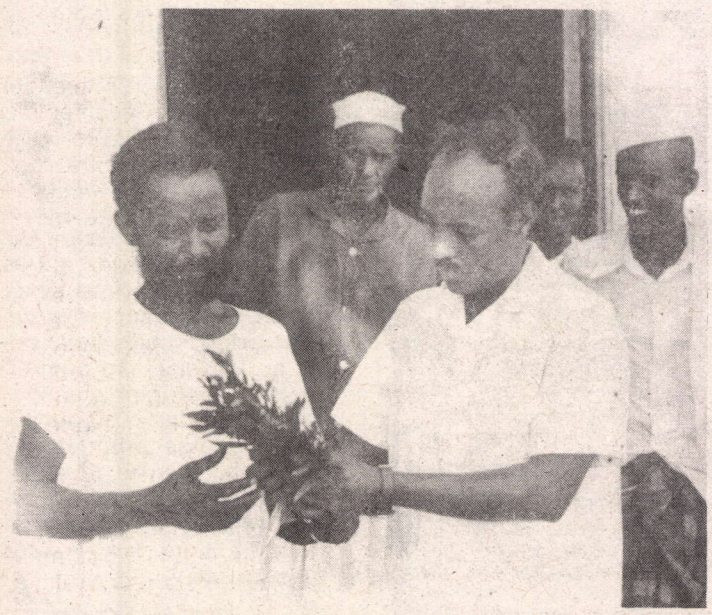

L'ÉTAT, TRAFIQUANT DE DROGUE

Chaque jour, vers onze heures du matin, un avion en provenance d'Ethiopie amène à Djibouti quatre tonnes de ce que, sur place, on nomme la « salade ». Cette « salade », c'est le kât, une plante dont la feuille contient une drogue euphorisante. En métropole, le kât est inscrit au tableau B des stupéfiants. Mais à Djibouti, son commerce est organisé officiellement. Les taxes que l'Etat prélève sur ce commerce de stupéfiants lui rapportent, bon an mal an, un milliard d'anciens francs.

Le kât est largement consommé par la population de Djibouti. La drogue fait oublier la faim.

A Djibouti, le visage de l'Etat colonial, c'est aussi celui d'un trafiquant de drogue sans scrupule.

Portugal :

La droite relève la tête

Dimanche 8 février, en réunissant 25.000 personnes lors d'un rassemblement, le Centre Démocratique et Social (CDS), parti de droite regroupant nombre de dirigeants de l'ancien régime, a incontestablement remporté un succès. C'est d'ailleurs la première fois depuis le 25 avril qu'il ose parader ainsi, qui plus est, non dans le nord, bastion de la réaction, mais au cœur même de Lisbonne.

Le même jour, la Confédération des Agriculteurs Portugais, qui regroupe les propriétaires du nord, mobilisait des milliers de manifestants contre la réforme agraire.

Dans le même temps, le gouvernement continue sa reprise en main de l'armée et réintègre dans leurs fonctions des officiers et des généraux spinolistes arrêtés après la tentative de coup d'Etat du 11 mars. La libération des agents de l'ex-PIDE se poursuit : 450 d'entre eux ont été officiellement relâchés depuis le 25 novembre.

Enfin le gouvernement vient d'annoncer qu'il allait rendre à leurs « propriétaires légitimes » certaines entreprises et journaux nationalisés.

Tous ces faits traduisent un glissement sensible à droite de la situation politique au Portugal. Au point qu'aujourd'hui, y compris le Parti Socialiste apparaît aux yeux de la bourgeoisie, et ce malgré tout ce qu'il a pu faire pour se donner des allures rassurantes durant la période précédente, comme « trop à gauche » et « complice de Cunhal » ; au point que Melo Antunes, présenté cet été comme un modéré, fait aujourd'hui figure d'extrémiste. Et c'est contre les socialistes que les manifestants du nord, dimanche, dirigeaient leurs attaques, en réclamant l'abolition de la réforme agraire et la démission de Lopes Cardoso, ministre socialiste de l'Agriculture.

Comme quoi il n'est pas possible de maintenir un équilibre au centre. Le balancier a pris sa course vers la droite: ce ne sont pas les socialistes qui l'arrêteront. Ils ne le veulent ni ne le peuvent.

Quels que soient les résultats des élections aux prochaines législatives, le coup d'arrêt mis le 25 novembre à la contestation dans l'armée et dans le pays ne va pas manquer de se traduire électoralement par un renforcement de la droite. Et, aussi sur ce plan-là, le Parti Socialiste risque d'en payer le prix.

Roger MEYNIER

Agitation dans les casernes

La bourgeoisie portugaise et l'état-major militaire avaient pensé, avec le 25 novembre et les arrestations et les dissolutions de régiments qui ont suivi, venir à bout de la contestation dans l'armée.

Ce n'est pas chose si facile, semble-t-il. Les militaires ne manifestent plus dans la rue, mais ils n'acceptent pas facilement de rester bouclés dans les casernes. Ils demandent meilleures soldes et permissions. Même les nouveaux soldats venus grossir les commandos d'Amadora n'acceptent pas les rigueurs de la discipline et trouvent l'entraînement trop dur. L'agitation politique, un temps stoppée par la répression, a repris, semble-t-il, en direction des casernes, notamment à l'Ecole de Cavalerie de Santarem et même en direction des commandos de l'Amadora.

Visiblement, l'armée n'est pas encore au pas. Ni les soldats ni les travailleurs n'acceptent la situation telle que voudrait l'imposer le gouvernement. Ils ont raison.

Guatemala :

Une monstrueuse passivité

Plus de 16.000 morts recensés, 55.000 blessés, 800.000 sinistrés, tel était le bilan des tremblements de terre qui se sont produits au Guatemala, et qui continuent de se produire. Encore ce bilan est-il provisoire, car tous les disparus n'ont pas encore été dénombrés et il est certain que le bilan définitif dépassera de loin le chiffre de 20.000 morts.

Mais le cataclysme n'est pas seul à expliquer l'ampleur de la détresse de la population guatémaltèque. Chaque jour, c'est de faim, de maladie, de froid que maintenant des centaines, voire des milliers de sinistrés meurent. Parce que les hôpitaux sont détruits et qu'il n'y a rien pour les remplacer. Parce que les moyens manquent pour faire parvenir les vivres, les médicaments, dans les petites villes et villages situés trop loin d'une route. Parce que les secours manquent partout, de toute façon.

Le Guatemala est sans doute un pays sous-développé. Il manque déjà, en temps ordinaire, d'hôpitaux, de médicaments, de routes. La situation devient encore plus dramatique dans ces circonstances de catastrophe. Mais les autorités ne découvriraient-elles pas plus de moyens s'il s'agissait, non de porter secours à la population, mais par exemple d'aller réprimer une révolte ouvrière ?

Et puis, si le Guatemala lui-même manque de moyens d'action, les grandes puissances en ont, elles, suffisamment. Les USA, si proches, auraient les moyens de faire parvenir rapidement au Guatemala tous les secours nécessaires. Leur armée ne s'est-elle pas révélée capable de mettre sur pied des ponts aériens colossaux pour faire parvenir pendant des mois et des années des troupes et des armes au Vietnam, au Moyen-Orient et ailleurs ? Ne s'est-elle pas révélée capable en 1954 d'intervenir dans ce même Guatemala pour déposer le régime du président Arbenz, trop indépendant à son goût.

Mais il n'y a pas, au Guatemala, de « monde libre » à défendre, ni de régime progressiste à renverser. Il n'y a qu'un peuple à secourir. C'est pourquoi, une semaine après le séisme, on commençait tout juste à voir parvenir, au compte-gouttes, les secours internationaux : un hôpital de campagne américain, un avion de vivres israéliens... et un télégramme de condoléances de Giscard d'Estaing !

André FRYS.

ça bouge au Guatemala !..

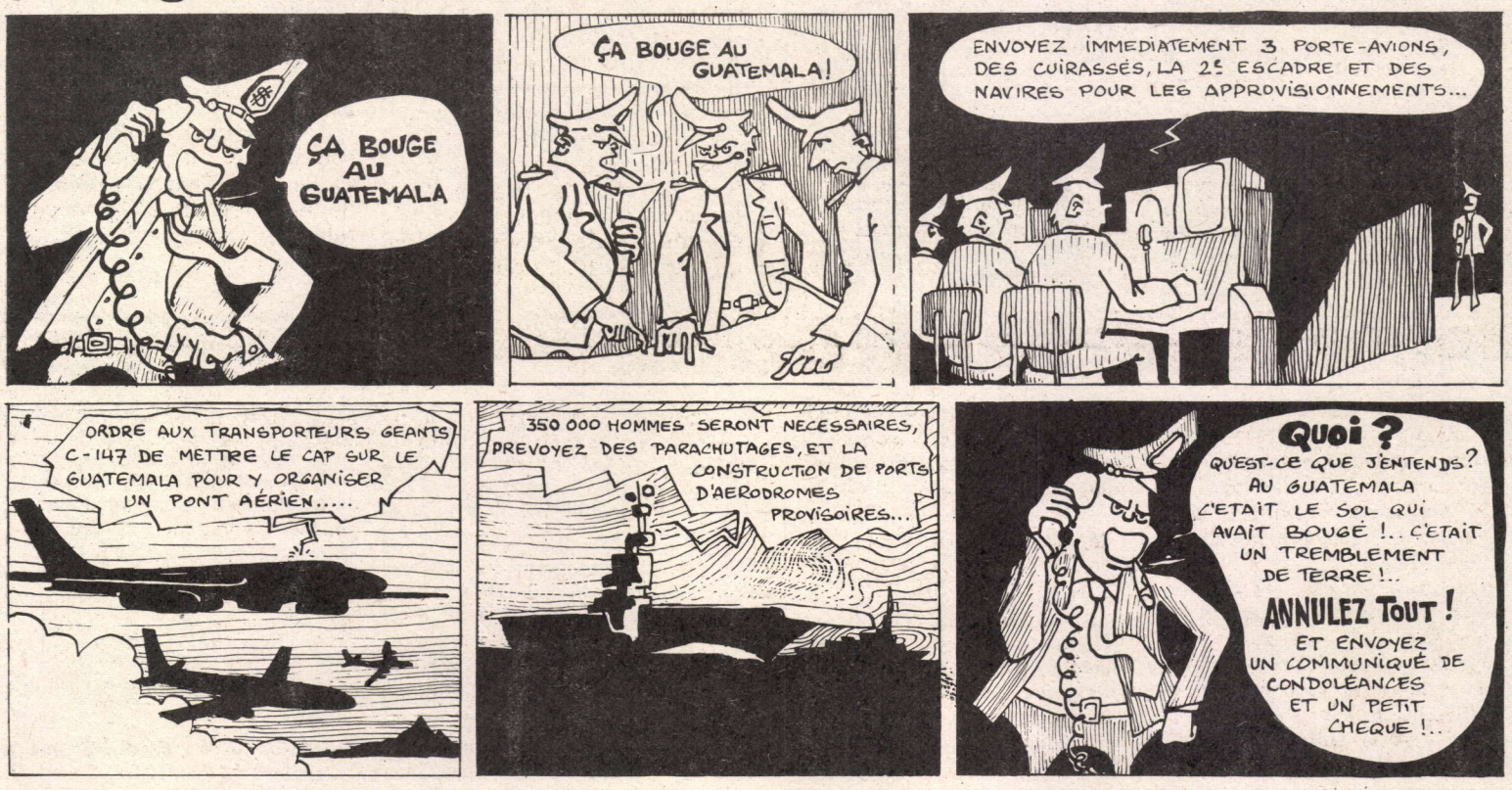

LE RETOUR DES PATRONS

Après le 25 avril 1974, de nombreux industriels portugais avaient jugé bon de prendre des « vacances ». Trop compromis avec le régime Salazar-Caetano, ils s'étaient éloignés — pas trop — et certaines entreprises s'étaient mises à tourner sans patron et sous contrôle de commissions syndicales ou ouvrières.

Arguant aujourd'hui des difficultés de plusieurs de ces usines, le gouvernement de Lisbonne vient officiellement de donner le feu vert au retour des propriétaires un temps disparus.

Ainsi le Conseil des ministres vient d'autoriser Manuel Gonçalves à reprendre en main la plus grande usine textile du pays (près de 4.000 ouvriers et 17 milliards anciens de chiffre d'affaires). Des mesures analogues ont été ou sont sur le point d'être prises dans d'autres entreprises (laitières, métallurgiques, de transports, etc.).

En fait ce retour des patrons n'était pas inattendu. Depuis des mois, une campagne était soigneusement organisée par la droite, avec l'aide de la presse et la neutralité bienveillante du gouvernement. Tout ce que le pays compte de réactionnaires s'est employé à accréditer l'idée que, si l'économie va mal, c'est de la faute des ouvriers, — et en particulier, bien sûr, des ouvriers communistes — ; que les usines nationalisées ou autogérées sont la cause de l'inflation. Des manifestations violentes ont même été organisées par la droite — comme ces derniers jours dans le nord-est du Portugal, où les travailleurs d'une imprimerie autogérée depuis sept mois ont été expulsés par la force.

Cette campagne — « **la crise, c'est de la faute de la classe ouvrière** » — n'a pas le mérite de l'originalité. La dernière fois qu'elle a été menée en grand, c'est au Chili. Et elle y a réussi. A amener le sanglant Pinochet au pouvoir. Aujourd'hui à Santiago, la dictature s'exerce contre l'immense majorité de la population : les ouvriers, bien sûr, mais aussi les petits-bourgeois qui appelaient Pinochet de leurs vœux, voici trois ans, contre les ouvriers fauteurs de crise. Quant à l'inflation, elle n'a pas disparu. Au contraire, le Chili de 1976 subit sans doute la crise économique la plus catastrophique de son histoire.

Non, ce ne sont ni les travailleurs, ni les communistes, ni les gauchistes qui sont responsables de la crise au Portugal. Au contraire, c'est leur intervention et leur mobilisation qui empêchent grands propriétaires et capitalistes de traverser la crise en faisant payer exclusivement et très durement la note aux masses laborieuses.

Pierre LAFFITTE.

Espagne :

Les grandes manœuvres politiques

Malgré l'interdiction, la deuxième grande manifestation de Barcelone a regroupé 60 000 personnes, pour l'amnistie et pour l'autonomie de la Catalogne. Organisée par l'Assemblée de Catalogne, qui regroupe communistes, socialistes et régionalistes, cette manifestation pacifique était, pour l'opposition, à la fois une façon de mobiliser ses forces, de rappeler ses exigences et surtout de connaître les intentions du pouvoir.

Malgré toutes les démarches effectuées, la manifestation est restée interdite. Et dimanche 8 février, la police était à nouveau présente pour faire respecter la décision du pouvoir central. Comme le 1er février, elle est intervenue violemment, mais sans pouvoir empêcher les regroupements, sans pouvoir s'opposer à la manifestation. Comme au 1er février, la police n'a pas tiré. Elle avait donc des consignes.

Ces manifestations interdites, et pourtant réussies, sont caractéristiques de l'attitude du pouvoir, qui tolère sans accepter. Le gouvernement, qui s'est engagé dans la voie d'une lente et parcimonieuse libéralisation, veut garder le contrôle d'une évolution décidée par en haut, mais susceptible d'être précipitée par en bas. Aux grandes déclarations sur la reconnaissance légale des partis politiques (sauf le Parti Communiste), correspondent des délais qui repoussent les réalisations dans plusieurs mois. Amnisties partielles, demi-mesures, amendements (mais non suppressions) des décrets - lois anti - terroristes, toutes ces mesures relèvent d'une politique qui semble moins l'application systématique d'un projet, que son expérimentation prudente et hésitante.

De son côté, l'opposition manifeste la même prudence. Choisissant le programme le plus large et le moins marqué politiquement (l'amnistie, l'autonomie), elle fait porter son effort sur des secteurs ou des régions où elle est à même de compter ses forces et d'en garder le contrôle dans des cortèges pacifiques, malgré les interdictions et les charges de police.

L'objectif de l'opposition : faire pression sur le gouvernement pour accélérer la **« démocratisation avancée »**. L'objectif du gouvernement : garder le contrôle de la situation, démontrer que l'évolution actuelle ne tient pas aux pressions mais à la volonté d'un monarque éclairé. Ces objectifs en partie contradictoires se rejoignent toutefois sur la direction à prendre. Ce qui explique la situation actuelle et la volonté de part et d'autre de ne pas aller à l'épreuve de force.

Dans ce contexte, le meurtre du maire de Valdocono par l'ETA au Pays basque risque de bousculer ce précaire et difficile équilibre. Au profit de qui ? On voit mal ce que cherchent aujourd'hui les terroristes basques. Si ce n'est, dans le cadre de la rivalité qui oppose l'ETA aux partis basques traditionnels et à l'opposition « démocratique » locale, à garder l'initiative dans la lutte de « libération ». Cela n'a en tout cas rien à voir avec les intérêts des travailleurs du Pays basque et d'Espagne.

Les travailleurs d'Espagne viennent de montrer par la grève qu'ils voulaient une amélioration de leur sort. Mais la dernière vague de grèves a démontré aussi qu'il n'y avait pas jonction automatique et spontanée entre les revendications économiques et les revendications politiques. C'est une situation dont les révolutionnaires doivent tenir compte, même et surtout s'ils ont d'autres perspectives pour l'Espagne que celle de l'opposition démocratique où se cantonnent les partis réformistes.

Colette BERNARD.

Mayotte : LES CONSEQUENCES ABSURDES DE LA COLONISATION

Par le référendum du 8 février, Mayotte a donc choisi de demeurer dans le cadre de la République Française.

L'île de Mayotte, ce nouveau morceau de France, est située dans l'archipel des Comores, au milieu de l'Océan Indien, entre Madagascar et l'Afrique, à 12 000 kilomètres de la France. C'est évidemment absurde.

Une nouvelle consultation fera vraisemblablement de Mayotte un département français, ce qui pousserait l'absurdité jusqu'au bout.

Pourtant, cette absurdité a été choisie par les habitants de Mayotte à une écrasante majorité.

Mais quel choix leur a-t-il été donné ? Celui entre la dépendance de Paris ou la dépendance du nouvel Etat comorien. Or, pendant les années de la colonisation, les colonisateurs, en s'appuyant sur les Mahorais contre les autres habitants de l'archipel, ont suscité, aggravé l'hostilité

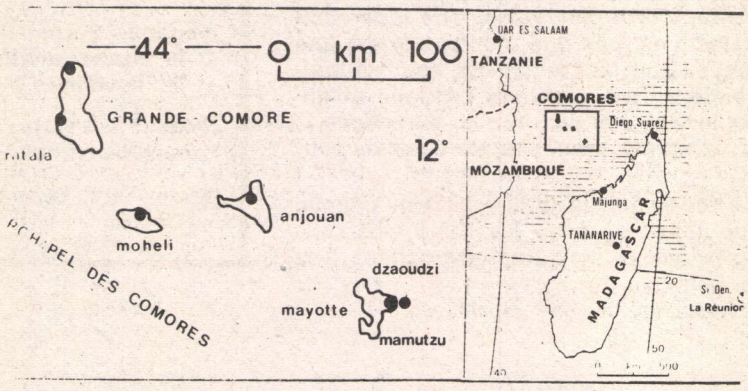

(AFP)

des uns envers les autres. Et les notables de Mayotte, partisans du maintien des liens avec la France, avaient beau jeu de s'appuyer sur les sentiments d'inquiétude de la population mahoraise contre l'éventualité d'une oppression comorienne.

L'impérialisme français semble parfois hésiter aujourd'hui sur la conduite à tenir. Il a finalement choisi, contre la majorité de l'ONU, de faire le référendum du 8 février, après avoir durant un temps soutenu l'unité des Comores contre Mayotte.

Apparemment, la France semble empêtrée dans cette affaire qu'elle a elle-même créée. Mais, aujourd'hui que le mal est fait, que les haines se sont exacerbées, il ne reste plus que des solutions absurdes aux problèmes absurdes qu'on a fabriqués.

A. V.

Angola :

L'avance du MPLA se poursuit

En Angola, les troupes du MPLA se sont emparées le 8 février de Huambo, deuxième ville du pays et capitale de la « République Démocratique » d'Angola proclamée par le FNLA et l'UNITA, les deux mouvements qui ont bénéficié du soutien des Etats-Unis. Ainsi les troupes de la « République Populaire » soutenue par l'URSS et Cuba contrôlent la majeure partie du territoire et les deux principales villes du pays. La défaite des mouvements liés à l'impérialisme prend l'allure d'une débâcle. Ils n'ont pas même essayé de défendre leur capitale de 200.000 habitants, qui s'est rendue sans combat. Volant au secours de la victoire, un nombre croissant de gouvernements africains, suivis de l'Organisation de l'Unité Africaine, viennent de reconnaître le gouvernement du MPLA.

La guerre touche-t-elle à sa fin ? Si l'impérialisme ne renforce pas de nouveau son aide, sans doute. En tout cas, la guerre ouverte. Cependant, le FNLA et l'UNITA disposent d'appuis au sein des ethnies dont sont issus leurs dirigeants.

Si le MPLA menait une politique correspondant aux aspirations des masses pauvres de ces ethnies, si en même temps elle avait une attitude démocratique à leur égard, le FNLA comme l'UNITA, liés essentiellement aux notables, pourraient perdre rapidement leur audience.

Mais le MPLA n'est pas une organisation représentant réellement les intérêts des couches pauvres. Elle n'est pas capable de mener une telle politique. La victoire militaire ne suffit pas pour gagner au MPLA l'adhésion complète de la population des régions jusqu'à présent sous l'influence de l'UNITA et du FNLA. Il y a là le risque d'affrontements sporadiques et peut-être, surtout si l'impérialisme s'en mêle, de la persistance d'une guérilla.

D.C.

RÉPRESSION EN TUNISIE

LE COMITE D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN TUNISIE NOUS COMMUNIQUE :

La situation à l'Université de Tunis est des plus préoccupantes. La grève s'étend aujourd'hui à la majorité des facultés, instituts et écoles supérieures de l'Université.

L'écrasante majorité des étudiants, récusant la direction fantoche de l'UGET (Union Générale des Etudiants Tunisiens), proclame la légitimité des « structures syndicales provisoires » dont ils exigent la reconnaissance officielle. (...)

I — A la suite des agressions dont ont été victimes les étudiants en grève, un étudiant de l'ENII serait mort des suites de ses blessures.

Une étudiante de la faculté des Lettres a avorté à la suite des sévices dont elle a été l'objet.

Deux étudiants ont été, l'un éborgné, l'autre gravement blessé, à la faculté des Lettres, par des vigiles universitaires armés de matraques ou de poignards.

Plusieurs dizaines d'étudiants ont, par ailleurs, été blessés. (...)

II — Les exclusions définitives de l'Université se chiffrent par dizaines, 34 pour la seule faculté des Lettres. (...)

III — Trois procès expéditifs ont eu lieu depuis le 1er décembre 1975. (...)

IV — Les arrestations se chiffrent par dizaines et un climat de terreur sans précédent règne dans les milieux universitaires.

Notre Comité, qui dénonce cette nouvelle et dramatique poussée répressive, en appelle à l'opinion et à la presse démocratique pour qu'elle s'en fasse l'écho et qu'elle contribue à abattre le mur du silence que le pouvoir tunisien essaie d'élever autour de ses menées répressives.

Paris, le 24 janvier 1976

dans l'extrême-gauche et dans sa presse

lu avec intérêt... lu avec intérêt... lu avec intérêt

Libération — Mardi 3 février 1976 — N° 647

1F50 • Portugal 15 escudos • Pays-Bas 0.80 florin • Belgique 15 FB • Suisse 1.20 FS • Commission paritaire n° 54072

Interview de Pliouchtch

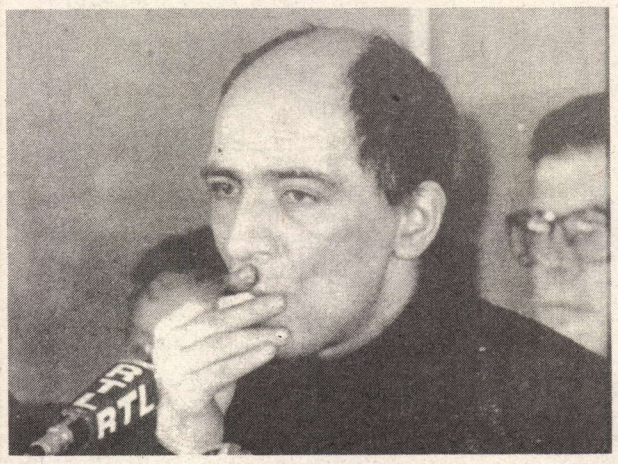

Libération du 9 février 1976 publie une longue interview de Pliouchtch, où le mathématicien soviétique développe, davantage qu'il ne l'avait fait dans d'autres interventions publiques, sa conception du monde, ses idées, en particulier ses idées politiques.

Il s'affirme athée et se réclame d'un « **néo-marxisme** », qu'il définit lui-même comme « **le développement nécessaire des idées de Marx, Engels, Lénine et leur enrichissement par les idées des philosophies bourgeoises occidentales, comme la psychanalyse, le structuralisme, c'est-à-dire des courants que j'estime très proche du marxisme** ».

Il se dit « **animé d'un pessimisme optimiste** » pour l'avenir et se déclare partisan de la lutte non violente car, affirme-t-il, « **je pense à l'heure actuelle que les luttes violentes sont stériles et engendrent des dictatures sanguinaires de droite et de gauche** ». Mais il nuance ses propos en ajoutant que « **les événements du Chili tendraient à montrer qu'une lutte pacifique est réellement impossible.** »

Pour expliquer ce qui a conduit à l'émergence du régime actuel en URSS, il cite Lénine. « **Je** (Pliouchtch) **ne sais plus aujourd'hui où il dit que « le socialisme, c'est le capitalisme d'Etat, mais où l'Etat appartient à la classe ouvrière ». Cet Etat a pour fonction de poser les fondements économiques de la société communiste et pour fonction politique la destruction de tout Etat, y compris sa propre destruction, ou plutôt sa négation.**

Mais le pouvoir a été usurpé et arraché à toutes les classes par l'appareil soviétique, syndical et celui du parti. (...) Cet appareil s'est appuyé sur l'élément petit-bourgeois et il a utilisé la complète absence politique de la paysannerie, qui constitue la majorité de la société. Le bonapartisme de Napoléon s'est également appuyé sur l'inertie politique de la paysannerie française »...

A la question de **Libération** demandant « **Comment, avec le renforcement de la politique répressive de l'Etat soviétique, peut-on maintenir cette attitude non violente ?** », Pliouchtch répond en affirmant que «**l'arrivée de l'intelligentsia au pouvoir en URSS est à peu près inéluctable. Le problème est de savoir si c'est une technocratie de type Sakharov qui représente les idées d'une démocratie scientifique. Cela correspondrait alors presque au communisme, c'est-à-dire au moment où la société est gérée d'une façon scientifique, mais sous le contrôle des masses populaires** ».

Enfin, Pliouchtch exprime son espoir — qui, souligne-t-il, « **n'est encore qu'un espoir** » — « **sur la gauche occidentale et sur l'abandon du stalinisme par les Partis Communistes** » pour agir sur la société soviétique dans le sens de la démocratisation.

Une seule interview et, à plus forte raison, des extraits ne peuvent évidemment donner qu'une idée floue des positions d'un homme qui est manifestement encore à la recherche d'une conception du monde. Contrairement aux Soljenitsyne et Sakharov, il s'affirme partisan du communisme. Reste à savoir quel contenu exact il met derrière ce terme.

le pouvoir aux travailleurs
mensuel trotskyste
UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

Pour une fédération socialiste d'Afrique

Le pouvoir aux travailleurs, mensuel de l'Union Africaine des Travailleurs Communistes Internationalistes, dans un éditorial intitulé « **A bas la guerre ! A bas le régime Ould Daddah et sa politique d'annexions !** » s'adresse aux travailleurs mauritaniens, en prenant position contre la guerre menée par le Maroc et la Mauritanie contre le Sahara Occidental.

« **Cette guerre nous concerne plus particulièrement. (...) Il n'est pas question, quel que soit le prétexte, de soutenir ce régime. Il n'est pas question de cautionner sa politique d'annexion contre un autre peuple. Par-delà les frontières, les exploités du Sahara, comme ceux du Maroc et de l'Algérie, sont nos frères.** »

Dans un autre article, intitulé « **Pour une fédération socialiste d'Afrique** », après avoir affirmé son soutien au droit du peuple du Sahara à disposer de lui-même, **Le pouvoir aux travailleurs** prend position sur le problème des frontières nationales en Afrique.

« **En réalité, dans le monde d'aujourd'hui, où les économies dépendent les unes des autres et se fondent à l'échelle du monde, les frontières nationales constituent un obstacle. Dans les régions d'Afrique Occidentale, ces frontières héritées de l'époque coloniale sont de plus totalement artificielles. Bien souvent, ce sont des familles qui sont séparées. Des liens économiques naturels qui existaient entre les peuples de ces régions frontalières sont maintenant devenus de plus en plus difficiles. (...)**

C'est bien le signe que nous vivons dans le monde de la barbarie capitaliste, dans le monde de l'oppression, qu'un peuple ne puisse garantir ses droits élémentaires que par la création d'un nouvel Etat, par le tracé de nouvelles frontières, par de nouveaux cloisonnements.

Pourtant les peuples d'Afrique ne peuvent s'épanouir que dans un cadre plus vaste. Une fédération des pays africains n'est pas une utopie, elle est une nécessité actuelle. Une fédération qui, tout en supprimant les frontières qui déchirent l'Afrique et opposent les peuples les uns aux autres, garantisse la liberté la plus complète pour chaque peuple, pour chaque ethnie.

Mais ni cette fédération ni la liberté pour chaque peuple ne sont possibles avec les Etats existants. Les couches privilégiées sont trop accrochées à la possession de leur appareil d'Etat national pour accepter qu'il se fonde dans une fédération plus vaste. (...) Quant à la garantie des droits des peuples ou ethnies, même minoritaires, aucun des régimes en place n'est capable de l'assurer. Comment garantir les droits d'une minorité ethnique, lorsqu'on ne garantit aucun droit à personne ?

Alors, pour créer une Afrique unifiée capable en même temps de respecter la diversité des peuples, il faut des transformations sociales, il faut surtout renverser les Etats en place. Seule la force révolutionnaire des exploités, ouvriers, paysans pauvres, en est capable. »

Lutte de Classe

MENSUEL TROTSKYSTE
EDITE PAR LUTTE OUVRIERE

PRIX : 5 F

Au sommaire du numéro 33

Page 2 : Portugal : Quelles perspectives pour la classe ouvrière après les événements du 25 novembre ?

Page 8 : Angola : La détente à l'épreuve d'un nouveau front.

Page 16 : Le « complot antimilitariste » de Chirac.

Libération — Mardi 3 février 1976 — N° 647

1F50 • Portugal 15 escudos • Pays-Bas 0.80 florin • Belgique 15 FB • Suisse 1.20 FS • Commission paritaire n° 54072

La pollution des plages

En 1970, l'Union fédérale des consommateurs avait déclenché un scandale, en révélant que 20 % des plages en France étaient polluées par des bactéries d'origine fécale, dans des proportions telles que les baignades pouvaient y être dangereuses. Cette dénonciation reposait sur un rapport du Centre d'études et de recherches de biologie et d'océonographie médicale, qui vient de publier un nouveau rapport. **Libération** du 9 février publie quelques extraits et résumés de ce rapport dans un article intitulé « **Les dents de la mer sur la Côte d'Azur** », qui, bien que formulés en termes prudents, donnent une idée de l'aggravation de la pollution des plages.

« **Pollution bactérienne importante** », **de Marseille à Saint-Tropez, promettant des « conjonctivites, otites, sinusites, vaginites, dermatoses, entérites, typhoïdes et autres hépatites pour les baigneurs de la Côte d'Azur. » (...) « Il est une autre forme de pollution plus dangereuse** — ajoute **Libération** — **celle qui est due aux déchets chimiques d'origine**

industrielle, et en particulier aux métaux toxiques comme le mercure, le plomb, le cadmium, l'aluminium. Pollution qui représente un « danger mortel ». Il y a de l'aluminium en quantité trop importante dans le golf de Saint-Tropez, ou encore devant la Seyne. Il y a du fer en quantité excessive dans la rade de Toulon ; au large de Sète « les concentrations en plomb et en chrome (...) restent relativement élevées sur une distance assez longue ». Enfin, affirment les chercheurs, « il faut retenir la présence du mercure à des taux supérieurs à la normale » dans la rade de Marseille, dans le golf de Fos, à l'embouchure du Rhône.

Ces métaux s'attaquent de manière grave et en général irréversible les uns aux tissus, les autres au système nerveux. »

En 1970, le rapport du CERBOM avait été mis sous le boisseau par la grande presse. Qu'en sera-t-il du rapport 1976 ?

L'EXTREME-GAUCHE A BORDEAUX

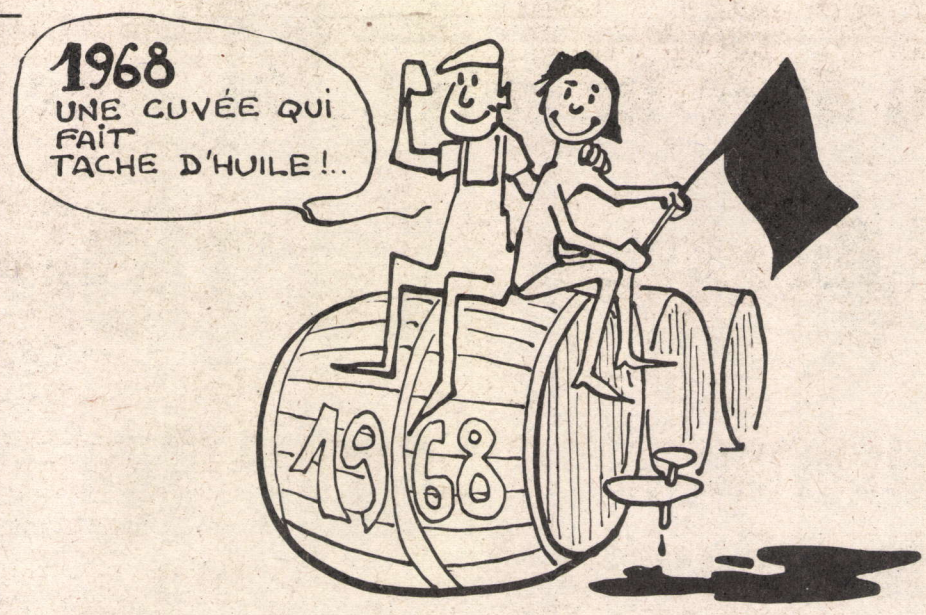

Bordeaux est une ville bourgeoise qui vote traditionnellement à droite (et UDR plus particulièrement), mais dont toute la banlieue, plus populaire et ouvrière, vote, elle, socialiste comme à Cénon, Lormont, Talence, Mérignac, etc., ou communiste comme à Bègles et Bassens.

L'extrême-gauche y est présente et nous avons essayé de faire le point sur les activités des révolutionnaires avec nos camarades de Lutte Ouvrière de la région.

En 1968, toutes les tendances révolutionnaires existantes s'étaient renforcées, d'autres étaient apparues. On avait même vu se former des groupes à l'existence uniquement locale, d'inspiration marxiste et anarchiste, qui pendant un temps ont milité sur Bordeaux. Ils s'appelaient l'Union des Comités d'Action de Bordeaux, l'Organisation Communiste Marxiste-Léniniste de Bordeaux, etc. Ces groupes ont pour l'essentiel disparu. Pourtant, épisodiquement, on voit tel ou tel militant réapparaître, le temps de lancer une nouvelle publication, un nouveau sigle, avant de disparaître à nouveau.

Aujourd'hui, on ne trouve plus guère à Bordeaux que les groupes locaux d'organisations ayant une existence nationale.

LES MAOISTES

Les deux organisations constituées, le Parti Communiste Révolutionnaire (ML) et l'Humanité Rouge, militent surtout dans les facultés. La première diffuse le *Quotidien du Peuple*, la seconde (numériquement plus importante, semble-t-il) *l'Humanité Rouge* et de temps en temps un tract intitulé *Jeune Garde*. Dans toutes leurs apparitions, ces militants sont violemment anti-PCF et antitrotskystes.
ORGAnisations trotskystes

LES ORGANISATIONS TROTSKYSTES

La Ligue Communiste Révolutionnaire est aujourd'hui l'organisation la plus nombreuse. Elle s'est développée surtout après 1970. Ses deux grands axes d'intervention furent, d'une part, le soutien à la lutte du peuple vietnamien, d'autre part l'activité au sein de la CFDT.

Actuellement, la LCR diffuse des bulletins, les *Taupes Rouges*, dans les principales entreprises de la région bordelaise. Dans certains cas (Dassault, la Poudrerie, le secteur santé) les *Taupes* sont individualisées et publient aussi des articles sur les entreprises et les secteurs concernés. Dans les autres (dont AIA, Ford, Saft, les Chèques Postaux), il s'agit le plus généralement d'un même bulletin, comportant uniquement des articles politiques généraux.

En fait, cette politique de journaux d'entreprise diffère quelque peu de la nôtre. (Nous nous refusons pour notre part à diffuser un bulletin là où nous n'avons pas un groupe d'entreprise capable d'animer et de défendre notre politique, au travers d'un journal spécifique parlant de problèmes et d'événements connus des travailleurs de l'entreprise et sur lequel ils puissent juger notre intervention.)

A signaler encore que la LCR est présente dans les universités, surtout dans celle de Lettres où elle diffuse épisodiquement une *Taupe* étudiante et intervient par le biais de comités, selon les circonstances et l'actualité. Il en est de même dans les lycées où une *Taupe* lycée est diffusée de temps en temps. Enfin, des tracts *Technique Rouge* ont été récemment distribués dans les CET.

Une partie non négligeable du rayonnement de la LCR passe par les groupes femmes qu'elle anime sur les quartiers et qui regroupent essentiellement des intellectuelles, professeurs, institutrices.

Quant à nous, Lutte Ouvrière, nous avons une activité ouvrière axée sur la constitution de groupes d'entreprise et concrétisée par la sortie de bulletins *LO* à la SAFT, aux verreries Domec, à Tachon (chaussures), aux Chèques Postaux, à la CRAMA, à l'Hôpital Sud. Cette activité d'entreprise a conduit, à la SAFT comme à Tachon, des camarades, exclus de la CGT pour leurs idées révolutionnaires, à animer des sections syndicales CFDT.

Lutte Ouvrière est aussi présente dans les lycées. Ainsi, à l'occasion des derniers événements sur l'armée, nos camarades ont organisé des réunions dans les quatre principaux lycées, regroupant en tout environ 70 lycéens. Dans les CET, depuis le mouvement de mars 1974 impulsé par des militants de Lutte Ouvrière, l'organisation Ceux du Technique s'est constituée.

Nous organisons régulièrement des meetings sur la ville et, en septembre 1975, la première fête de Lutte Ouvrière à Bordeaux a regroupé plus de quatre cents personnes.

Nous avons l'intention de recommencer, car nos amis, nos sympathisants, tout un milieu ouvrier et populaire, ont trouvé là l'occasion de se réunir.

Il faut encore mentionner l'Alliance des Jeunes pour le Socialisme, qui se manifeste peu mais qui existe.

LES AUTRES ORGANISATIONS

Il y a bien sûr le PSU, affaibli par le départ au PS de ses plus anciens militants, départ non compensé par l'arrivée de quelques militants de l'Alliance Marxiste Révolutionnaire. Ils militent surtout à la CFDT.

Quant aux camarades de Révolution !, ils apparaissent surtout pour l'instant dans les facultés.

Enfin, il y a un an et demi, se constituait, essentiellement à Bordeaux, un nouveau groupe, l'Union Ouvrière. A l'origine de ce groupe, des militants ayant rompu avec notre organisation et qui se retrouvent aujourd'hui sur des positions nettement antisyndicales. A Ford, à la SAFT, à Deruppe, à la SNCF, ils diffusent des bulletins ressemblant par la forme aux bulletins Lutte Ouvrière, mais s'en écartant par la violence verbale et l'attitude sectaire vis-à-vis du mouvement ouvrier.

A l'occasion de l'enquête de la Cour de sûreté de l'Etat sur les activités dans l'armée, deux camarades de l'Union Ouvrière ont été arrêtés, alors qu'ils diffusaient un tract donnant leur opinion sur l'armée, aux usines Ford. Ils ont été inculpés et font partie de la liste des cinquante-trois passibles de la Cour de sûreté de l'Etat.

LES ANARCHO-SYNDICALISTES

C'est un des plus vieux courants à Bordeaux et l'on retrouve des militants anarcho-syndicalistes à FO, en particulier chez Dassault, mais aussi à la CFDT dans l'aéronautique et dans les métaux.

Au total, l'extrême-gauche est bien représentée à Bordeaux. Elle a montré à plusieurs reprises que son influence n'était pas négligeable. C'est ainsi qu'en septembre dernier, lors de la manifestation contre l'exécution des militants basques, elle a réuni plus de 1.500 personnes. Dans une ville comme Bordeaux, c'est incontestablement un succès politique.

lu avec intérêt... lu avec intérêt... lu avec intérêt

le pouvoir aux travailleurs
mensuel trotskyste
UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

LES MARABOUTS MILLIONNAIRES

Le marabout Modou Awa Balla Mbacké a lancé un appel aux Mourides pour défricher un champ de 15 kilomètres. Pour accomplir cette opération plusieurs autocars ont été réquisitionnés afin d'acheminer les talibés (1) sur place, comme chaque année. Cela se passe au Sénégal. Mais en Mauritanie, comme dans tout les pays d'Afrique où la religion musulmane domine, on trouve ces marabouts, véritables seigneurs féodaux vivant sur le dos des talibés, qui sont en général fils de paysans pauvres. Leurs parents les leur confient dans l'espoir qu'ils y apprendront quelque chose, car eux-mêmes n'ont pas les moyens de payer des études.

Cela peut durer vingt ans. Et pendant toutes ces années, le talibé doit non seulement travailler gratuitement pour le marabout, mais également aller mendier pour lui. Grâce à cette exploitation des talibés, certains marabouts comme celui de Touba sont aujourd'hui millionnaires.

Certains marabouts étaient parmi les meilleurs soutiens des appareils d'Etat coloniaux et ils continuent de soutenir les régimes actuels. Ils empêchent les peuples de se révolter, en disant aux pauvres que, si Senghor ou Ould Daddah sont au pouvoir, c'est Dieu qui l'a voulu ; donc on ne peut rien faire contre eux. Ils disent aussi que, si nous sommes pauvres, ce ne sont pas non plus les impérialistes et leurs laquais qui sont responsables. C'est Dieu qui l'a voulu. Donc, si les talibés défrichent les champs des marabouts, ils seront récompensés aussi par Dieu.

Ce qui est sûr et certain, c'est que les marabouts, eux, n'attendent pas la récompense de Dieu. En tout cas, ils choisissent d'être récompensés directement par le travail des talibés dans les champs et par la collecte de ce que ces talibés sont obligés de mendier aux gens.

(1) Talibés : jeunes placés chez un marabout (sorte de religieux musulman) pour apprendre le Coran. En contrepartie de cet apprentissage, ils doivent travailler gratuitement.

Le point sur le quotidien "Rouge"

Les camarades de **Rouge** ont officiellement fixé la date de parution de leur quotidien au 15 mars. Leur local ne sera pas prêt et pendant toute une période le quotidien **Rouge** sera donc imprimé chez un imprimeur.

Combien de temps durera ce fonctionnement provisoire ? Nous avons posé la question aux camarades de **Rouge.** Tout dépend, ont-ils répondu, de la rapidité avec laquelle les travaux de mise en état du local et le rôdage de la rotative seront effectués. Au rythme actuel, les camarades de **Rouge** pensent que la rotative devrait pouvoir être mise en place entre le 15 et le 20 mars. Et le rôdage pourrait prendre entre une semaine et trois mois ; un mois environ semble le délai le plus raisonnable. Ce qui veut donc dire que le quotidien sortirait dans l'imprimerie de **Rouge** vers la fin avril.

La période où le quotidien sortira à l'extérieur coûtera cher : 5.000 F de plus pour chaque numéro. Mais les camarades de **Rouge** pensent pouvoir faire face à cette dépense supplémentaire si elle n'excède pas deux ou trois mois. C'est pourquoi ils estiment prendre un risque mineur en paraissant dès le 15 mars. Car ils préfèrent assumer ce coût financier plutôt que d'assumer le coût politique que représenterait un plus long ajournement de la sortie du quotidien.

Ils pensent d'ailleurs qu'en montrant qu'ils sont effectivement capables de sortir le quotiden, ils pourront plus facilement continuer la souscription, ce qui permettra d'éponger la dépense supplémentaire.

D'ici le 15 mars, **Rouge** prévoit, sans doute les mardi 24, mercredi 25 et jeudi 26 février, la parution de trois numéros 0. Ils seront rédigés dans les conditions d'un quotidien, mais imprimés tous ensemble en fin de semaine et distribués à la place de l'hebdomadaire par les canaux de l'organisation. Ensuite et jusqu'au 15 mars, l'équipe rédactionnelle travaillera tous les jours à blanc et le journal sera confectionné jusqu'à la mise en page, mais il ne sera pas imprimé.

Les camarades de **Rouge** que nous avons rencontrés nous ont aussi dit qu'ils étaient plus optimistes sur le nombre de journaux vendus nécessaires pour équilibrer le budget du journal. Ils fixent désormais ce seuil entre 10 et 12.000 et pensent pouvoir l'atteindre. **Rouge** hebdomadaire est vendu en moyenne, estiment-ils, à 11.000 exemplaires. Pendant la campagne électorale, les ventes du quotidien approchaient, disent-ils, les 10.000 exemplaires. Dans ces conditions, les camarades de **Rouge** pensent que leur actuel public leur fournira entre 7.000 et 8.000 lecteurs réguliers. Il leur faudra donc gagner quelque 3.000 nouveaux lecteurs et ils pensent que c'est à leur portée.

Le public qu'ils visent, ce sont les travailleurs en rupture avec les bureaucraties syndicales et le réformisme (ce qu'ils appellent l'avant-garde large) ; ce sont aussi, bien sûr, les militants et sympathisants, ouvriers ou non, des organisations d'extrême-gauche, ainsi que les intellectuels, les lycéens, les étudiants. Entreront-ils en concurrence avec **Libération** ? Les camarades de **Rouge** pensent que, parce qu'ils s'adressent à ceux qui mènent un combat permanent, alors que **Libération** s'adresse à des gens moins engagés, les deux quotidiens n'auront pas le même public ; ils espèrent d'ailleurs non pas entrer en concurrence avec **Libération,** mais collaborer avec ce journal.

Les camarades de **Rouge** pensent qu'avec leur quotidien, ils disposeront d'une arme redoutable et ils veulent, disent-ils, qu'elle serve à l'ensemble du mouvement révolutionnaire. En dehors des tribunes où ils demanderont à telle ou telle organisation son point de vue sur tel ou tel sujet, ils ouvriront aussi des tribunes entièrement libres à chaque organisation, en fonction de son importance.

La seule condition mise à ces tribunes étant qu'aucune injure ou violence au sein du mouvement ouvrier n'y soit utilisée.

Les camarades de **Rouge** veulent faire de ce quotidien non pas un gadget organisationnel, mais un outil dans la construction du parti révolutionnaire. Et l'aspect le plus important, pour eux, est, disent-ils, qu'il permettra d'établir un débat, une rencontre entre une organisation qui a un programme et tout un courant social, débat auquel devront participer les organisations révolutionnaires.

lu avec intérêt... lu avec intérêt... lu avec intérêt

ROUGE
hebdomadaire d'action communiste

La LCR discute avec le PSU...

La LCR, qui depuis son dernier congrès — il y a maintenant plus d'un an — s'est fixé comme objectif d'engager le débat avec le PSU dans la perspective d'une éventuelle fusion, publie dans le numéro 334 de *Rouge* un article sur les problèmes de l'unité avec les organisations réformistes, où elle discute des positions du PSU sur cette question. Ce débat que *Rouge* poursuit dans ses colonnes a débuté dans *Politique Hebdo.*

La conclusion de l'article que nous citons résume les reproches que la LCR adresse au PSU :

« Entendons nous bien, nous ne sommes pas contre par principe des accords de sommet mais ce que nous reprochons aux camarades du PSU, c'est, pour pouvoir signer de tels accords, au contenu parfois discutable, de limiter l'activité unitaire autonome des révolutionnaires qui permettrait pourtant d'accroître le rapport de forces vis-à-vis des réformistes, et par conséquent de ne mener aucune bataille contre les exclusives. Pour ne pas se couper des réformistes, le PSU donne l'impression de prendre ses distances vis-à-vis des organisations révolutionnaires, quitte à s'adresser par-dessus leur tête aux « révolutionnaires inorganisés » « tellement moins sectaires » !

RÉVOLUTION !
hebdomadaire communiste révolutionnaire

...et Révolution ! avec la GOP

Dans le numéro 123 de son hebdomadaire, l'Organisation Communiste Révolution (OCR) entreprend la publication d'une série d'articles consacrés au débat qui s'est engagé depuis plusieurs mois déjà entre elle et l'Organisation Communiste-Gauche Ouvrière et Populaire (OC-GOP), dans la perspective d'une fusion qui a été décidée lors de leur dernier congrès.

« Cet article et les suivants, écrivent-ils, *s'inscrivent donc dans la préparation de la Conférence nationale commune de l'OC-GOP et de l'OCR qui aura lieu les 6 et 7 mars. »*

Révolution ! discute du *« front uni avec les réformistes »* préconisé par l'OC-GOP dans le cadre de la crise actuelle.

Ils lui reprochent de ne pas préciser un certain nombre de positions tactiques essentielles comme : *« Quel comportement adopter, et sur quels critères, face aux diverses initiatives centrales des réformistes ? Faut-il se battre pour une unité organique de la base au sommet avec eux, dans une logique, par exemple, de Front Unique ? Faut-il ou pas voter pour eux aux élections et sur la base de quels critères ? Faut-il ou pas mettre en avant un mot d'ordre de gouvernement les incluant ? Quel comportement avoir à leur égard au sein de catégories sociales autres que les travailleurs ? L'OC-GOP, dans ses textes sur le front uni face à la crise, ne répond guère à ces questions ».*

Ils concluent ainsi ce premier article : ***« La question de la tactique face au réformisme est, pour les révolutionnaires, une question décisive. Nous pensons avoir montré que, dans ce domaine, si n'apparaissent pas de divergences décisives, un certain nombre de précisions s'imposaient. La confrontation et le débat qui se déroulent actuellement entre l'OCR et l'OC-GOP permettront très probablement d'avancer dans le sens de la clarification ».***

dossier HOPITAUX

UN PROBLEME QUI NOUS CONCERNE TOUS

Le capitalisme, contre le droit à la santé

« La nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et au vieux travailleur, la protection de la santé », **affirme l'article 13 de la Constitution de 1958. Mais quelles réalités se cachent derrière cette belle phrase ?**

En fait, quel que soit le bout par lequel on prenne le problème, on s'aperçoit que le système capitaliste — que défend cette constitution — est au contraire l'ennemi de la santé. Non seulement parce que la course au profit est la cause d'innombrables accidents dans les entreprises, d'innombrables maladies, et de l'usure, avant l'âge, de millions de travailleurs. Non seulement parce que les conditions de vie que ce système capitaliste crée pour toute la population mettent la santé de tous en péril. Mais aussi parce que toute l'organisation du système de santé de notre société est vicieuse.

Son organisation est vicieuse parce que les parties de ce système qui appartiennent au secteur privé obéissent aux mêmes mobiles que toutes les autres entreprises capitalistes et s'assignent comme but ultime la recherche du profit, et non la satisfaction des besoins liés à la santé (c'est en particulier le cas de l'industrie pharmaceutique). Et parce que ce qui dépend du secteur public doit fonctionner dans des conditions budgétaires déplorables, dues au fait que l'Etat capitaliste préfère distribuer des cadeaux aux trusts plutôt que de financer, comme ils devraient l'être, les hôpitaux publics.

Lutte Ouvrière **ouvre cette semaine le dossier des hôpitaux, qui sera suivi par celui de la médecine et celui de l'industrie pharmaceutique, car le sujet est suffisamment vaste pour exiger d'être traité sur plusieurs numéros.**

Mais nous n'avons naturellement pas besoin d'attendre la publication de ce dernier dossier pour donner la conclusion de l'ensemble. Le droit à la « protection de la santé » ne sera un fait que dans une société définitivement débarrassée de l'exploitation.

NOTRE PROCHAIN DOSSIER

LES MÉDECINS

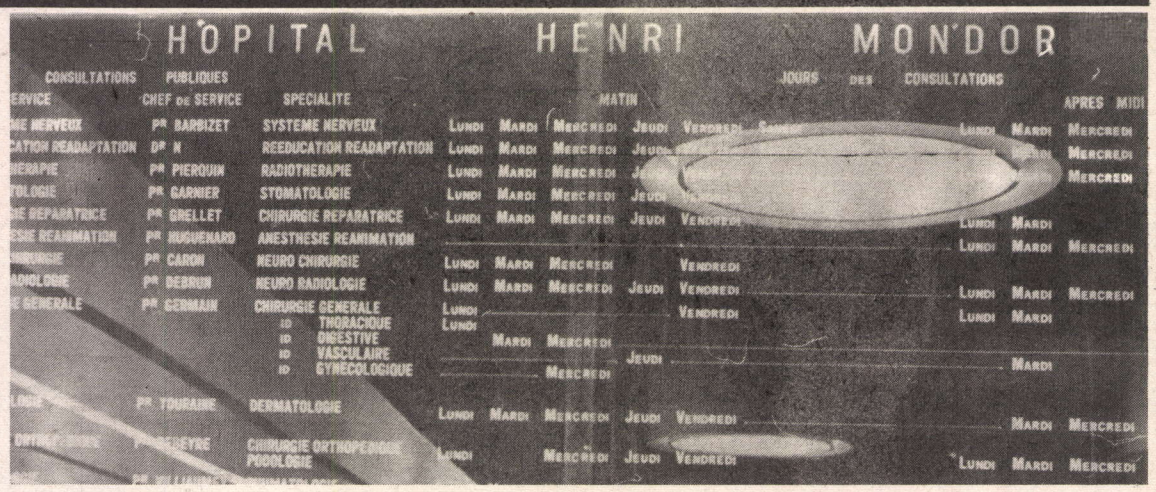

Un des premiers secteurs de l'économie

Chacun sait que, dans la lutte contre la maladie, les établissements hospitaliers occupent une place sans cesse grandissante. Mais sait-on pour autant qu'ils constituent, du point de vue des effectifs qu'ils emploient, l'un des premiers secteurs de l'économie française.

Les 1 004 établissements sanitaires publics que dénombrait le ministère de la Santé en 1973, souffrent pourtant d'un manque de personnel que personne ne nie, pas même les responsables du gouvernement et de l'administration. Mais ils employaient à la même époque près de 350 000 personnes, c'est-à-dire à peu près autant de monde que l'industrie automobile. Et pour avoir les effectifs de l'ensemble du secteur hospitalier, il faudrait ajouter à ce chiffre le personnel des 2 721 établissements privés, ce qui nous amènerait à un total de plus de 500 000 salariés.

C'est que plus de 7 700 000 personnes ont été hospitalisées en France en 1972, plus de 14 pour cent de la population, soit dans les hôpitaux publics (4 500 000), soit dans des établissements privés (3 200.000).

Ce que sont les hôpitaux français, les conditions de traitement qu'ils offrent aux malades, les difficultés auxquelles se heurte leur personnel médical et para-médical, tout cela ne concerne donc pas seulement une minorité du public, mais intéresse tout un chacun qui est dans la situation de fréquenter l'hôpital, soit comme malade, soit comme proche parent d'un malade.

L'hôpital, établissement de charité ou haut lieu de la technique médicale ?

Dans son édition de 1948, le *Larousse* définissait encore l'hôpital comme un *« établissement public où l'on soigne gratuitement les malades indigents ou les autres moyennant une rétribution relativement faible »*. Il y avait pourtant déjà longtemps, que l'hôpital, parce qu'il regroupe un personnel particulièrement qualifié, et des moyens techniques difficilement utilisables en médecine de ville ou en clinique privée, n'était plus réservé aux seuls nécessiteux. Mais cette définition du *Larousse* était le témoin d'une conception qui, pour être périmée, n'en continuait et n'en continue pas moins, encore, à marquer bien des opinions et des comportements.

Il est vrai que « l'hôpital », ou « l'hospice », ce fut pendant longtemps « l'hôtel » où l'on hébergeait les malades ou les infirmes pauvres, ou encore ceux que l'on voulait isoler pour des raisons de contagion, réelles ou supposées. Pendant tout le moyen-âge, et jusqu'à la Révolution, les hôpitaux furent ainsi des établissements financés par la charité publique, et administrés par l'Eglise, où les soins étaient réduits à bien peu de choses.

Il fallut attendre la Révolution, et les élans de générosité qui marquèrent ses premières années, pour que l'hospitalisation soit conçue comme un service public, que l'Etat devait assurer, et dont chaque citoyen pourrait bénéficier.

Mais, très rapidement, ce fut de nouveau à la charité publique que furent confiés les hôpitaux, et l'Eglise retrouva sa prééminence, la seule chose restant de la Révolution étant un contrôle des préfets sur l'administration des hôpitaux.

C'est sous la Troisième République que les hôpitaux s'engagèrent dans la lente mutation qui allait les transformer, d'établissements gratuits pour indigents, en établissements payants en même temps qu'en centres permettant la mise en œuvre des techniques médicales et chirurgicales les plus avancées.

Le progrès scientifique ne fut d'ailleurs pas le seul moteur de cette évolution, qui dut également beaucoup aux combats de la classe ouvrière, qui amenèrent l'Etat — pour essayer de désarmer les revendications de celle-ci — à développer la protection sociale.

Les premières décennies du XX^e^ siècle ne virent pas seulement, d'ailleurs, l'évolution et la multiplication des hôpitaux publics, mais aussi toute une floraison d'établissements de santé divers, créés par les différentes caisses d'assurance, par les mutuelles, parfois aussi par des services publics ou de grandes entreprises à titre « d'œuvres sociales ». En même temps que s'amorçait la prolifération des cliniques privées.

Il n'est que de voir les tarifs actuels de prix de journée, pour se convaincre que l'hôpital de 1976 n'a plus rien à voir avec un établissement de charité pour indigents. Les malades qui vont s'y faire soigner paient — indirectement par l'intermédiaire de la Sécurité sociale, et souvent aussi directement — fort cher le droit de recevoir les soins que nécessite leur état. Mais cela n'empêche pas le gouvernement et l'administration de leur imposer trop souvent des conditions d'hospitalisation qui dénotent le même mépris que celui d'une dame patronesse peut avoir pour ses assistés. Non seulement parce que la vieille mentalité liée à l'idée d'hôpital-centre de charité a la vie dure. Mais aussi parce qu'elle est liée à la politique qui fait que l'Etat préfère subventionner la force de frappe et Concorde, plutôt que de débloquer les crédits qui seraient nécessaires pour doter ce pays d'un système hospitalier à visage humain.

QUELQUES LIVRES RÉCENTS SUR LES HOPITAUX

Les linges de la nuit, de Madeleine Riffaud (Editions Julliard).

Le témoignage d'une journaliste de **l'Humanité** qui s'est fait embaucher incognito dans un hôpital parisien en août 1973.

La Graine, de Jacqueline Manicom (Presses de la Cité).

La vie d'une maternité parisienne, en même temps qu'un chaleureux plaidoyer en faveur de la vie de la femme et du droit au contrôle des naissances par une sage-femme antillaise, militante du mouvement « Choisir ».

Moi, une infirmière, de Ségolène Lefébure (J'ai lu).

Le témoignage d'une infirmière qui n'a tenu que six ans dans le métier.

S.O.S. hôpitaux, de Anne de Vogué et Sonia Grasset (Collection « L'air du temps », chez Gallimard).

L'hôpital, vu à travers des dizaines de témoignages de malades sur leur hospitalisation et leurs rapports avec les médecins.

Journal fou d'une infirmière, de Anne-Xavier Albertini (Collection « Participe présent », chez Robert Laffont).

L'enfer d'un hôpital psychiatrique, vu par une de ses infirmières.

Mourir à l'hôpital ?, du Dr Maurice Berger et de Françoise Hortola (Editions Le Centurion).

Les problèmes de la mort à l'hôpital vus par un médecin psychanalyste.

dossier
HOPITAUX

CE QUI EXISTE ET CE QUI MAN

Y a-t-il assez de lits d'hôpitaux en France ?

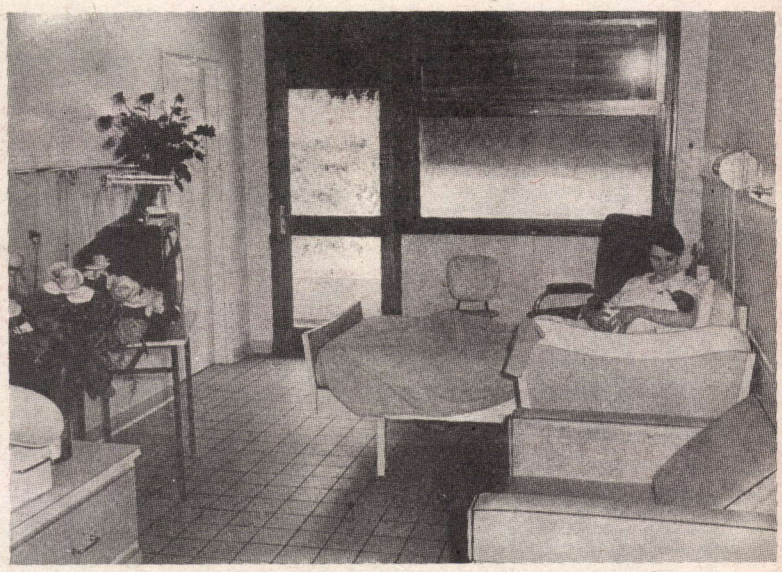

Une chambre de la maternité du CHR d'Aix-en-Provence : le genre de photos qu'affectionne le ministre de la Santé pour ses brochures de propagande.

LE chiffre de 427.000 lits, dans les hôpitaux publics, (secteur hospices de vieillards compris), avancé par le ministère de la Santé pour 1972, est impressionnant à première vue. Mais suffit-il aux besoins ? Et comment classe-t-il la France par rapport aux autres pays, en fonction bien sûr de son nombre d'habitants ?

Eh bien, les statistiques de l'Organisation Mondiale de la Santé de 1973, si elles mettent la France bien loin devant les pays du Tiers Monde (il y a 2.460 habitants pour un lit d'hôpital au Mali, 8.120 au Bangla-Desh), la montrent plutôt en retard par rapport aux autres pays de l'Europe de l'Ouest. Avec ses 110 habitants par lit, d'après ces statistiques (chiffre tenant compte des lits d'hospice et des lits privés), la France est en effet devant l'Espagne (220), les Pays-Bas (190) et la Belgique (120), au même niveau que l'Angleterre, mais derrière l'Allemagne (de l'Est comme de l'Ouest), l'Italie et la Suisse (90), la Finlande (80) et la Suède (70).

Le compte en lits est d'ailleurs une notion assez élastique, d'une part parce qu'on peut créer de nouveaux lits sans créer de nouveaux locaux, d'autre part, inversement, parce qu'entre le nombre de lits théorique et le nombre de lits effectivement ouverts il y a parfois une grande différence.

L'hôpital Edouard-Herriot, de Lyon, nous en fournira un bon exemple dans les deux cas. Quand il fut inauguré, en 1933, il comptait 1.293 lits. Mais, sans que cela corresponde à des agrandissements proportionnels, il en comptait 2.803 en 1960, chiffre retombé à 2.107 en janvier 1973, non pas parce que les besoins avaient diminué, mais faute de personnel. Et durant les mois d'été, les absences pour congé d'une partie du personnel s'ajoutant à la pénurie chronique, la capacité de l'hôpital Edouard-Herriot se trouve ramenée à un chiffre qui dépasse parfois à peine 1.500 lits.

Autre exemple, toujours à Edouard-Herriot, et qui démontre l'insuffisance de l'équipement hospitalier français : en juin 1974, du fait des lits fermés dans le reste de l'hôpital, le service des urgences médicales était tellement débordé qu'en plus de ses 90 lits, il fallut installer 30 couchettes dans les couloirs.

Celles-ci entrèrent-elles dans les statistiques nationales ?

La planification de l'anarchie

LES disproportions géographiques, les dysharmonies du système hospitalier français ne doivent pas surprendre. Ils sont le fruit, comme l'avoue le numéro de la très officielle **Revue française des Affaires sociales** consacrée à **« L'hospitalisation publique en France »** (3e trimestre 1973), de la **« poussée anarchique d'établissements »** qui marqua le début du siècle, parce que, **« respectueuse des droits de chacun, la République croyait fermement qu'à elles seules, l'émulation et la concurrence permettraient d'aboutir à un équilibre satisfaisant ».**

Ce ne fut qu'en 1958 que la législation établit le principe d'une coordination des établissements publics et privés. La loi de 1970 a en outre créé une **« carte sanitaire »** qui doit, d'après la même

● DEUX DANS UN LIT

Dans les hôpitaux des siècles passés, il n'était, paraît-il, pas rare de mettre plusieurs malades dans un même lit. La chose risque-t-elle de se reproduire, avec le manque de lits dont souffrent certains hôpitaux ? C'est en tout cas la question que les Lyonnais pouvaient se poser en lisant cette anecdote, dans un de leurs quotidiens, à propos de « l'embouteillage » du service des urgences médicales d'Edouard-Herriot, en juin 1974 :

« Avant-hier, il s'est même produit un incident qui en dit long. Un malade ayant quitté sa couchette de fortune pour se rendre aux toilettes, un autre malade arriva dans le service et s'installa sur le lit à roulettes. Lorsque le premier revint, il n'eut d'autre ressource que de demander à l'intrus de se pousser pour lui faire une place. »

● LES SALLES COMMUNES ONT LA VIE DURE

En 1968, Debré annonçait la disparition prochaine des salles communes. Trois ans plus tard, Boulin promettait que 1971 serait leur « année de deuil ». En 1973, Poniatowski, plus prudent, annonçait leur suppression pour 1980. Et depuis deux ans, Simone Veil n'a pas manqué, elle non plus, d'affirmer que leur disparition était proche.

Il n'en reste pas moins que le pourcentage des lits en chambre de plus de quatre lits ne diminue que très lentement. De 1966 à 1972, par exemple, il est passé de 40 % à 30 %, ce qui, compte tenu de la construction de nouveaux hôpitaux, indique un taux de transformation des anciens bâtiments extrêmement faible.

Il est significatif aussi que ce soient les plus défavorisés qui soient condamnés à la chambre commune et que plus de 50 % des lits d'hospice de vieillards soient situés, la même année, en chambre commune.

Comme il est déplorable que, dans les hôpitaux publics, une demande de chambre particulière entraîne des frais supplémentaires à la charge de l'assuré et que les bénéficiaires de l'aide médicale n'y aient pas droit.

Cette salle aura-t-elle disparu en 1980, comme l'a promis Poniatowski ?

● DANS UN HOPITAL, UN « INCIDENT TECHNIQUE » CE PEUT ETRE CRIMINEL

Montyon, service de neuro-chirurgie de la Pitié-Salpêtrière (Paris), accueille des malades qui ont des difficultés respiratoires et qu'il faut placer en respiration assistée. Mais les pannes d'électricité y sont très fréquentes et, il y a un mois, tous les appareils de respiration assistée se sont arrêtés. Heureusement, le personnel s'en est aperçu et a actionné les appareils à la main.

Salle Berger, service de réanimation neurologique, les boxes ne sont pas équipés de prises électriques en nombre suffisant pour tout le matériel lorsqu'il y a deux malades dans un box. Il faut aller les brancher dans le couloir ou dans un autre box, avec tous les risques que cela comporte quand quelqu'un se prend les pieds dans le fil.

Par ailleurs de nombreux appareils de respiration artificielle ne sont pas équipés d'un système d'alarme — qui pourtant existe — alors que, pour quelques centaines de francs de plus par machine, le personnel pourrait être immédiatement averti de la moindre défaillance matérielle.

Voilà comment des malades peuvent être exposés à des dangers mortels, pour des économies de bouts de chandelle.

● QUAND UN MEDECIN PREND (POUR LES MALADES) UN RISQUE DE CONTAGION

Début décembre 1975, les travailleurs d'une cantine de l'hôpital de Rangueil (CHR de Toulouse) passent la visite semestrielle au service de la médecine préventive. Des prélèvements de gorge révèlent qu'une dizaine d'entre eux sont porteurs de staphylocoques dorés.

Le médecin responsable de la médecine préventive leur délivre un bon pour aller chercher des antibiotiques à la pharmacie, mais ne donne aucun arrêt de travail, sous prétexte qu'ils ne sont pas malades, mais « porteurs sains ». Ce qui est sans doute vrai, mais ne les empêche pas de pouvoir contaminer les aliments qu'ils manipulent, et donc les malades qui les mangeront. **« Ils peuvent continuer à travailler,** dit-il, **ils devraient porter des gants et ne pas parler pour éviter de postillonner ».**

Après dix jours de traitement, une deuxième analyse montrait que certains de ces travailleurs étaient toujours porteurs de staphylocoques dorés.

Un patron de restaurant qui se conduirait comme le médecin risquerait une peine de prison ! Et il aurait pourtant l'excuse de ne pas connaître exactement, lui, le risque qu'il ferait courir à ses clients.

● LE REVEIL A DEUX HEURES DU MATIN

A l'hospice de Denain, il n'y a, la nuit, que deux veilleuses pour les deux étages, c'est-à-dire pour au moins 120 personnes, dont les deux tiers sont impotentes.

Le matin, elles doivent faire tous les changes et quelques toilettes, pour décharger un peu leurs collègues de jour qui ne s'en sortent pas. Aussi, pour avoir fini à temps, doivent-elles commencer à réveiller les vieux à deux heures et demie du matin.

Dans les autres services de l'hôpital, c'est mieux : on ne commence qu'à quatre heures !

● OU ETAIT DONC « LAISSEZ-LES VIVRE » ?

La maternité Salengro, du CHR de Lille, a été fermée en novembre 1972, après que la presse eut révélé qu'au cours des mois pré-

QUE

L'une des nombreuses salles communes qui subsistent encore et dans lesquelles en particulier des dizaines de milliers de vieillards sont condamnés à finir leurs jours.

De l'hôpital rural au centre hospitalier régional

DANS le cadre de la loi de 1958, on distinguait quatre sortes d'hôpitaux publics :

— Les hôpitaux ruraux, petits établissements comprenant une section hospice, pour les vieillards, et une section hospitalisation, où tous les médecins de la circonscription peuvent venir librement soigner leurs malades ;

— Les hôpitaux proprement dits, comportant en règle un service de médecine générale, un service de chirurgie générale, un service de maternité, un service de radiologie, un laboratoire biologique, et organisant des consultations externes ;

— Les centres hospitaliers, situés le plus souvent dans la préfecture du département et comportant des services de spécialités courantes (ORL, ophtalmologie, stomatologie, pédiatrie) ;

— Enfin, en haut de la pyramide, les centres hospitaliers régionaux (CHR), situés le plus souvent au chef-lieu de la région et se distinguant du centre hospitalier par un plus grand nombre de services, appartenant à des spécialités plus nombreuses. Beaucoup de CHR regroupent en fait plusieurs établissements. Situé dans une ville de facultés, le CHR est en même temps, de règle, un centre hospitalo-universitaire (CHU).

Cette nomenclature est aujourd'hui dépassée, puisque la loi de 1970 et les textes qui l'ont suivie séparent désormais l'hôpital (où l'on soigne des malades ou des blessés) de l'hospice (pour vieillards ou infirmes), ne distinguent plus les hôpitaux proprement dits des centres hospitaliers, et a transformé les hôpitaux ruraux en « unités d'hospitalisation ». Mais l'ancienne nomenclature est encore communément utilisée.

Au 1er janvier 1973, les 427.035 lits dont disposaient les établissements hospitaliers généraux publics (les hôpitaux psychiatriques et les sanatoriums ne sont donc pas compris) se répartissaient comme suit :

— 50.466 lits pour les 368 hôpitaux ruraux recensés (soit une moyenne de 137 lits par hôpital rural) ;

— 147.949 lits pour les 401 hôpitaux proprement dits (soit une moyenne de 369 lits par établissement) ;

— 102.499 lits pour les 99 centres hospitaliers (soit une moyenne de 1.035 lits par centre) ;

— 126.121 lits pour les 27 CHR (soit une moyenne de 4.671 lits par CHR).

Il faut enfin signaler qu'avec l'Assistance Publique de Paris, les Hospices Civils de Lyon et l'Assistance Publique de Marseille, les trois plus grandes villes de France disposent d'une organisation administrative coiffant l'ensemble de leurs hôpitaux publics.

revue, « **pour chaque secteur et région, recenser les équipements existants, déterminer la nature, l'importance et l'implantation des installations comportant ou non des possibilités d'hospitalisation, nécessaires pour satisfaire les besoins sanitaires de la population** ».

Le ministère de la Santé pourrait ainsi réaliser une véritable planification de l'équipement hospitalier si, d'une part, il avait les moyens de réaliser les investissements nécessaires pour cela et, d'autre part, le désir et la possibilité d'imposer ses décisions au secteur privé.

Mais, dans ce dernier domaine, la revue du ministère déjà citée insiste sur le fait que « **la coopération du secteur hospitalier privé avec les établissements publics... reste facultative** » et précise : « **La loi insiste d'ailleurs sur ce droit** ».

Quant au problème encore plus déterminant des crédits d'investissement ou de modernisation, ceux dont disposent le ministère de la Santé sont si minces qu'ils ne lui permettent pas, même s'il le voulait, d'intervenir réellement. Et les différents centres hospitaliers — financièrement autonomes — sont guidés dans leurs investissements autant par leurs possibilités que par leurs besoins ou par ceux de la « carte ».

Dans l'état actuel des choses, celle-ci a donc toutes les chances de rester la constatation de ce qu'il faudrait — suivant le ministère — et non l'exposé de ce qui sera à l'issue du plan.

cédents il y avait eu plusieurs décès d'enfants, à la suite d'une épidémie de gastro-entérite infectieuse.

Tout avait commencé durant l'été 1972. En temps normal, la maternité était déjà trop petite. Mais en juillet-août, de nombreuses cliniques privées de la région fermaient et leur clientèle arrivait en plus. L'encombrement atteignait 150 % de la capacité normale de la maternité, bien que les accouchées ne soient restées que deux ou trois jours après leur accouchement (la durée moyenne d'un séjour en maternité est de huit jours). Certaines étaient installées dans les couloirs, sur des couchettes, des matelas ou des lits de camp.

Le personnel, réduit en période de congé annuel, était débordé, ne pouvait plus désinfecter et ne se rendait même pas compte de l'étendue de l'épidémie de diarrhée.

Trois ans plus tard, la maternité Salengro n'est toujours pas rouverte. Il est plus facile, pour l'administration, de fermer un service que de le rénover.

● LE GENERAL ET LA CENTENAIRE

Branle-bas à l'hôpital A. Chenevier de Créteil, fin janvier. Sur ordre de la direction, on a tout astiqué dans les « Nouveaux Pavillons », où 124 « grand-mères », impotentes et trop désorientées pour pouvoir vivre seules, attendent pendant des années, à six par chambre, un hypothétique placement dans une maison de retraite et, plus généralement, la mort. D'habitude, l'ambiance est sinistre, l'atmosphère nauséabonde, car les quelques infirmières et aides-soignantes, en nombre plus qu'insuffisant, ne savent où donner de la tête et les malades restent parfois plusieurs heures dans leurs excréments. Mais cette fois-ci, on a réquisitionné pour quelques heures des plantes vertes dans tout l'hôpital et les jardiniers ont dû planter en catastrophe des parterres de fleurs devant les pavillons en préfabriqué.

Pourquoi tout ce remue-ménage ? Parce qu'une pensionnaire fêtait son centième anniversaire. Ou plutôt, parce qu'à cette occasion le général Billotte, maire de Créteil et député UDR du Val-de-Marne, est venu lui rendre visite.

Le plus cynique, c'est qu'on a mis la pauvre vieille dans une des quatre chambres individuelles... où elle ne resta que cinq jours ! Quand on lui a demandé comment elle allait, elle a répondu : « **Aujourd'hui, je suis belle et je sens bon** » !

Enfin, il restera toujours de cette visite un bouton de porte changé pour l'occasion...

● LE BAGNE A VIE

Avec les hospices de vieillards ce sont incontestablement les hôpitaux psychiatriques (les uns et les autres ayant cette particularité de recevoir des malades sans défense) qui connaissent les conditions d'hospitalisation les plus déplorables. Et pourtant, il s'agit là d'établissements où les malades effectuent des séjours prolongés.

Qu'on en juge. Sur les 114.257 malades présents dans l'ensemble des hôpitaux psychiatriques du pays au 1er janvier 1971, 69 % étaient là depuis plus d'un an et 29 % — près d'un tiers — depuis plus de dix ans.

Alors, n'est-ce pas pour ces malades qui risquent de passer plusieurs années de leur vie, sinon toute leur vie, à l'hôpital, que celui-ci devrait être le plus confortable et le plus humain possible ?

CLINIQUES PRIVÉES
tout ce qui brille n'est pas or

Parallèlement aux hôpitaux publics, il existe tout un ensemble d'établissements privés. Mais ceux-ci appartiennent à deux catégories bien distinctes. Les uns sont des établissements à but non lucratif et appartiennent à des associations diverses, syndicales, religieuses ou « philantropiques », comme la Croix-Rouge.

Les autres, les plus nombreux puisqu'ils représentent 73 % des lits privés dans le pays, sont tout simplement des entreprises capitalistes dont le but final est la recherche du profit.

Bien des gens préfèrent en effet, lorsqu'ils ont besoin de subir une intervention chirurgicale, recourir à une clinique privée. Ils pensent qu'ils y seront mieux soignés que dans un hôpital public. Mais c'est rarement vrai. Car ce que les cliniques privées soignent surtout, ce sont les apparences.

Le malade y bénéficie souvent d'un confort plus grand. Mais, sur le plan de l'équipement médical et chirurgical, ces cliniques ne peuvent généralement pas se comparer aux grands hôpitaux publics.

C'est la faiblesse de leurs investissements en ce domaine qui explique d'ailleurs en partie pourquoi elles peuvent offrir une meilleure « hôtellerie ». Mais ce n'est pas la seule raison. La grande majorité des cliniques privées sont spécialisées dans deux domaines d'un excellent rapport financier. La petite et la moyenne chirurgie, et la maternité. Elles laissent aux hôpitaux publics les opérations délicates, exigeant un matériel « lourd », et les malades chroniques. La dernière raison enfin qui explique leur état de santé florissant, c'est qu'elles bénéficient — aussi peu connu que cela soit — de tarifs de remboursement des honoraires médicaux nettement supérieurs à ceux des hôpitaux publics.

Voilà pourquoi, loin d'être un complément au système public, les cliniques privées vivent en fait en parasites sur lui et sur la Sécurité sociale.

dossier HOPITAUX

DU DEVOUEMENT...

Les métiers de l'hôpital

Quand on pense hôpital, on pense aussitôt médecins et infirmières. Mais ces deux catégories ne représentent pas, loin de là, la majorité des travailleurs hospitaliers.

Pour l'ensemble des hôpitaux généraux publics, l'ensemble des médecins (depuis les chefs de service jusqu'aux internes) représente moins du dixième des effectifs totaux. En 1971, par exemple, ces hôpitaux employaient 5.102 médecins à temps plein, 8.864 à temps partiel, 8.217 attachés assurant des vacations, et 6.793 internes.

L'immense majorité du personnel des hôpitaux est donc constitué de non-médecins et, là-dessus, le personnel soignant (celui qui a reçu une qualification pour s'occuper des malades) représente moins de la moitié du total. Les mêmes statistiques de 1971 montraient en effets que, sur les quelque trois cent mille membres que comptait alors le personnel non médical des hôpitaux, les infirmières diplômées représentaient 19,5 % de ce chiffre, les aides-soignantes 18 % et les autres membres du personnel soignant (masseurs - kinésithérapeutes, manipulateurs de radiologie, etc.) environ 2 %. Le personnel technique, n'ayant pas de rapports directs avec les malades (laboratoires, pharmacie, etc.) représentait un chiffre à peu près équivalent.

Plus de la moitié du personnel des hôpitaux généraux publics était constituée par le personnel de service (27 %), les employés de l'administration (10 %) et les travailleurs des services généraux (entretien, chauffage, buanderie, etc.), qui constituaient près de 20 % du total.

HORAIRES REPOS ET VACANCES

Les malades sont à l'hôpital vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours par semaine. Cela, joint à la pénurie générale de personnel, impose au personnel des conditions d'horaires très astreignantes. Voici, par exemple (car cela peut varier d'un hôpital à l'autre) comment les choses se passent pour les infirmières de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris.

Le personnel soignant travaille en trois équipes : 6 h - 14 h, 14 h - 22 h et 22 h - 6 heures.

Les repos hebdomadaires (cela n'est la règle que pour les infirmières diplômées) sont accordés de la manière suivante :

— Première semaine : mardi et mercredi.
— Deuxième semaine : mercredi et jeudi.
— Troisième semaine : jeudi et vendredi.
— Quatrième semaine : vendredi et samedi.
— Cinquième semaine : samedi, dimanche et lundi.
— Sixième semaine : dimanche, lundi et mardi.

Comme à chaque fois il y a décalage d'un jour, le cycle court sur sept semaines, pendant lesquelles l'infirmière aura bien eu quatorze jours de congés, en six fois, avec seulement deux dimanches, et un seul week-end (samedi et dimanche).

Les congés d'été sont pris de la même manière par roulement, pendant une période de sept mois (d'avril à octobre). Ce qui fait qu'il faut généralement attendre sa cinquième année de service pour pouvoir partir en juillet ou en août.

Comment s'étonner après cela que de nombreuses infirmières, aspirant à une vie de famille normale, quittent chaque année les hôpitaux publics.

La hiérarchie du personnel soignant

L'une des caractéristiques du personnel soignant des hôpitaux est la barrière infranchissable qui sépare les médecins des non-médecins.

Les capitalistes affectionnent généralement — même si elles ne reposent que sur des exemples rarissimes — les histoires d'ouvriers ou d'employés qui, partis de rien, sont arrivés au sommet de la hiérarchie. Elles leur donnent l'impression que leur système est juste. Eh bien, de telles légendes ne sauraient avoir cours dans les hôpitaux car, à moins d'abandonner son travail et d'aller s'inscrire à la faculté, l'infirmière ne sera jamais médecin.

Nous n'entrons pas ici dans le détail de la hiérarchie médicale hospitalière (notre prochain dossier devant être consacré aux médecins). Mais il est cependant nécessaire de noter que l'esprit de caste du corps médical n'est pas sans se refléter, parfois, dans les relations entre les différentes catégories du personnel soignant, non médecin.

Car ce que le grand public désigne sous le vocable général « d'infirmières » comprend en fait deux, voire trois catégories professionnelles distinctes.

Au sommet de la hiérarchie, il y a les infirmières proprement dites, titulaires du diplôme d'Etat. Mais chacun sait qu'elles sont en nombre très insuffisant, car les hôpitaux n'arrivent ni à recruter suffisamment d'infirmières, ni à garder celles qu'ils ont formées, tant les salaires sont insuffisants et les conditions de travail (notamment en ce qui concerne les horaires et le régime des jours de congé) astreignantes et peu propices à une vie de famille normale.

Alors, pour résoudre ce problème, les hôpitaux ont créé une catégorie d'auxiliaires, baptisées aides-soignantes et souvent recrutées dans le personnel de service, et formées par l'hôpital.

Mais cela ne résoud pas tous les problèmes de personnel. Aussi n'est-il pas rare de voir, dans certains services, les agents de service hospitaliers (ASH), qui ne devraient pas, normalement, s'occuper des malades, participer eux aussi aux soins.

Et il faut vraiment que, du haut en bas de l'échelle, toutes ces catégories du personnel fassent preuve d'un réel dévouement aux malades pour que, en dépit de l'insuffisance criante qui existe en personnel qualifié, et en personnel tout court, les hôpitaux parviennent tant bien que mal à remplir leur rôle.

COMMENT DEVIENT-ON INFIRMIERE ?

La formation des infirmières est assurée par un grand nombre de petites écoles (268 écoles, pour 28.367 élèves en 1973), dont une quarantaine dépendent de la Croix-Rouge et dont le plus grand nombre (les deux tiers) sont des écoles des hôpitaux publics.

L'intérêt que trouvent les hôpitaux à former eux-mêmes des infirmières est évident. D'une part, en échange d'une modeste rétribution versée pendant la durée des études, ils peuvent faire signer à leurs élèves un contrat les liant pour plusieurs années à l'hôpital. D'autre part, les études comprenant des stages dans les services, les élèves-infirmières constituent en fait une main-d'œuvre supplémentaire particulièrement bon marché. Enfin, l'école d'infirmières est censée assurer la « promotion sociale » des meilleures aides-soignantes. Et si celles-ci peuvent être effectivement rétribuées pendant leurs études d'infirmières, le travail qu'elles ont consacré à préparer l'examen d'entrée à l'école, lui, ne l'est pas.

Ce système de promotion sociale interne joue d'ailleurs à d'autres niveaux de la hiérarchie. Tous les hôpitaux ont pratiquement été conduits à former des aides-soignantes. Et aux infirmières, on fait miroiter la possibilité de préparer le certificat de « cadres » (surveillantes ou monitrices), ou un certificat de spécialité.

Mais tout cela n'empêche pas l'hémorragie constante de personnel vers le secteur privé, où les salaires sont généralement un peu meilleurs et les problèmes d'horaires moins astreignants. Et, en refusant de satisfaire les revendications de son personnel, l'administration se transforme ainsi, pour quelques économies de salaires et de personnel, en pourvoyeur du secteur privé en infirmières déjà formées et qualifiées.

Elle voudrait le faire exprès, qu'elle ne ferait pas autrement !

COMMENT ILS VOIENT LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTES CATEGORIES DU PERSONNEL

Une aide-soignante : « Le plus gros problème, c'est que les infirmiers et infirmières nous prennent un peu pour leurs larbins... Avec les médecins, il y a peu de contacts : ils ne s'adressent jamais à nous ».

Un infirmier du même service : « Nous nous considérons sur le même pied d'égalité que les aides-soignants ».

Une infirmière : « Avec les médecins, de très bonnes relations. On travaille de plus en plus en équipe. Ce sont les internes qui sont les plus méprisants. Pas les grands patrons. Il y a cependant souvent une différence de considération par le médecin entre infirmière et infirmier : l'infirmière, c'est la petite débile, l'infirmier, lui, est pris au sérieux ».

Un agent de service : « Les médecins ne tiennent absolument pas compte du personnel de service et du travail que l'on fait. C'est souvent qu'ils passent dans les services juste après qu'on ait lavé par terre. Eh bien, au lieu d'attendre deux minutes, ils piétinent, et il n'y a plus qu'à recommencer ».

Une infirmière : « Avec les infirmières, les médecins entretiennent surtout des relations médicales. Mais ce qui est flagrant, c'est qu'ils ne parlent ni aux ASH (agents de service), ni aux aides-soignantes ».

Une laborantine : « Dans un service, ils ont fait un repas pour le réveillon, avec tout le personnel. Les médecins et les infirmières étaient à une table, la table des ASH était à part, et il n'y avait aucun échange ».

Un agent de service : « Peu de relations avec les nouvelles infirmières qui sont pédantes. Ici, ce n'est pas la grande famille. Nos relations sont meilleures avec les aides-soignantes : on leur donne parfois un coup de main ».

Nous ne publions pas ces extraits d'interviews pour le malin plaisir de les opposer les uns aux autres, mais parce qu'ils illustrent la manière dont chaque catégorie de personnel voit parfois les autres, et qui n'est que la répercussion, sur l'ensemble de ce personnel, de l'esprit de caste du corps médical.

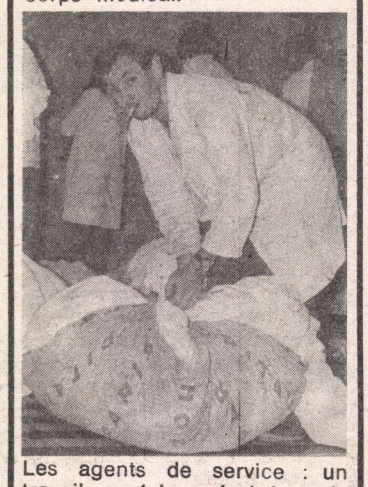

Les agents de service : un travail parfois méprisé mais toujours nécessaire.

...MAIS PAS DE CREDITS

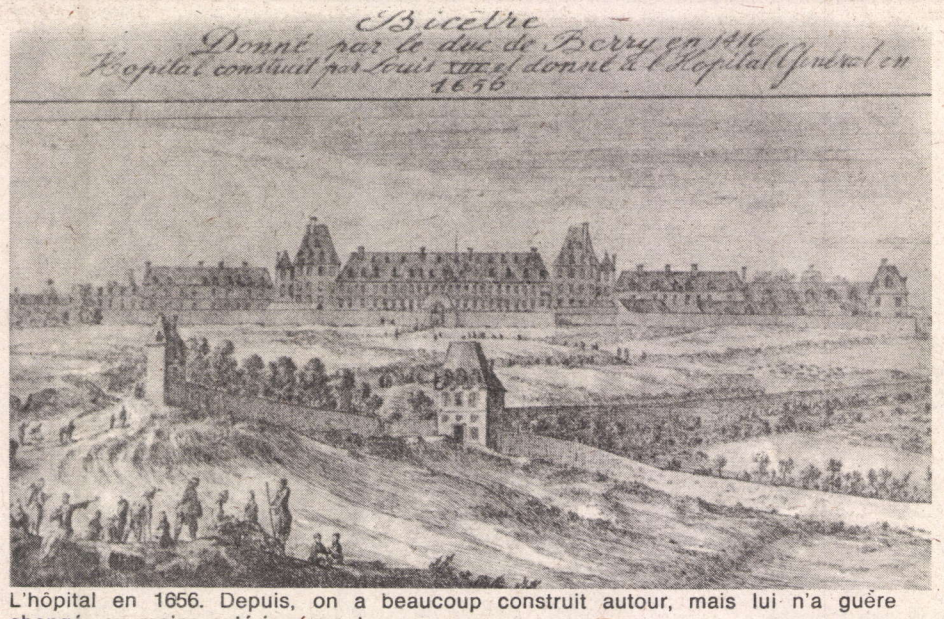

L'hôpital en 1656. Depuis, on a beaucoup construit autour, mais lui n'a guère changé, au moins extérieurement.

La carence de l'État

Une statistique officielle datant de 1967 montrait que les dépenses d'hospitalisation avaient été couvertes, cette année-là :

— pour 13,75 % par l'Etat et les collectivités locales (et en fait, plus par ces dernières que par l'Etat) ;
— pour 68,32 % par la Sécurité sociale ;
— pour 1,92 % par les mutuelles ;
— et pour 27,04 % par les ménages.

Cette faible participation de l'Etat aux dépenses hospitalières n'est pas surprenante, quand on sait que le budget de la Santé représente, bon an mal an, 4 % du budget national, c'est-à-dire à peine plus que le budget des anciens combattants, et quatre fois moins que le budget de l'armée.

Or il s'agit là d'un état de fait profondément anormal, car ce que l'Etat fait payer-là à la Sécurité sociale — c'est-à-dire, en dernière analyse aux travailleurs qui alimentent les caisses de cet organisme — ce ne sont pas seulement les soins médicaux prodigués aux assurés, c'est en fait tout l'entretien et le développement de l'infrastructure hospitalière du pays, qui devrait lui incomber. Un peu comme s'il faisait payer les écoles aux associations de parents d'élèves !

Car enfin, avant la création de la Sécurité sociale, la construction et l'entretien des hôpitaux publics n'incombaient-ils pas à l'Etat, en tant que service public ? Alors, pourquoi l'Etat a-t-il profité de la création de cette Sécurité sociale pour se décharger presque complètement sur elle des investissements hospitaliers, sinon parce qu'il préfère financer la force de frappe et Concorde que l'équipement hospitalier du pays ?

Comment la Sécurité sociale finance les investissements hospitaliers

Le financement de la Sécurité sociale aux investissements hospitaliers emprunte trois voies différentes.

La première, la plus directe, est celle de la subvention pure et simple.

La deuxième voie, plus complexe, est celle des prêts, qui seront remboursés ensuite par une partie des prix de journée, eux-mêmes remboursés par la Sécurité sociale !

La troisième voie, c'est précisément celle de ces prix de journée, dans lesquels est inclus l'amortissement des locaux et du matériel. C'est-à-dire qu'en fin de compte, la Sécurité sociale paie la plus grande partie des investissements hospitaliers.

Et ce n'est pas la nouvelle législation, autorisant les hôpitaux à contracter des emprunts sur le marché des capitaux, qui y changera quelque chose. Car elle n'aboutira qu'à faire payer en plus les intérêts à la Sécurité sociale !

QUAND L'ETAT FAIT LE GENEREUX AVEC L'ARGENT DES HOPITAUX

« En matière d'hospitalisation, les examens et soins dispensés à certains malades (il s'agit essentiellement des bénéficiaires de l'aide médicale et de pensionnés militaires) **figurent dans la comptabilité des actes pratiqués, mais ne sont pas facturés. Il s'agit donc de prestations gratuites fournies à l'Etat par l'hôpital public, sans compensation d'aucune sorte ».**

C'est la **Revue française des Affaires sociales,** éditée par le ministère de la Santé qui le dit. Et ça se passe de commentaires.

L'hôpital c'est encore très cher

Ceux qui croiraient encore à la légende de l'hôpital bon marché devraient consulter les tarifs de l'Assistance Publique de Paris : 382 F la journée d'hospitalisation en médecine, 525 F en chirurgie ou en maternité, 1145 F dans les services ultra-spécialisés et 2065 F dans ceux où on pose des stimulateurs cardiaques.

Bien sûr, pour les bénéficiaires de la Sécurité sociale, une grande partie de ces dépenses sont remboursées, et les plus élevées le sont généralement à 100 %. Mais le ticket modérateur (la part qui reste à payer à l'assuré) n'en représente pas moins, parfois, des sommes très élevées.

En médecine générale par exemple, le remboursement à 100 % n'intervient qu'au-delà du 30e jour d'hospitalisation. C'est-à-dire que le malade qui aura le malheur de rester hospitalisé dans un tel service un mois, ou plus, recevra à la sortie une note à régler de 2 292 F

Or ce même malade aura vu ses revenus diminuer à cause de sa maladie, s'il ne dispose que des indemnités journalières de la Sécurité sociale, qui seront encore réduites du fait de son hospitalisation. Par exemple, un ouvrier gagnant 2 000 F par mois verra ses indemnités journalières, qui s'élèveraient à 1 000 F s'il était chez lui, réduites (dans le cas d'un célibataire) des 3/5. Il ne touchera donc, pour régler ses 2 292 F, que 400 F d'indemnités journalières. Et nous n'avons pas pris le pire des cas, ni en ce qui concerne les frais d'hospitalisation, ni en ce qui concerne les indemnités journalières.

On ne s'étonnera pas, après cela, que, dans les familles pauvres, un séjour à l'hôpital soit encore souvent une catastrophe financière.

L'INFLATION DES PRIX DE JOURNEE

De 1950 à 1971, le prix moyen de la journée d'hospitalisation dans l'ensemble des hôpitaux publics a augmenté, d'après des sources officielles, de 11,5 % par an, alors que, selon la même source, le coût de la vie n'avait augmenté que de 4,9 % par an.

Entre 1971 et 1976, la journée de médecine générale de l'Assistance publique de Paris est passée de 169 F à 382 F, soit une augmentation moyenne de 15 % par an (27 % entre 1975 et 1976). Là aussi, le rythme d'augmentation est nettement supérieur au coût de la vie. Et encore ces chiffres ne décrivent-ils qu'imparfaitement la réalité, puisque, au fil des ans, les tarifs pour services spécialisés ou ultra-spécialisés se sont multipliés, entraînant une hausse réelle des prix d'hospitalisation bien supérieure à celle que ces indices mettent en évidence.

La justification officielle de ces hausses fulgurantes réside dans la multiplication des actes et examens entraînés par le progrès technique. Et il est vrai que comparer le prix de journée de 1950 et celui de 1976, c'est comparer deux choses profondément différentes. Mais il n'en reste pas moins que, pour l'assuré qui paie le ticket modérateur, le fait de se faire soigner à l'hôpital revient de plus en plus cher. Et que cela aussi est profondément anormal.

Qui dirige les hôpitaux ?

Légalement, chaque hôpital public, (1) du plus humble hôpital rural au centre hospitalier régional géant, constitue une unité autonome, dotée de la personnalité juridique et où le pouvoir serait exercé par une sorte d'appareil législatif, le conseil d'administration, et par un exécutif réduit au directeur.

Le nombre des membres du conseil d'administration dépend évidemment de la taille de l'hôpital mais, dans tous les cas, les mêmes principes président à sa composition. Il s'agirait, d'après le ministère de la Santé, d'y associer « les représentants des différentes catégories de personnes intéressées à la bonne marche de l'établissement ». **Les usagers, c'est-à-dire les malades, futurs malades et leurs proches, y seraient représentés par des représentants des collectivités locales concernées (communes ou départements). Le personnel médical, le personnel non médical et la Sécurité sociale y sont également représentés, de même que l'autorité de tutelle, c'est-à-dire le préfet.**

Pour faire plus démocratique, la présidence appartient d'ailleurs obligatoirement à un « représentant des collectivités locales, c'est-à-dire à un élu du suffrage universel ».

Ce conseil d'administration est en particulier chargé d'établir le budget de l'hôpital, de proposer le prix de journée, de décider des acquisitions, des emprunts, des constructions, des créations, modifications ou suppressions de service, etc. Mais le pouvoir central a tout de même pris des précautions pour que cette autonomie ne puisse pas lui poser de problèmes. Car le préfet dispose du droit de veto sur ses décisions.

(1) Rappelons que les hôpitaux de Paris, Lyon et Marseille sont coiffés par une administration centrale, et fonctionnent donc en dehors du cadre de cette loi.

COMMENT SONT FORMES LES DIRECTEURS D'HOPITAUX ?

Contrairement à une idée répandue, il ne faut pas obligatoirement être médecin pour être directeur d'hôpital.

Les directeurs d'hôpitaux sont formés par l'Ecole Nationale de la Santé Publique de Rennes, qui recrute ses élèves par deux concours parallèles, l'un ouvert aux cadres hospitaliers ayant accompli un certain nombre d'années de service dans les hôpitaux, et l'autre à tout possesseur d'un diplôme au moins équivalent à une licence (il s'agit le plus souvent de licenciés en droit ou en sciences économiques).

Après une année d'enseignement théorique, chaque élève effectue un stage de deux ans en qualité d'assistant du directeur d'un hôpital important. A l'issue de ce stage, il pourra être nommé directeur d'un établissement de 200 à 500 lits, ou intégré à l'équipe de direction d'un hôpital plus important.

dossier HOPITAUX

POUR UN VRAI SERVICE PUBLIC

Des services irremplaçables

Quand on pense hôpital, on pense aussitôt hospitalisation. Mais les soins donnés aux malades qui ne pourraient pas être traités à domicile ne constituent pas la seule fonction de l'hôpital public.

Les hôpitaux offrent directement au public d'autres services. Ils assurent par exemple, avec les consultations externes, que fréquentent chaque année des millions de personnes (huit millions en 1972), une médecine de qualité à bon marché. Ils assurent également un service d'urgence absolument irremplaçable.

L'incurie des pouvoirs publics, le manque de crédits font certes que ce service se révèle souvent insuffisant et qu'il est malheureusement trop fréquent, dans la région parisienne en particulier, d'apprendre qu'une ambulance transportant un malade ou un blessé a dû tourner des heures avant de pouvoir le faire hospitaliser. Mais si l'on compare néanmoins sur ce terrain-là les grands hôpitaux publics aux cliniques privées, la différence saute aux yeux. Car il n'y a que ces hôpitaux publics qui assurent jours et nuits dimanches et jours fériés, un service d'urgence fonctionnant tant bien que mal.

Les hôpitaux publics jouent encore un rôle de premier plan dans la recherche médicale et dans le progrès technique. Car s'ils ne sont pas toujours les seuls à utiliser des techniques d'avant-garde, ce sont pratiquement toujours eux qui les ont mises au point.

Et c'est dans ces hôpitaux d'ailleurs, que les chirurgiens des cliniques privées vont les apprendre.

Cette supériorité du secteur public n'est pas due à un hasard. Pour assurer un service satisfaisant en matière d'urgence, affirmait à la télévision le 10 février le professeur Huguenaud, responsable du SAMU (Service d'aide médicale urgente) de la région parisienne, il faut pouvoir ne pas tenir compte de la notion de rentabilité. La remarque vaut pour toute l'organisation de la médecine. Et c'est bien parce que les hôpitaux publics — même s'ils souffrent d'un manque de crédits — ne travaillent pas pour la recherche de bénéfices, qu'ils ont prouvé leur incontestable supériorité sur le secteur privé.

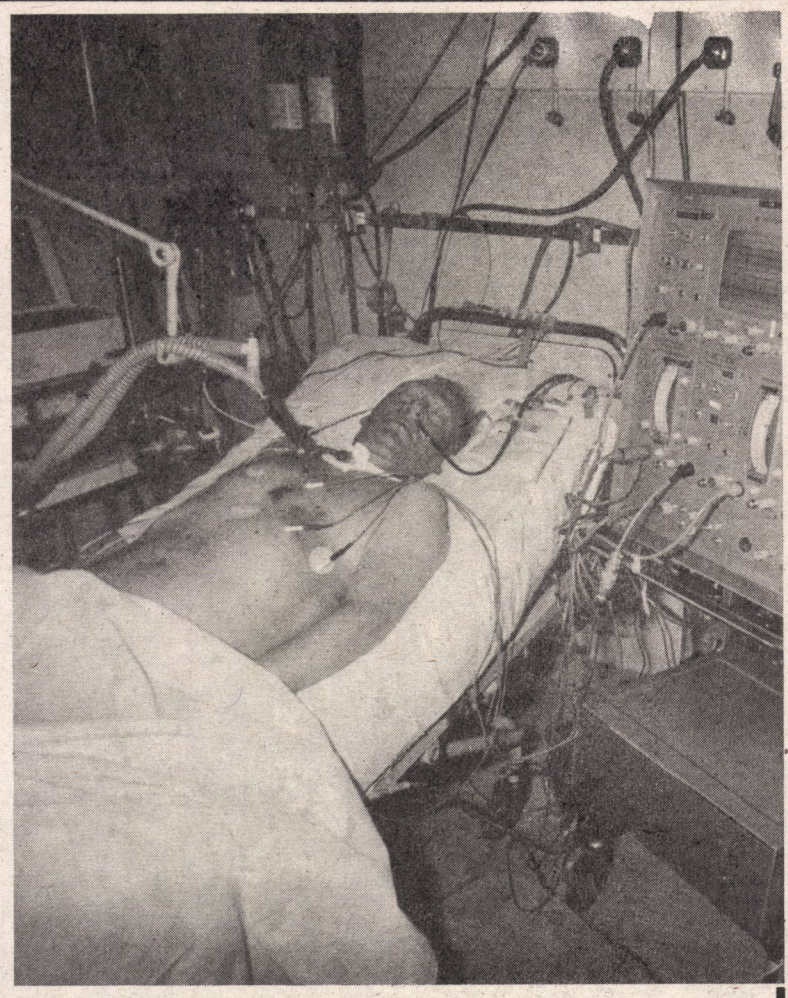

Grâce à leur haut niveau technique, les grands hôpitaux publics assurent des services irremplaçables.

Pour le contrôle de la population sur les hôpitaux

La médecine libérale implique, disent ses défenseurs, le libre choix du médecin par le malade, et, en cas d'hospitalisation, le libre choix de l'hôpital. Fort bien, mais où est donc, aujourd'hui, ce libre choix du malade ? En fonction de quoi va-t-il décider de se faire opérer dans telle clinique, ou dans tel service hospitalier ? Car il n'a pratiquement aucun moyen de juger de la valeur médicale de ceux-ci.

Il y a des cliniques de valeur sur le plan médical, et d'autres franchement médiocres. Il y a des services hospitaliers excellents, et d'autres médiocres. Pourquoi l'usager, le malade, n'aurait-il pas le droit de choisir son lieu d'hospitalisation en fonction des critères qui l'intéressent le plus, en l'occurrence leur compétence, plutôt que de devoir s'en remettre en fait au hasard ?

Cette manière de poser le problème choque bien des médecins, qui affirment que seuls des gens compétents peuvent apprécier la valeur professionnelle d'un confrère, la valeur médicale d'un service. Mais accepteraient-ils, ces médecins-là, de se faire imposer par leur garagiste le modèle de voiture de son choix, sous prétexte qu'ils ne connaissent rien à la mécanique ? Non, et quand certains problèmes dépassent leur compétence, ils demandent l'avis d'amis plus compétents qu'eux.

Eh bien, le problème se pose finalement de la même manière en ce qui concerne le choix d'un service hospitalier. Il faut que la population ait un droit de regard sur ce qui s'y passe, que leurs résultats et leurs statistiques ne restent pas connus de la seule administration, mais soient publiés et accessibles au grand public. Il faut que chaque groupe de la population puisse, directement ou par l'intermédiaire de médecins ayant sa confiance, juger de ce qui se passe dans tel hôpital, ou dans tel service.

Et un tel contrôle ne s'intéresserait pas qu'aux résultats finaux, il devrait aussi s'occuper de tous les aspects de la vie hospitalière.

Bien des drames, petits et grands, se passent quotidiennement dans les hôpitaux, dus à l'incurie administrative, au manque de personnel et de crédits, parfois aussi au comportement de tel ou tel membre du personnel médical ou para-médical. Eh bien, pourquoi cela devrait-il rester caché ? Le public, les malades, leurs familles, ont le droit de savoir. Et ce n'est pas seulement son intérêt, c'est aussi, finalement, celui des médecins sérieux, et de tout le personnel, qui ne peuvent que souhaiter faire la meilleure médecine possible.

Quand les travailleurs prendront le pouvoir, ils ne pourront certes pas rattraper d'un seul coup le retard accumulé dans le domaine de l'équipement hospitalier ; mais ils pourront immédiatement, par contre, faire en sorte que l'hôpital ne soit plus ce lieu où l'on appréhende d'autant plus d'aller que l'on ne sait pas trop ce qui se passe derrière ses murs, mais une maison de verre donnant la certitude que l'on y bénéficiera de ce qui pourra se faire de mieux en matière de soins.

Les syndicats du personnel hospitalier et le droit de contrôle de la population

Quand dans un hôpital éclate un drame dû à des conditions scandaleuses d'hospitalisation, l'administration arrive bien souvent, en prêchant le « devoir de discrétion » et en spéculant sur la solidarité avec l'établissement, à susciter parmi le personnel un réflexe de repliement sur soi qui le rend plus ou moins hostile à toute publicité donnée à ces faits à l'extérieur.

Les organisations syndicales adoptent même parfois une attitude semblable, au nom de « la défense de l'hôpital public ».

Mais ce n'est pas défendre l'hôpital public que de cacher ses imperfections ou ses tares. Malgré l'incurie de l'Etat capitaliste, l'hôpital public a largement démontré sa supériorité sur l'hospitalisation privée (en particulier celle à but lucratif) en assurant des services que les établissements privés sont incapables de rendre. Et la seule manière de défendre cet aspect positif de l'hôpital public actuel — son caractère social — c'est de dénoncer toutes les conséquences dues aux carences du pouvoir et de l'administration dans le domaine hospitalier.

Défendre l'hôpital public, c'est défendre les intérêts de la population. Et on ne défend pas la population en lui cachant quoi que ce soit.

Pour exercer leur contrôle sur tous les lieux d'hospitalisation, les travailleurs doivent y rencontrer l'appui de ceux d'entre eux qui y gagnent leur vie et de leurs organisations.

Le financement de l'enseignement médical

Les fonctions proprement hospitalières et celles de l'enseignement et de la recherche médicale sont étroitement imbriquées dans les Centres Hospitaliers Universitaires. En principe — les textes législatifs l'affirment — les dépenses liées à l'enseignement et à la recherche devraient être intégralement remboursées par l'Etat. En fait, il n'en est rien.

Par exemple, en 1963 un décret concernant les modalités du remboursement des frais d'enseignement public par l'Education Nationale a été publié et un crédit de dix millions ouvert à cet effet. Mais en 1973 ce crédit n'avait pas encore été réévalué, alors que le ministère de la Santé estime qu'en 1971 les dépenses corespondantes pouvaient être évaluées au minimum à 100 millions.

Autre exemple, la réforme des études médicales de 1969 fait obligation aux hôpitaux de fournir aux étudiants en médecine, pendant leurs dernières années d'études, un certain nombre de prestations en nature (fourniture et lavage des blouses, repas) et de les rémunérer (5 400 F par étudiant et par an, y compris les charges sociales). En 1971, ces dépenses étaient estimées à 84,4 millions de francs. Et un crédit de 24,3 millions seulement était inscrit au budget du ministère de la Santé pour ce type de dépenses.

A cela s'ajoutent bien d'autres frais ne serait-ce que la construction et l'entretien des locaux nécessaires à l'enseignement, qui grève lourdement le budget des hôpitaux.

En fait, les hôpitaux publics (et, à travers eux, la Sécurité sociale d'une part et les usagers d'autre part) financent largement l'enseignement et la recherche médicale, dont la charge devrait incomber à l'Etat seul.

Pas d'argent pour les crèches, des coups pour les parents

Pour soutenir les revendications du personnel des crèches départementales des Hauts-de-Seine, qui ont fait plusieurs jours de grève durant ces dernières semaines, une délégation de parents de jeunes enfants s'était rendue mercredi 4 février à la préfecture de Nanterre. La délégation, qui avait pu exposer ses revendications à des journalistes de FR3 et demandait ensuite à être reçue par le préfet, afin de lui remettre des pétitions de soutien au personnel des crèches, a été violemment agressée par les policiers présents, dès que les journalistes ont eu le dos tourné.

Trois parents ont été arrêtés, après avoir été frappés à coups de pied et de poing et empoignés par les cheveux par ces brutes en uniforme. Ils ont été relâchés à minuit, sur intervention des élus communistes de Nanterre et de Gennevilliers, d'un avocat, de l'union locale CFDT et après qu'un médecin appelé par les autres parents fut venu les visiter.

Comme souvent en pareil cas, ce sont les victimes qui ont été inculpées, **« de violence à magistrat de l'ordre administratif et agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions » !**

Crèche occupée à Gennevilliers (Hauts-de-Seine). (Ph. ADJA)

Les inculpés sont tenus, en attendant la fin de l'instruction, de pointer chaque dimanche au commissariat de leur domicile. Dimanche 8 février, des délégations nombreuses les ont accompagnés aux commissariats de Gennevilliers et de Courbevoie, à l'appel des parents, des syndicats et des partis de gauche.

Les avortements mortels de La Varenne : LES VRAIS MEURTRIERS

Un médecin de La Varenne-Saint-Hilaire, dans la région parisienne, le docteur Suzanne Korb-Horowitz, vient d'être écrouée à la prison de Fleury-Mérogis, après avoir été inculpée d'homicides involontaires et d'avortements illégaux. Elle est en effet accusée d'avoir pratiqué des manœuvres abortives ayant entraîné la mort d'une de ses patientes en avril 1974 et d'être de la même manière responsable du décès, en octobre dernier, d'une jeune femme enceinte de trois mois.

La première inculpation a été faite au nom de l'ancienne loi, qui interdisait tout avortement. La seconde au nom de la loi Veil, qui ne l'autorise que jusqu'à la dixième semaine de grossesse.

Pour la deuxième affaire, le parquet aurait retenu contre le docteur Korb-Horowitz — d'après **Le Journal du Dimanche** du 8 février — le fait **« qu'il avait enfreint les prescriptions sur la nouvelle loi sur l'avortement, notamment en intervenant passé le délai de dix semaines de grossesse et en opérant en dehors d'un service hospitalier spécialisé ».**

Mais les deux reproches sont parfaitement contradictoires. Comment le docteur Korb-Horowitz aurait-elle pu faire opérer sa patiente **« dans un service hospitalier spécialisé »,** puisque la loi le lui interdisait ?

Et tout le problème est là. Nous ne savons pas si ces deux décès à deux ans d'intervalle sont dus à une série de malchance, ou s'ils mettent en cause la compétence professionnelle du docteur Korb-Horowitz. Mais une chose est certaine: bien qu'elle représente incontestablement un progrès, la loi Veil condamne encore un certain nombre de femmes à recourir à l'avortement clandestin, avec tous les dangers qu'il comporte, même lorsqu'il est pratiqué par un médecin. Et les vrais responsables de ces deux décès, ce sont en fait les législateurs qui, après avoir refusé aux femmes le droit de décider de mettre fin à une grossesse non désirée, ne le leur ont finalement accordé que dans d'étroits délais.

Isabelle DUBOIS

Réunions publiques LUTTE OUVRIÈRE

TOULOUSE

En raison de l'indisponibilité de la salle le jeudi 12 février 1976 le meeting Lutte Ouvrière aura lieu le

Jeudi 19 février à 21 heures
salle du Sénéchal (rue de Rémusat)

Après le 22e Congrès
OU VA LE PCF ?

LENS

Samedi 21 février
15 heures
115, rue Eugène-Bar
salle n° 1
du Centre Léon-Jouhaux

LE PCF
ET LES REVOLUTIONNAIRES

LILLE

Vendredi 27 février
20 heures
salle du sous-sol
du Beffroi de la Mairie

LE PCF
ET LES REVOLUTIONNAIRES

en bref

L'EXTREME-DROITE, MATRAQUE HAUTE

Vendredi 4 février, vers 18 h 30. un petit groupe de vendeurs, garçons et filles, proposaient comme chaque semaine, **Lutte Ouvrière** aux nombreux passants du carrefour de la Chaussée-d'Antin, à Paris, à proximité des grands magasins.

Soudain, une demi-douzaine de vendeurs d'extrême-droite arrivent en scandant **« Front National », « le désordre ne sera pas dans la rue, achetez le journal de Le Pen ».**

Puis, quelques secondes après, une dizaine de « gros bras », en brodequins, tenues kaki, matraques à la main, surgissent et se précipitent vers nos camarades, et les poursuivent sur plusieurs centaines de mètres.

Faut-il que ces gens-là se sentent couverts pour parader en tenue para-militaire à l'un des carrefours les plus populaires de la capitale ! Ils agiraient avec l'assentiment de la police qu'ils ne se sentiraient pas plus à l'aise...

ATTENTAT CONTRE « LIBERATION »

Un attentat a été commis dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 février contre la façade du quotidien d'extrême-gauche **Libération** dont les bureaux sont situés 27, rue de Lorraine, dans le 19e arrondissement, à Paris. Deux ou trois cocktails molotov ont été lancés contre les vitres de la seule pièce encore éclairée à l'heure de l'attentat. Sous l'effet de la chaleur, le vitrage de sécurité a fondu mais les engins n'ont pas pu pénétrer à l'intérieur. Les dégâts sont peu importants.

Une demi-heure plus tôt, sur les Champs-Elysées, un autre engin avait brisé une vitrine de la compagnie aérienne soviétique Aéroflot. Les deux attentats ont été revendiqués dans un communiqué signé d'Ordre Nouveau.

Libération rappelle dans un communiqué que ses bureaux de Lyon avaient déjà été l'objet d'un attentat en août 1973, au cours duquel ils avaient complètement brûlé et qu'en mars 1974 un autre attentat avait été commis contre ses locaux de Marseille. Lors de ces deux précédents attentats, les enquêtes de police n'avaient rien donné malgré les nombreux éléments fournis aux enquêteurs par **Libération...** Nous apportons tout notre soutien à nos camarades de « Libé ».

Pierre VERNANT.

« MALHEUR » A QUI BLESSE UN ENFANT

Faire comparaître devant le juge un enfant de 11 ans, voilà de quoi est capable la direction d'un grand magasin.

Qu'avait-il fait de si grave ? Eh bien, il avait emporté une glace portative d'une valeur de 22,47 F. Et c'est pour cela que la direction de ce grand magasin n'a pas hésité à saisir la justice.

Heureusement encore que l'affaire s'est présentée devant un juge qui, considérant que l'enfant « avait agi sans discernement », l'a simplement relaxé. Mais que penser de ces grandes surfaces qui font des milliards de bénéfices sur le dos des employés et des consommateurs, et qui portent plainte contre un enfant pour la somme de 22 F.

Ces gens-là sont sans vergogne. Il faut dire que c'est pour ça qu'ils sont si riches !

Laurence VINON.

TOUT LE MONDE NE PEUT S'OFFRIR

Parmi bien d'autres personnalités internationales, le prince Bernhard des Pays-Bas, l'époux de la reine, est accusé d'avoir touché plus d'un million de dollars de la firme américaine Lockheed, pour faire adopter par l'aviation de son pays le chasseur **Starfighter,** cet appareil qui s'est rendu célèbre pour son aversion à rester en l'air.

C'était il y a quinze ans. Bernhard dément, comme on fait généralement dans ces cas-là, et exige une commission d'enquête.

Simultanément, le représentant hollandais de la firme Dassault est accusé d'avoir voulu soudoyer deux députés pour que ceux-ci fassent pression en faveur de l'avion français lors de la querelle sur le fameux « marché du siècle ».

Il est dans l'ordre des choses que les firmes capitalistes tentent de corrompre les dirigeants, députés, ministres, princes, et tutti quanti, à l'aide de pots de vin. Mais alors que Dassault aurait offert deux millions et demi de francs, Lockheed, autrefois versait les dollars par millions, et pas seulement aux Pays-Bas.

Dans ces conditions, l'aviation française aura toujours perdu d'avance devant la puissance de l'aviation US.

André VICTOR

La querelle PC-PS se poursuit au sein de la FEN

Le congrès de la FEN (Fédération de l'Education nationale) s'est ouvert le 9 février. Et, comme tous les deux ans, il est le lieu d'âpres et traditionnels affrontements entre les deux principales tendances qui existent officiellement au sein de la confédération.

Le fait n'est pas nouveau. Depuis toujours, sous couvert d' « unité » (dont tous se revendiquent), la bagarre est serrée entre « socialisants » et « communisants ».

Mais cette année, du fait du contexte politique de rivalité ouverte entre alliés de la gauche, la lutte a pris un relief particulier. Les efforts déployés par Marchais au congrès du PCF pour séduire les classes moyennes intellectuelles auront été vains. La tendance « socialisante » de la FEN, déjà majoritaire, le demeure et recueille même plus de suffrages encore qu'il y a deux ans (du moins si l'on en juge d'après le premier vote du rapport d'activité, où la tendance a gagné environ 3 % de suffrages).

Qu'est-ce que la FEN ?

La FEN (Fédération de l'Education nationale) regroupe quelque 550.000 salariés dans ses quarante-quatre syndicats.

La FEN date de 1948 et elle n'est pas une fédération syndicale comme les autres. En effet, à cette date, les syndicats d'enseignants n'ont pas accepté la scission entre la CGT et FO, et ont fondé une centrale syndicale unitaire. Ainsi les différents courants politiques — en particulier le courant communiste et le courant socialiste — ont coexisté au sein de la FEN sous forme de tendances reconnues officiellement.

Il y existe cinq tendances.

Les deux plus importantes sont la tendance « Unité, Indépendance et Démocratie » (socialisante ; on y trouve des socialistes, mais aussi des gens bien plus à droite ; outre qu'elle est majoritaire au niveau de la confédération, elle contrôle vingt-six syndicats, dont le tout-puissant et important syndicat des instituteurs — plus de 300.000 adhérents) et la tendance « Unité et Action », où l'influence des militants du PCF est prépondérante et qui contrôle huit syndicats, dont ceux de l'enseignement secondaire, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

S'ajoutent à ces deux tendances importantes trois « petites » tendances : « L'Ecole Emancipée », animée par des anarcho-syndicalistes et des trotskystes de la Ligue Communiste Révolutionnaire ; « Rénovation Syndicale », animée par des membres du PSU ; et « Front Unique Ouvrier », animée par des trotskystes de l'OCI-AJS.

Bien sûr, la lutte est surtout vive entre les deux plus importantes tendances, à la fois pour le contrôle de certains syndicats et pour la majorité au niveau confédéral.

Cela dit, malgré l'existence de ces multiples tendances, la FEN n'a pas un fonctionnement plus démocratique que les autres grandes confédérations et elle a une politique très « participationniste ».

En fait, on peut même affirmer de la FEN qu'elle est un Etat dans l'Etat, un double de l'administration, un second petit ministère de l'Education nationale.

Ses responsables départementaux et confédéraux participent à toutes les instances décisives du ministère. Ils siègent dans les commissions paritaires, où ils prennent position sur les nominations d'enseignants, les promotions, les salaires et les grilles hiérarchiques. Et c'est le syndicat qui avise, le premier, le personnel enseignant des affectations ou résultats d'examens ou inspections... l'avis officiel arrive ensuite. Ce qui explique en partie le taux élevé de syndicalisation.

Ainsi, la FEN est le syndicat le plus « intégré » à l'appareil d'Etat, le plus corporatiste aussi. La CGT et la CFDT lui reprochent d'avoir accepté de signer, en 1975, des accords salariaux de la Fonction publique que CGT et CFDT, elles, ont refusé de signer.

Et ce n'est un mystère pour personne que les dirigeants de la FEN, qui se déclarent tous « socialisants » et ont toujours à la bouche et sous la plume de belles déclarations sur la liberté et la démocratie, entretiennent avec le gouvernement les rapports les plus courtois.

Michelle VERDIER.

La police marocaine opère en France

Jeudi 11 février, l'Association des Marocains en France a tenu à l'Union locale de Gennevilliers une conférence de presse destinée à dénoncer les activités de l'Amicale des Commerçants et Travailleurs Marocains, organisation créée en 1973 dans l'émigration marocaine en France par l'ambassade marocaine à Paris.

Les responsables de l'AMF ont montré comment l'Amicale travaillait à encadrer les travailleurs marocains, en étroite collaboration avec le patronat et la police française. Des exemples précis ont été cités : Citroën, où l'Amicale travaille avec la CFT, Chausson-Gennevilliers, où deux ouvriers engagés comme traducteurs par la direction recrutaient pour l'Amicale, tentaient de décourager les travailleurs lors des mouvements dans l'usine, recueillaient des renseignements sur les plus combatifs.

Un représentant de la CGT a cité le cas de militants CGT et d'ouvriers combatifs marocains arrêtés par la police et interrogés lors de leur retour au Maroc pour la période des vacances, sur la base des rapports faits par l'Amicale. Ce fut le cas l'été dernier pour des travailleurs de Simca, Chausson, Renault, Kléber-Colombes et des Câbles de Lyon.

La police française — et d'une façon générale les autorités françaises — sont complices des activités de l'Amicale. Non seulement elles les tolèrent, mais elles les protègent et les favorisent.

Ainsi des travailleurs marocains de Gennevilliers qui avaient créé une association culturelle s'occupant d'alphabétisation ont retrouvé une copie des statuts qu'ils avaient déposés à la préfecture en France sur le bureau de l'Inspecteur qui les interrogeait à Rabat !

Un représentant du Parti Communiste a également souligné que les membres de l'Amicale qui jouent les marchands de sommeil sont protégés contre les plaintes déposées par la mairie de Gennevilliers afin de les obliger à loger leur locataire en respectant la sécurité. Les plaintes n'ont pas de suite...

APRES UNE GREVE DE LA FAIM DE PLUS DE 80 JOURS

La vie de Papinski en danger

Le 7 février, Jacques Papinski, ancien instituteur à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), a été hospitalisé dans un état grave, à la suite d'une grève de la faim de 80 jours menée contre l'arbitraire de l'administration.

Ce qui oppose Papinski à l'administration remonte à 1966. A cette date, inspecté en anglais par un inspecteur non angliciste, il fut reversé dans l'enseignement primaire à la suite d'un rapport défavorable. Estimant avoir été victime d'une injustice, Papinski a alors tenté toutes les démarches possibles, de rectorat en ministère, en passant même par l'Elysée. Tout cela pendant huit ans et pour rien. C'est alors, en 1974, qu'il publie un pamphlet, Le boui-boui, **où il dénonce l'arbitraire de l'administration en racontant son histoire, publication qui lui vaudra la radiation à vie de l'Education nationale.**

Quelques mois plus tard, le Conseil supérieur de l'Education nationale revient sur l'interdiction à vie d'enseigner, mais Papinski reste révoqué. Aujourd'hui, ce qui gêne le plus l'administration, c'est tout le bruit qu'il a fait autour de son affaire. Elle aurait préféré s'arranger : à plusieurs reprises, discrètement, le ministère lui a proposé des postes d'auxiliaire d'anglais. Mais qu'un homme se considère victime d'une injustice et considère comme allant de sa dignité de refuser les compromis, voilà ce que ne peut admettre la bureaucratie des corps constitués. Pour elle, Papinski doit passer sous ses fourches caudines.

Le 30 janvier, le tribunal administratif de Nancy a amnistié Papinski, en laissant au ministère le soin de le réintégrer ou pas. Mais cette réponse n'est toujours pas arrivée. Pourtant, le temps presse, la vie de Papinski est en danger.

Correspondant LO.

Comité de soutien, BP 18, 1, pl. Foch, 54310 Homécourt.

RENAULT (île Seguin) :

Fin de la grève des pistoletteurs

La grève des pistoletteurs de l'île Seguin, qui avait débuté le 22 janvier, s'est terminée le lundi 9 janvier.

Les peintres revendiquaient au départ le « vrai P 1 », ce qui constituait une augmentation de 130 F par mois. Ce qui a été finalement obtenu, après de sordides marchandages de la direction, c'est une prime de 40 F minimum, liée aux conditions de travail sur un certain type de véhicule : la fourgonnette. Cette prime sera garantie pour tous et revalorisée si le programme de fourgonnettes augmente.

C'est bien sûr assez loin de la revendication initiale de 130 F, et ce n'est qu'une prime. Mais sur une action catégorielle, limitée, il était difficile aux peintres isolés d'obtenir plus que cela, d'autant plus qu'ayant recours à des jaunes (régleurs, chefs ou intérimaires) pour briser la grève, la direction parvenait à sortir la majeure partie de la production, vers la fin du conflit.

Les heures de grève n'ont été payées qu'à 20 % et encore la direction assortit-elle à cela la condition qu'il n'y ait pas de grève d'ici le 7 avril. Quant aux heures chômées à la suite du lockout décidé par la direction suite à ce mouvement, soit 16 ou 17 heures pour l'ensemble des travailleurs des chaînes, elles ne seront rétribuées qu'à 25 %. De plus, la direction fait une « offre généreuse » : elle institue par équipe deux samedis travaillés, pour permettre à tous, peintres et chômeurs, de récupérer les heures perdues. Quelle hypocrisie !

Personne, à la suite de ce conflit, n'est démoralisé : ni les peintres, ni les lockoutés, car ce n'est pas une défaite ; pas une victoire non plus, sans doute, mais la direction a tout de même dû finir par lâcher un peu, alors qu'elle s'y est refusée toute une semaine.

Ce mouvement de grève marque bien la limite des mouvements catégoriels ; il n'est guère possible d'obtenir davantage en luttant en ordre dispersé et chacun pour soi, catégorie par catégorie.

EN LUTTE

MERCREDI 4 FEVRIER

C.E.C. - TRICASTIN (Vaucluse) : les 850 ouvriers de cette entreprise travaillant sur le chantier de la centrale nucléaire de Tricastin ont repris le travail, après une grève de six jours. Ils ont obtenu une augmentation de salaire et le principe de rencontres paritaires tous les semestres.

JEUDI 5 FEVRIER

TELESKIS DE MORIOND - COURCHEVEL 1650 : la totalité des employés (une centaine) se sont mis en grève pour des revendications de salaire et d'embauche.

SEV - MARCHAL - Châtellerault (Vienne) : les 330 employés (sur 720), en grève depuis quatorze jours, ont repris le travail ce jour, après avoir obtenu une augmentation de salaire et l'assurance qu'aucune sanction ne serait prise contre eux.

FERRYFOS - Fos-sur-Mer : les 150 ouvriers qui étaient en grève depuis le 2 février, pour des augmentations de salaire, ont repris le travail.

VENDREDI 6 FEVRIER

THOMSON - Thonon-les-Bains : l'usine, qui emploie 470 personnes, a rouvert ses portes, à la suite d'un accord entre la direction et les syndicats. Les grévistes ont obtenu une augmentation de 3 % dès la fin du mois, une prime de 200 F le 15 février et une autre de 250 F en juin prochain. L'usine était occupée depuis près de quatre semaines par les grévistes.

SOVAP (Société Vendéenne d'Application Plastique) - La Roche-sur-Yon (Vendée) : le juge des référés a prononcé une ordonnance d'expulsion des grévistes (la majorité des 90 employés), qui s'étaient mis en grève deux semaines auparavant et occupaient les locaux pour obtenir une amélioration de leurs conditions de salaire et de travail.

LUNDI 9 FEVRIER

SOCIETE DES TRANSPORTS DES HAUTES VOSGES : le personnel (320 salariés) s'est mis en grève pour obtenir une augmentation des salaires et le treizième mois.

SMAC - Nantes : les 110 employés se sont mis en grève pour protester contre la suppression de primes et d'indemnités.

MARDI 10 FEVRIER

RHENALU (CEGEDUR PECHINEY) - Biesheim (Haut-Rhin) : les 350 travailleurs (sur 770) poursuivent leur grève entamée le 21 janvier, pour le retour aux 40 heures, le paiement des primes d'ancienneté sur le salaire réel et le remboursement des jours chômés en 1975.

Vallourec (Noisy-le-Sec)

La direction s'acharne contre un militant syndical...

La grève chez Vallourec, qui a duré un peu plus de trois semaines, s'est terminée, à la suite de l'attitude de la CGT qui s'était prononcée contre l'occupation de l'usine, malgré un vote majoritaire en faveur de cette occupation. Aussi, c'est avec peu de choses que les travailleurs ont repris le chemin du travail.

Mais la direction, elle, n'a pas digéré la grève et, dès le premier jour de la reprise, elle est passée à l'offensive contre les travailleurs, s'attaquant au responsable de la section CFDT (militant de « Lutte Ouvrière »). Une pétition demandant sa mutation, pour ne pas dire son licenciement, a circulé dans son atelier, à l'initiative d'un chef d'atelier et de non-grévistes. Un militant du Parti Communiste a participé à cette opération. Cette pétition aurait recueilli une cinquantaine de signatures, mais aucun des signataires n'a osé publiquement revendiquer son geste. Dès que les travailleurs ont appris cette crapulerie, une contre-pétition a reçu en quelques heures plus de deux cents signatures.

Mais la direction n'en est pas restée là. Le jour même de la reprise du travail, le directeur de l'usine a suivi ce militant et l'a accusé de distribuer des tracts syndicaux dans les ateliers, ce qui était faux. Il l'a pourtant mis à pied une journée pour le lendemain. Le lundi 9 février, après que notre camarade eut effectué son jour de mise à pied, la direction a récidivé en lui mettant deux nouveaux jours de mise à pied, sous prétexte que ce même militant ne se serait pas rendu à une convocation de son chef d'atelier. Or il ne pouvait pas s'y rendre, puisqu'il était en activité syndicale. Ainsi la direction voudrait profiter de l'échec de la grève pour se débarrasser de ce qu'elle appelle des « meneurs ».

Mais les travailleurs de Vallourec n'ont nullement l'intention de se laisser faire sans réagir, d'autant que ce n'est pas la démoralisation. Déjà, grâce à deux collectes, les trois jours de mise à pied ont été entièrement payés. Par ailleurs, des actions en justice sont prévues. La direction Vallourec croit pouvoir agir comme au siècle dernier, où l'on se débarrassait des militants syndicaux après toute grève. Mais il est temps que la direction Vallourec s'aperçoive que les temps ont changé.

... le PCF aussi !

Après quatre semaines de grève à Vallourec, alors que non seulement la direction n'a rien cédé, mais qu'elle sanctionne le responsable de la CFDT, le Parti Communiste n'a rien trouvé de mieux que de sortir un tract calomnieux contre notre camarade expliquant que, s'il était sanctionné, c'était pour redorer son blason... Il faut le faire ! Au même moment, le PCF tenait son 22° Congrès, il bavardait de la défense des libertés, y compris des libertés syndicales et ouvrières...

Comme quoi le PCF abandonne la référence à la dictature du prolétariat, mais il reste fidèle aux bonnes vieilles méthodes du stalinisme... cette fois au service des patrons. C'est sans doute une façon de défendre, comme le dit Marchais, l'intérêt de la France des patrons.

Nous publions ci-dessous ce chef-d'œuvre.

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
SECTION DE NOISY-LE-SEC

FEDERATION SEINE ST DENIS
CELLULE J.P. TIMBAUD
Le 6.2.76

MISE AU POINT

Des dizaines de travailleurs, en particulier du service Entretien, ont exprimé par une pétition leur écœurement et leur colère devant l'attitude du gauchiste « Jean-Claude VRAIN » qui a saboté l'unité et insulte des militants honnêtes et responsables de la CGT. (...)

La direction de Vallourec veut mettre une journée de mise à pied au même Jean-Claude Vrain pour avoir distribué des tracts du groupe parasitaire « Lutte Ouvrière ».

La position du PCF est claire : les communistes luttent sans relâche pour la nécessaire liberté politique à l'entreprise, liberté politique que les patrons veulent s'adjuger.

Dans ce cas précis il s'agit d'une provocation de la direction de Vallourec qui vise :

1° — A redorer le blason des gauchistes, en les faisant passer pour des martyrs ;

2° — A détourner l'attention des travailleurs de Vallourec des revendications tel le 13° mois, les 40 heures, 200 F pour tous, en les entraînant dans une lutte contre la répression. Or la vraie répression, c'est contre les vrais militants *qu'elle veut l'instaurer.*

Ces précisions étant données, Vrain est un gauchiste qui fait le jeu de la direction comme tous les gauchistes, mais en tant que travailleur, que salarié, il a sa place dans l'entreprise, et le PCF proteste contre cette journée de mise à pied, contre cette provocation de la direction de Vallourec.

— TRAVAILLEURS DE VALLOUREC

LA LUTTE N'EST PAS FINIE SI LA DIRECTION MANŒUVRE SI ELLE VEUT DETOURNER L'ATTENTION, C'EST QU'ELLE CRAINT D'ETRE OBLIGEE DE LACHER.

DANS L'UNITE ENTRE TRAVAILLEURS AVEC LES SYNDICALISTES RESPONSABLES.

VOUS POUVEZ OBLIGER LA DIRECTION A NEGOCIER ET LA MEILLEURE RIPOSTE IMMEDIATE A LA DIRECTION C'EST D'ADHERER AU PCF.

Depuis Vrain a eu de nouveau 2 jours de mise à pied.

Foyers Sonacotra EN GRÈVE

MEETING LE 21 FÉVRIER

En grève depuis plusieurs mois, les travailleurs résidents des foyers Sonacotra appellent à un meeting, le samedi 21 février, à 14 heures, à la Mutualité. Ils y parleront de leur lutte et de leurs revendications. Le meeting sera suivi d'un petit gala, pour lequel une participation financière sera demandée.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur cette longue grève des foyers, mais nous invitons aujourd'hui nos lecteurs à manifester leur soutien et leur sympathie aux grévistes, en allant nombreux au meeting et au gala.

Accidents du travail

MERCREDI 4 FEVRIER

Un ouvrier de 50 ans a été écrasé par une charge qui s'était décrochée de l'engin élévateur qu'il conduisait, aux usines Citroën de St-Etienne.

⁂

Un ouvrier de 50 ans a été tué à Saran, près de Chartres (Loiret), alors qu'il procédait, pour le compte d'une entreprise de transports et travaux publics, à la mise en place dans une fosse, d'une cuve de six tonnes. Il a été écrasé par la cuve alors qu'il se trouvait dans la fosse.

JEUDI 5 FEVRIER

Un chef de chantier, âgé de 36 ans, a été écrasé par la charge d'une grue, un pan de mur préfabriqué, sur le chantier d'une tour à Lyon. Le câble retenant la flèche de la grue s'est rompu et a entraîné l'accident.

⁂

Un ouvrier d'une miroiterie de Castres, âgé de 27 ans, père de deux enfants, a fait une chute du cinquième étage d'un immeuble en construction. Il manipulait une caisse d'outils lorsqu'il perdit l'équilibre.

DIMANCHE 8 FEVRIER

Un ouvrier d'entretien, âgé de 69 ans, a trouvé la mort dans un incendie qui s'est déclaré dans un entrepôt de Caluire (Rhône). Il a succombé, sans doute par asphyxie.

Creusot-Loire (Firminy) :

Assassinats en série !

Trois semaines après l'accident qui causa la mort d'un ouvrier de l'Aciérie (voir LO nº 387) c'est au tour d'un compagnon de la Moulerie, lundi 2 février, de laisser sa vie à l'usine.

A la suite d'une fausse manœuvre du pont roulant, une charge de trois tonnes a basculé sur deux mouleurs qui travaillaient en dessous du pont. L'un d'eux ne put éviter la charge. Atteint d'une fracture du crâne et d'un éclatement de la rate, il mourait quelques heures plus tard à l'hôpital.

Ce compagnon, âgé de 37 ans, père de famille, respectait pourtant les consignes de sécurité : il portait un casque, comme l'a déclaré la direction ! Mais en n'interdisant pas toute activité en dessous des ponts roulants en marche, pour ne pas risquer de ralentir la production dans les ateliers exigus, Creusot-Loire a tué un travailleur.

SCHMID (Tours)

EN GRÈVE !

L'usine Schmid de Tours fabrique des fûts, des citernes à fuel et des ballons de chaudières.

Les conditions de travail y sont déplorables : vieilles machines bruyantes, courants d'air dans les ateliers, toitures laissant quelquefois passer la pluie. Bien des travailleurs manipulant des pièces lourdes n'ont pas encore les chaussures de sécurité promises depuis longtemps.

Les salaires sont à l'image des murs : misérables. Un OS touche souvent moins de 1.350 francs par mois.

Lassés de travailler dans ces conditions, les ouvriers de l'atelier « ballons » se sont mis en grève illimitée le 29 janvier, après que le directeur ait refusé de satisfaire leur principale revendication : 170 F d'augmentation par mois pour tous.

Le mouvement revendicatif fut suivi le lendemain dans une partie de l'usine, et dès le lundi matin 2 février, douze ateliers de fabrication et le service d'expéditions étaient en grève illimitée.

C'est aussi cette forme de grève qu'adoptèrent les ouvriers d'entretien ainsi que les employés de bureau et les agents du bureau d'études et de méthodes les jours suivants. Une délégation formée d'ouvriers grévistes, dans la bonne humeur, les invita à s'engager dans la grève car ils avaient tous les mêmes revendications, dont voici les principales :

— pas de salaire inférieur à 1.700 F.

— 170 F d'augmentation par mois pour tous.

— pas d'abattement sur les primes de vacances et de fin d'année en cas de maladie.

— intégration au salaire de la prime de productivité.

De nombreux travailleurs participent aux assemblées générales et aux collectes ; la question est de savoir s'ils sauront se donner un organisme qui les représente et dirige la grève. Mais cette question risque de venir rapidement à l'ordre du jour avec l'occupation de l'usine qui vient d'être décidée lundi 9.

FRANGECLIM (Angoulême)

FIN DE L'OCCUPATION

Pendant plus d'un mois, le siège social de l'entreprise Frangeclim (ex-Chapuzet) d'Angoulême, a été occupé par les travailleurs en lutte contre les licenciements.

La nouvelle direction de l'usine veut licencier 70 personnes dans les bureaux. Auparavant, elle s'était attaquée aux travailleurs des ateliers qui, malgré une grève avec occupation, n'avaient pu empêcher le licenciement de leurs camarades.

Contre les grévistes des bureaux, la direction n'a pas tardé à réagir et leur a fait couper l'électricité, les privant de lumière et de chauffage dans les locaux occupés.

Dans le même temps, elle ouvrait de nouveaux bureaux en ville et trouvait de l'argent pour payer les quelques employés qui acceptaient d'y travailler, et pour leur verser une prime supplémentaire de 200 F.

Et en plus, les occupants ont dû compter avec le concierge de cette usine, à la solde du patron et qui s'est cru obligé de protéger les biens de son maître. Il se baladait en effet avec un fusil et n'a pas hésité à tirer une fois, sans blesser personne heureusement.

Sous prétexte de rentabilisation, le nouveau PDG Montenay, important industriel du pétrole, prépare la liquidation de l'entreprise.

Pour cela, il n'hésite pas à faire un immense gâchis. L'usine est neuve, bâtiments récents, machines modernes, etc.

Mais dans les ateliers désertés, plusieurs dizaines de tracteurs de chantiers pourrissent sur place, ainsi que des camions et camionnettes. Dans les entrepôts, ce sont des kilomètres de câbles, fils électriques et chaudières prêtes à être installées qui se rouillent.

Lundi 9-2-76, la direction a fait des propositions de négociations et les travailleurs et la CGT ont cessé l'occupation.

Les travailleurs sont conscients qu'ils ne peuvent accepter de perdre leur emploi, surtout dans une région où le chômage est particulièrement important.

FURNON (Saint-Chamond)

Les bureaucrates de la CGT se rangent résolument du côté d'un patron de combat

Les élections de délégués du personnel ont eu lieu aux établissements Furnon (Loire) à l'issue d'un conflit particulièrement dur.

Pourtant, la CGT présentait sur sa liste des individus notoirement connus comme étant des « gros bras » du patron.

Au lieu de dénoncer cette liste pour le moins inhabituelle, l'Union locale CGT de Saint-Chamond, dans un communiqué, réaffirmait sa caution et se tressait des lauriers : elle aurait sorti le conflit d'une impasse, paraît-il. Ce communiqué se terminait par une attaque contre les **« groupuscules »...** gauchistes.

Le syndicat des métaux CFDT de Saint-Chamond a diffusé une lettre ouverte à l'USTM-CGT, dénonçant nominalement ces candidats CGT.

Mais Furnon mettait une partie des adhérents et militants CFDT en chômage durant la semaine des élections (pour qu'ils n'influencent pas leurs camarades de travail probablement).

Malgré toutes ces manœuvres, deux délégués titulaires et deux délégués suppléants CFDT ont été élus. Quant à la CGT et la CGC qui représentaient les « gros bras », elles ont respectivement deux sièges (un titulaire et un suppléant) et un siège titulaire.

Les commentaires sont allés bon train et bien des militants CGT sont scandalisés par les méthodes de leurs unions locale et régionale.

JACK LONDON

écrivain, militant, autodidacte

LA commémoration du centenaire de la naissance de Jack London, qui vient après la réédition dans la collection 10/18 de l'ensemble de son œuvre, a remis celle-ci en lumière.

Certes, Jack London n'avait jamais été totalement oublié. Ses romans d'aventures du Grand Nord, ses histoires d'animaux (Le fils du loup, Croc-Blanc) **font partie des classiques de la littérature enfantine. Et petits et grands peuvent encore en lire un certain nombre, pleins d'amour de la vie et de fraîcheur, avec plaisir.**

Mais si l'écrivain et son œuvre méritent l'intérêt, c'est parce que Jack London fut autre chose qu'un auteur de romans d'aventures.

Né dans les bas-fonds de San Francisco, dans un milieu des plus modestes, travaillant à huit ans, devenant à quatorze ans soutien de famille, après avoir exercé mille métiers, être parti bourlinguer sur les mers avant de se remettre au travail, à 18 ans, comme ouvrier, chauffeur, etc., Jack London est devenu à la force du poignet l'écrivain que nous connaissons. Son histoire — qu'il raconte principalement dans un roman en partie autobiographique, Martin Eden — **c'est celle d'un gamin qui toujours eut soif de culture et fréquentait les bibliothèques municipales ; d'un jeune homme qui décida, pour se cultiver, d'aller dans un collège dont les élèves avaient quelques années de moins que lui, en travaillant la nuit pour payer ses études, et qui, plus tard, passait la nuit sur ses livres quand il travaillait de jour, qui pendant des mois et des années prit sur son sommeil pour emmagasiner cette culture qu'il désirait passionnément acquérir. Cette culture dont la société bourgeoise prive les exploités et les enfants des exploités — hier comme aujourd'hui. Et celui que nous saluons aujourd'hui en Jack London, cet ouvrier autodidacte, c'est avant tout le représentant de toute cette couche de travailleurs, de fils de travailleurs, qui désirent s'en sortir en accédant à cette culture qui, pensent-ils à juste titre, leur permettra de comprendre le monde et d'y trouver une place. Le roman** Martin Eden **se fait l'écho de leur soif de savoir et de leur joie de comprendre...**

Jack London, par son ardeur, son esprit entreprenant, ses capacités, s'en est sorti. Pas les autres. En devenant riche et célèbre, Jack London ne les oublia pas. En même temps qu'il devint écrivain, il devint socialiste — et milita. Outre des romans d'aventures, il publia nombre de romans et de nouvelles inspirés par sa révolte devant la condition des exploités (Les temps maudits), **des marginaux et des chômeurs** (Les vagabonds du rail, Le peuple de l'abîme), **par son désir de faire comprendre l'évolution humaine** (Avant Adam). **Il ne faut pas oublier bien sûr** Le talon de fer, **ce génial roman d'anticipation où, quinze ans avant le fascisme italien, Jack London avait prévu la fin de l'ère des démocraties bourgeoises, la nécessité pour les capitalistes d'écraser sous leur « Talon de fer » la masse des exploités — et la victoire finale du socialisme. On lira par ailleurs le jugement que Trotsky portait sur ce roman, écrit en 1907, après la révolution russe de 1905 et la répression qui suivit.**

Parallèlement à ses activités littéraires, Jack London s'inscrivit dès 1894 au Parti Socialiste Ouvrier de Daniel De Leon (qu'il quitta pour le Parti Social-Démocrate d'Amérique de Eugène V. Debs) et il se partageait entre les harangues au coin des rues, les meetings, les conférences dans les universités et les clubs...

Mais les partis sociaux-démocrates américains, réformistes, petits-bourgeois et timorés, ne surent pas s'attacher et transformer un homme tel que Jack London, révolté et lutteur, mais aussi un peu aventurier et surtout foncièrement individualiste, un socialiste qui voulait bien militer à condition de pouvoir mener une vie luxueuse, qui n'échappait pas aux multiples préjugés réactionnaires (dont la social-démocratie était d'ailleurs gangrenée) : nombre de ses romans, de ses nouvelles, portent la marque de son racisme, de son antiféminisme, de son mépris des non-organisés...

Après 1910, découragé, Jack London s'éloigne de l'activité militante. Sur la révolution mexicaine, il prit des positions contradictoires. A côté de nouvelles où il exprime sa sympathie pour le peuple mexicain et la révolution, il écrit des articles, en tant que correspondant de guerre, où il est favorable à l'intervention américaine contre cette même révolution mexicaine. En 1914, il prit des positions chauvines contre les « chiens sanglants allemands ». Il ne quitta officiellement le Parti Social-Démocrate qu'en 1916.

Après la parution en 1908 de son roman Martin Eden, **dont le héros, parvenu au faîte du succès, se suicidait, Jack London disait :** « Etant un individualiste, ignorant les besoins des autres, ignorant les besoins de la collectivité humaine, Martin Eden a vécu seulement pour lui, a combattu seulement pour lui, est mort seulement pour lui... Je suis toujours en vie... en raison de ma foi en l'homme ».

Le 22 novembre 1916, Jack London se suicidait.

Tous ses romans les plus importants, ses nouvelles les meilleures, celles qui, malgré l'individualisme qui s'y fait jour, sont remplies de chaleur humaine, datent d'avant 1910.

Et c'est de ce Jack London-là dont nous préférons nous souvenir.

Sylvie FRIEDMAN

JUGEMENT DE LÉON TROTSKY SUR LE " TALON DE FER "

« Il n'est pas difficile d'imaginer l'incrédulité condescendante avec laquelle la pensée socialiste officielle d'alors accueillit les prévisions terribles de Jack London. Si l'on se donne la peine d'examiner les critiques du Talon de fer qui furent alors publiées dans les journaux allemands Neue Zeit et Vorwaerts, dans les journaux autrichiens Kampf et Arbeiter Zeitung, il ne sera pas difficile de se convaincre que le « romantique » de trente ans voyait incomparablement plus loin que tous les leaders sociaux-démocrates réunis de cette époque. Dans ce domaine, d'ailleurs, Jack London ne soutient pas seulement la comparaison avec les réformistes et les centristes. On peut affirmer avec certitude qu'en 1907 il n'était pas un marxiste révolutionnaire, sans excepter Lénine et Rosa Luxembourg qui se représentât avec une telle plénitude la perspective funeste de l'union entre le capital financier et l'aristocratie ouvrière. Cela suffit à définir la valeur spécifique du roman.»

(Lettre à Joan London - 16 octobre 1937)

Parmi les romans de Jack London parus dans la collection 10/18, on peut lire :

— Nouvelles et romans sociaux :

Martin Eden

Une autobiographie partielle, et en tout cas, un autodidacte qui ressemble à Jack London dans son ardeur à vivre, sinon dans ses idées socialistes.

Les temps maudits

Des nouvelles qui mettent en scène des exploités et provoquent l'indignation et la révolte.

Le talon de fer

Ecrit en 1907, ce roman d'anticipation montrait, quinze ans avant Mussolini, ce que pourrait être le fascisme.

Les vagabonds du rail

La marche des chômeurs sur Washington de 1893.

Avant Adam

De nos ancêtres arboricoles à l'homme des cavernes, l'évolution humaine vue par Jack London.

Le peuple de l'abîme

Un reportage sur la misère des chômeurs anglais. Un violent réquisitoire contre le capitalisme.

Les condamnés à vivre

Le cabaret de la dernière chance

— Romans d'aventure :

L'amour de la vie

Un récit consacré à la ténacité de l'homme, à travers la description d'un combat entre un homme blessé et un loup affamé, dans le désert de neige.

L'appel de la forêt

Aventures dans le Grand Nord.

Histoires des îles

Des nouvelles, quelquefois drôles.

Le bureau des assassinats

Humour et assassinats.

Le loup des mers

Radieuse aurore

La première partie de ce roman, paru en 1910, est un chaleureux roman d'aventures, la seconde une description de la réussite financière d'un self-made-man — ex-chercheur d'or — qui se termine par une apologie du retour à la vie simple et tranquille de la terre.

FILMS FILMS FILMS

Calmos... le mépris à l'affiche

« Lorsque la femme paraît, le cercle des bonshommes se débine à grands cris. »

« Soyez mufle, emmenez votre femme voir... Calmos. »

Précédé par cette publicité provocante, distillée au jour le jour dans les grands quotidiens parisiens, Calmos, **le dernier film de Bertrand Blier, se veut, comme** Les valseuses **du même auteur, outrancier dans la misogynie.**

C'est un film, dit encore la publicité, « qui remet les choses à leur place ». **Pourquoi ? Le mépris de la femme avait donc disparu des écrans et des mentalités ? Allons donc ! La misogynie est une valeur sûre. Elle fait le fond du théâtre de boulevard depuis un siècle. Elle court à travers toute la littérature et inspire neuf films sur dix. Bertrand Blier le sait fort bien, mais il en rajoute : à défaut d'être original dans le fond, il essaie de l'être dans la forme, en choisissant la muflerie provocante. Elle fatigue encore plus vite que l'autre.**

Il y aura sans doute des gens pour aller voir Calmos **sur sa publicité. On lui laisse bien volontiers son public.**

C.B.

KONFRONTATION
de Rolf Lissy

1936. La tyrannie hitlérienne écrase l'Allemagne. Les Juifs, les communistes, les opposants de toute sorte prennent le chemin des prisons, des chambres de tortures, des camps de concentration.

En Suisse, pays voisin, le parti nazi progresse. Son chef, Gustlov, prône le rattachement des parties allemandes de la Suisse au Reich hitlérien. Il a de bonnes relations avec les autorités.

C'est alors qu'un Juif, David Frankfurten, immigré en Suisse, et obsédé par les souffrances de son peuple en Allemagne, abat Gustlov à coups de revolver.

Le film retrace les circonstances de cet attentat véridique, ainsi que les conséquences : le tribunal a condamné l'assassin à dix-huit ans de prison. Les juges se sont montré inflexibles. Ils n'ont pas tenu compte, en faveur de l'accusé, des persécutions antijuives des nazis. Par contre, ils ont été sensibles à la puissance de l'Allemagne voisine...

Mais en 1945, lorsque l'Allemagne hitlérienne est écrasée, le maintien de Frankfurter en prison n'est vraiment plus possible. Il est donc gracié. Mais, contrairement à son souhait, son procès n'est pas révisé. La justice suisse n'a pas voulu se déjuger.

Le film de Rolf Lissy, entrecoupé de bandes d'actualité, est une reconstitution minutieuse de cette période et de ces événements. En Suisse, comme en beaucoup d'autres pays, les autorités et les bien-pensants ont eu des complaisances, quand ce n'était pas des complicités envers les nazis.

Cela ne manque pas d'intérêt. Mais le film est extrêmement lent et l'attention se relâche souvent. Enfin, trop de minutie est irritant. Le film insiste longuement sur le caractère irrésolu du héros, qui hésite entre le suicide et l'attentat, sur sa vie personnelle, sur ses études, etc. Le personnage prend trop d'importance par rapport au contexte qui, pourtant, seul donne un sens à son action.

A.V.

sélection cinéma

● FILMS POLITIQUES

LE CUIRASSE POTEMKINE
Actua Champo (5e).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE
Marbeuf (8e) - Noctambules (5e).
LA CECILIA
La Clef (5e) - Racine (6e) - 14-Juillet (11e).
Quelques projections seulement :
LES SENTIERS DE LA GLOIRE
Dimanche, lundi et mardi (du 15 au 17), à l'Action La Fayette (9e).
AU NOM DE LA RACE
Samedi 14, à 14 h 30, au TEP (20e).
LE BOUGNOUL
Samedi, à 17 h, Tourelles (20e).

● AUTRES FILMS

LA VILLE-BIDON
Gît-le-Cœur (6e).
LE BON ET LES MECHANTS
Saint-Germain Huchette (5e) - Hautefeuille (6e) - Colisée (8e) - Français (9e) - Fauvette (13e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Convention (15e) - Victor Hugo (16e) - Caravelle (18e).
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND
Rex (2e) - Odéon (6e) - Biarritz et George V (8e) - Paramount Opéra (9e) - Nord Cinémas (10e) - UGC Gobelins (13e) - Miramar et Paramount Orléans (14e) - Paramount Maillot (17e) - Images (18e).
EL CHERGUI OU LE SILENCE VIOLENT
Le Seine Studio (5e).
LE JOUEUR DE FLUTE DE HAMELIN
Bilboquet (6e) - Marbeuf (8e).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX
Action Christine (6e).
UN SAC DE BILLES
Paramount Gaîté (14e).
LE DICTATEUR
Ranelagh (16e).
LA RUEE VERS L'OR
Cinéma des Champs-Elysées (8e).
LES TEMPS MODERNES
Mardi 17 à 21 h, aux Tourelles (20e).

● DES FILMS POUR SE DECRISPER

ADIEU, POULET
Capri (2e) - Bretagne (6e) - Normandie (8e) - Paramount Opéra (9e) - Ternes (17e).
LE SAUVAGE
Gaumont Champs Elysées et Saint-Lazare Pasquier (8e) - Montparnasse Pathé 74 (14e) - Montréal (18e).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD
Club (9e).
LE DISTRAIT
Denfert (14e).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE
Maillot Palace (17e).
LES SEPT MERCENAIRES
Paris Ciné (10e).

Pour ceux qui aiment le genre burlesque :

HELLZAPOPPIN
Grands Augustins (6e).

LA FÊTE SAUVAGE

Frédéric Rossif est un spécialiste des films sur les animaux. Pendant des années, il a réalisé à la télévision les émissions sur la vie des animaux. Pour son film, il a bénéficié des grands moyens, et c'est tant mieux.

Il a passé des mois à travers le monde pour filmer, d'Amazonie en Perse, d'Afrique en Asie, les animaux sauvages. Et il en a rapporté de splendides images.

Mais son film est plus qu'une succession d'images. Rossif a filmé des animaux et des scènes extraordinaires, que bien peu sans doute avaient pu filmer avant lui. Des animaux qui vivent réellement. Dans le film, pas de commentaire. Cela manque parfois. La musique et quelques phrases de temps à autre, pour caractériser un animal, citer une légende du pays où il vit, laissent le plus souvent la place aux cris réels des animaux, aux bruits de la nature.

Rossif a su filmer les animaux en mouvement, comme la marche du tigre dans la nuit, le piqué d'une frégate, les bonds du bouquetin au-dessus des ravins, la course folle du lièvre sauteur poursuivi par le chacal, les amours du lion et de la lionne.

Utilisant le ralenti — en abusant même parfois — il décompose le mouvement, fait ressortir la beauté, la perfection physique des bêtes dans leur milieu naturel, en pleine vie.

La fête sauvage est un beau film, plein de belles images, qu'il faut voir.

G.L.

mots croisés

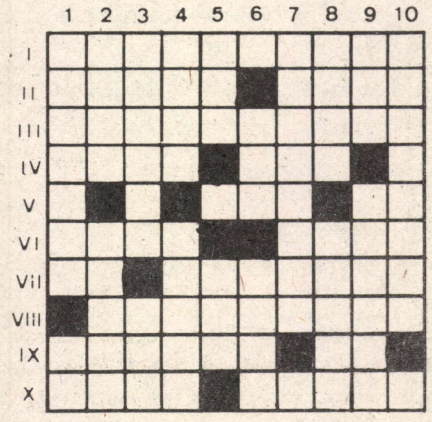

HORIZONTALEMENT. — I. Tantôt elle divertit, tantôt elle rend pesant. — II. Comme un qui a pris le soleil - Prénom féminin qui se lit dans les deux sens. — III. En cherchant à reproduire la réalité, il trompe parfois, il aide souvent. — IV. Prendre sur soi - Nourrit l'agneau. — V. Très voyant quand il est blanc - Note. — VI. En désordre : quand ils ne sont pas trop hauts, on peut les faire - Il vaut mieux qu'elles soient naturelles que martiales. — VII. Fin de participe - Stupides. — VIII. On la reconnaît, on la revendique, on la fuit parfois. — IX. Fera avancer - Repas (épelé). — X. Quand on est fait comme eux, il n'y a guère d'espoir - Elles n'annoncent rien de bon.

VERTICALEMENT. — 1. Totale - Chef de train. — 2. Choix (pluriel) - L'autre nom de la seiche. — 3. Grosseur anormale - C'est plus que de l'habileté. — 4. On y fait des bagnoles - Elles aiment la laine. — 5. Relève les plats, ou les prolonge - C'est la fin. — 6. Belle pomme - On y trouve du pétrole et des pelotons d'exécution. — 7. Méticuleux à l'extrême. — 8. Prénom féminin étranger - Fait la sourde oreille. — 9. Le machin du Général - Ça ne fait pas lourd. — 10. Il se plaisait bien.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	L	U	M	I	N	A	I	R	E
II	E	N	A	■	E	G	A	U	X
III	G	A	L	E	R	E	■	S	I
IV	E	N	L	E	V	E	R	A	S
V	N	I	E	■	U	S	A	■	T
VI	D	M	■	S	R	■	I	L	E
VII	A	E	R	E	E	■	S	E	■
VIII	I	■	E	R	■	P	I	N	S
IX	R	O	N	F	L	A	N	T	E
X	E	R	E	■	A	N	S	E	S

FILMS_FILMS_FILM

LE VŒU

d'Antonio de Macédo

Le film du Portugais Antonio de Macedo **Le vœu** est tiré d'une pièce de théâtre interdite en 1957, de Bernardo Santarino, et a été tourné en 1972, donc bien avant les événements du 25 avril. Il a pour personnage principal un petit village de pêcheurs du sud de la côte portugaise ; petit village de baraques en bois sur pilotis, bâti à même l'immense plage de sable continuellement battue par les vents.

Dans ce paysage de solitude vivent des villageois écrasés par la pauvreté, par la résignation, et dont la seule consolation, le seul espoir, réside dans la foi : une foi de pauvres, superstitieuse et païenne, que la toute-puissante et omniprésente Eglise portugaise ne se prive pas d'exploiter.

Un jeune couple de villageois fait vœu de chasteté pour « payer » le sauvetage du père en mer. Dans le contexte de ce village, le sujet perd ce qu'il aurait pu avoir de mélodramatique et n'apparaît que comme le symbole de l'obscurantisme né de la dureté de la vie quotidienne. D'autant plus que Macedo donne aux images la poésie et la pudeur nécessaires à un sujet qui aurait pu tomber dans le mélodrame. On le voit, ce thème ne manque pas de hardiesse dans un Portugal salazariste.

Un film très intéressant à voir.

Le vœu (A promissa), par Antonio de Macedo, Studio Logos, Paris-5e, version originale.

I.B.

A CHEVAL SUR LE TIGRE

de L. Comencini

Un pauvre benêt, devenu malfaiteur pour sortir sa famille de la misère, rencontre en prison trois affreux jojos qui ont décidé de s'évader. Les quatre hommes, réunis par le sort, mettront en commun leur innocence, leur crédulité, leurs ruses qu'ils croient infaillibles, pour finalement se faire reprendre lamentablement par la police.

A cheval sur le tigre réussit la prouesse de nous faire rire sur les malheurs de ces « paumés », de ces êtres rejetés par la société car trop faibles ou trop pauvres pour s'en sortir « honnêtement », et cela sans jamais la moindre trace de mépris envers ce petit monde des déclassés. Au contraire, on est même pris d'une grande sympathie pour l'affreux « Tranche-bœuf », le perfide «Rat » ou le héros malgré lui de cette comédie burlesque, l'idiot de la bande, qui essaie de compenser par sa gentillesse les bévues qu'il multiplie.

De l'humour de ce genre, c'est plutôt rare au cinéma. Alors, quand on peut en profiter, autant ne pas le manquer.

H.D.

CE GAMIN-LA

de R. Victor

Ce gamin-là met en scène l'expérience qu'un groupe d'éducateurs tente pour sortir du milieu de l'asile quelques enfants atteints d' « autisme ». Cette maladie mentale n'est pourtant pas facile : les enfants « autistiques » sont des enfants qui ne peuvent avoir aucune relation personnelle, aucune relation affective. Ils ne sont ni aveugles ni sourds, mais ne prêtent aucune attention aux personnes. Ils ne peuvent donc apprendre aucun comportement social et, pour commencer, ne peuvent parler. Ces enfants sont actuellement incurables et la science ne sait pas non plus prévoir et empêcher l'apparition de nouveaux cas.

Le film nous présente la vie de tous les jours de cette communauté, ou plutôt de cet ensemble de communautés minuscules qui vivent de façon toute simple du produit de leur travail. Aucune parole n'est prononcée dans le film, mais un texte d'accompagnement commente les images. A plusieurs reprises l'instigateur de l'expérience, Deligny, ancien instituteur, explique le sens de sa tentative : vivre avec ces jeunes enfants, sans tenter de les comprendre, mais en créant un monde vivable pour eux. C'est d'ailleurs ainsi que l'impossible se produit : l'enfant, tout en restant prisonnier de lui-même, tout en continuant à tourner sur place, à se balancer, à adresser des mimiques au paysage, se met aussi à pétrir le pain communautaire, à préparer un panier de pique-nique...

Quand on sait ce que serait la vie de ces enfants dans un asile (sous tranquillisants en permanence, voire attachés à leur lit), on ne peut qu'être admiratif devant l'expérience Deligny. Elle montre en tout cas que, si elle voulait s'en donner la peine, la société pourrait au moins adoucir le sort des malades que la science n'est pas en mesure de guérir du moins pas actuellement.

C'est donc un film intéressant sur le problème de la maladie mentale, d'autant plus intéressant que le texte aussi bien que les images sont le plus souvent très beaux.

R.P.

TELE_TELE_TELE

sélection

Dimanche 15 février

TF1 - 13 h 20 - **Le petit rapporteur** de Jacques Martin.

ANTENNE 2 - 13 h 40 - Film : **Bons pour le service,** avec Laurel et Hardy. Pour les amateurs du duo ; ce n'est pas leur plus mauvais film, loin de là.

TF1 - 20 h 30 - Film : **Les feux de la Chandeleur,** de Serge Korber, avec Annie Girardot et Jean Rochefort. La femme d'un notaire dans une ville de province devient militante socialiste. Emoi dans la ville scandalisée. Elle divorce Dix ans plus tard, elle entreprend de récupérer son notaire de mari. Une peinture conventionnelle de la vie de province. Une satire assez déplaisante de la vie militante : la femme n'est pas faite pour faire de la politique, etc. On a déjà entendu ça.

FR3 - 20 h 30 - Le masque et la plume : — **Le cinéma politique.** A propos de la diffusion le 25 février par FR3 du film : **Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon.** Avec la brochette de critiques habituelle.

FR3 - 21 h 20 - **Darwin ou l'évangile du diable** de Gérard Chouchan. Portrait de Darwin, l'auteur de **L'origine des espèces,** dans lequel il développe une théorie de l'évolution, ouvrage qui en 1859 lui vaut la haine de tous les milieux : l'Eglise, qui voit dans cette œuvre la remise en question des mythes fondamentaux sur lesquels repose son dogme, mais aussi l'Université.

ANTENNE 2 - 22 h 35 - Les cadets de la politique : **Jean-Pierre Chevènement.** Portrait d'un ancien membre de l'ENA, dirigeant du PS, leader du CERES.

Mardi 17 février

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les Dossiers de l'écran. Le thème de ces dossiers : **La mer, terre promise,** avec, pour introduire le débat, un film de John Sturges. **Le vieil homme et la mer,** d'après le roman d'Hemingway. Une adaptation ennuyeuse de ce livre. Débat avec des spécialistes de l'étude des océans. Il apparaît que, depuis que les Dossiers de l'écran ont éprouvé des difficultés quand ils ont voulu aborder des thèmes d'actualité, Armand Jammot se réfugie dans les débats académiques et sans risques... qui ne feront pas de vagues.

Mercredi 18 février

FR3 - 20 h 30 - Film : **Le carnaval des dieux** de Richard Broos. Un Blanc et un Noir sont élevés ensemble au Kenya. En vieillissant, les différences apparaissent entre les deux adolescents. Le Noir va rejoindre les rebelles Maumau, qui luttent pour chasser les occupants britanniques. Un film sans doute un peu mélo, mais qui eut le mérite de soulever à sa sortie, en 1956, nombre de problèmes qui étaient tabous aux USA.

Vendredi 20 février

Pour ceux qui ne seront pas au gala de Lutte Ouvrière :

FR3 - 20 h 30 - Magazine... Vendredi : **Faits divers : Le boulanger.** Quand un petit village risque de perdre son seul boulanger. Reportage, interview sur la vie sociale dans un petit village de Touraine.

FR3 - 21 h 25 - Les dossiers noirs : **Viva la revolucion** (2e partie). Après février 1913 et l'assassinat du président Madero par le général Huerta, la guerre civile redémarre au Mexique. Cette émission évoque la figure de Pancho Villa, l'un des héros de la lutte du peuple mexicain.

ANTENNE 2 - 21 h 30 - Apostrophes : **L'amour romanesque,** avec la participation de Sagan, Madeleine Capsal et Guy Sitbon.

ANTENNE 2 - 22 h 35 - Ciné-club : **Les 5.000 doigts du docteur T.,** de Roy Rowland. Film fantastique.

Dimanche 22 février

TF1 - 19 h 15 - Les animaux du monde : **Les guépards.**

TF1 - 20 h 30 - Film : **La scoumoune,** de José Giovani.

Amis libraires

Nous faisons, à notre mesure, un gros effort pour faire de la publicité (radio et affiches) pour faire lire Lutte Ouvrière **et pour qu'il soit en vente dans le maximum de kiosques et de librairies. Cette présence est le seul moyen de toucher tous les sympathisants et lecteurs potentiels, qui ne sont pas en contact avec des militants de Lutte Ouvrière.**

Mais trouver ces nouveaux lecteurs n'est possible que si Lutte Ouvrière **est exposé et visible parmi les autres publications. Ceia dépend évidemment des libraires et des vendeurs de journaux.**

Nous voulons remercier ici ceux d'entre eux qui — sans qu'il s'agisse bien sûr du moindre engagement politique de leur part — ont la gentillesse de le faire.

Amis lecteurs

Et nous demandons à tous nos lecteurs, quelle que soit la façon dont ils se procurent eux-mêmes Lutte Ouvrière, **de réserver leurs achats de journaux divers ou de livres (et ils sont généralement importants) à ces vendeurs de journaux qui exposent** Lutte Ouvrière... **et si possible de le leur faire savoir.**

Mais cette diffusion de Lutte Ouvrière **dans les kiosques et librairies, qui se fait par l'entreprise des NMPP, est une très lourde charge financière : les frais de distribution pris par les NMPP sont élevés, et s'élèvent d'ailleurs de plus en plus. D'autre part, le système de répartition est loin d'être au point, et du coup les bouillons (invendus) sont nombreux.**

Pour nous aider à y remédier, nous demandons à tous les lecteurs qui achètent Lutte Ouvrière **dans un kiosque ou une librairie d'avoir la gentillesse de nous renvoyer le bulletin ci-dessous rempli. Cela nous aidera grandement à améliorer notre distribution, à économiser de l'argent sur ce poste et donc à améliorer l'hebdomadaire.**

J'ai acheté le

numéro .....

de Lutte Ouvrière
dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .. ..

.. ..

Ville .. ..

Département .. ..

Eventuellement, j'aimerais qu'il soit mis en vente dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .. ..

.. ..

Ville .. ..

Département .. ..

Policiers tortionnaires à Marseille ?

Nouvel épisode de l'histoire sans fin des violences policières : le 15 octobre 1974, un convoyeur de fonds est tué dans une agression à main armée près de Marseille. Un an plus tard, sur information d'un indicateur, deux jeunes gens sont interpellés. Ils entrent dans les locaux de la police de Marseille le 27 octobre 1975. Ils en sortent le 29. Ils ont « avoué ». Ils sont présentés devant le juge d'instruction.

Devant le juge, ils nient. Ils déclarent que les aveux ont été arrachés sous la torture et qu'ils ne sont pas mêlés à cet assassinat. Ils présentent des alibis qui s'avèrent crédibles. Le juge d'instruction semble les croire. Il convoque les policiers et envisage leur inculpation.

C'est alors que le parquet demande que ce juge d'instruction soit dessaisi. Comme dans l'affaire du juge Pascal, le parquet use de subtilités juridiques pour que le dossier soit soustrait à ce juge, apparemment trop curieux au gré du ministère.

Voilà où nous en sommes ! Une chose est sûre en tout cas : la justice considère généralement que ce qui se passe dans les commissariats est du domaine réservé des policiers, même contre certains juges.

Et ce n'est pas près de changer.

Les absences ...du ministère du Travail

Le ministère du Travail vient de rendre publics les résultats d'une enquête menée en octobre 1974 et qui prouverait, selon ses auteurs, que les femmes s'absentent plus de leur travail que les hommes et les ouvriers plus que les employés. Avec tous les commentaires mettant en doute le courage des femmes et des ouvriers que cela peut entraîner.

Mais les responsables de cette enquête ne se sont manifestement pas demandés pourquoi les absences étaient plus nombreuses dans certaines catégories de travailleurs que dans d'autres. Ils ont même inclus dans les taux d'absentéisme qu'ils ont calculés les congés pour maternités (comme si cela ne suffisait pas à augmenter sérieusement le taux d'absences des femmes) et les accidents du travail (qui pourraient peut-être aussi expliquer pourquoi celui des ouvriers est plus important que celui des employés).

Alors, vous pensez bien que dans ces conditions ils n'étaient pas capables non plus de se dire qu'aller au travail avec la grippe, ce n'est pas tout à fait aussi difficile quand vous y attendent un bureau confortable et une secrétaire prête à vous faire des grogs, que quand cela signifie huit ou neuf heures sur une chaîne.

Il est seulement dommage que nos brillants statisticiens n'aient pas poussé leur enquête plus loin et ne se soient pas intéressés à l'espérance de vie des travailleurs des établissements qu'ils ont étudiés. Ils auraient constaté que les ouvriers, non seulement sont ceux qui réclament le plus un arrêt de travail à leur médecin, mais qu'ils poussent même le mauvais esprit jusqu'à mourir, suivant qu'ils sont qualifiés ou non, deux ans et demi à quatre ans plus tôt qu'un employé de bureau et cinq à sept ans plus tôt qu'un cadre supérieur.

Mais les responsables de cette enquête ont le temps de la compléter : selon toute probabilité, ils vivront vieux !

Une saisie particulièrement scandaleuse

Un chômeur, sans ressources depuis six mois, ayant un fils à charge, a été saisi mercredi 11 février pour n'avoir pas payé le loyer de son logement dans une HLM de Toul, en Meurthe-et-Moselle.

Il venait seulement de régulariser sa situation auprès de l'ASSEDIC, et c'est malgré l'avis de paiement délivré par cette dernière que l'huissier, escorté par plusieurs policiers et un commissaire, s'est présenté pour emporter le mobilier, la machine à laver et le poste de télévision de la famille, à qui l'on avait déjà coupé le gaz et l'électricité.

Pour aggraver sans doute l'ignominie de l'affaire, un militant du Parti Communiste présent au moment de la saisie a été arrêté et emmené au commissariat.

Il faut savoir aussi que le chômeur en question est un ancien employé municipal et que le maire UDR de Toul, Jacques Gossot, a approuvé cette saisie en déclarant : « **Plus des neuf dixièmes des locataires de HLM paient régulièrement leur loyer et, parmi eux, des gens qui, malgré des difficultés de tous ordres dues à la conjoncture actuelle, font néanmoins face à leurs obligations, pour que la collectivité accepte de prendre en charge des gens qui sont des chômeurs professionnels** ».

Selon ce monsieur « **cette affaire a été ultra-politisée** » — à cause de l'approche des cantonales.

Il aurait sans doute préféré qu'elle ne s'ébruite pas. On ignore à quelles obligations Gossot serait, lui, capable de faire face en présence de « **difficultés de tous ordres** », comme il dit si bien.

Mais on sait en tout cas quel genre de crapuleries il est capable d'assumer.

A BAS L'IMPOT SUR LES SALAIRES

Attention, les impôts tombent. Comme chaque année, nous avons à payer à peu près l'équivalent d'un mois de salaire pour renflouer les caisses de l'Etat.

Cet argent, on sait où il va. L'année dernière par exemple, le gouvernement français a versé en une seule fois à Citroën l'équivalent du budget de la santé pour un an, et le 14 juillet, nous pouvons voir notre argent, monté sur des chenilles, défiler devant nos yeux.

Il est scandaleux d'être obligé de verser une partie de notre salaire, qui est déjà largement insuffisant, pour renflouer les caisses de l'Etat.

Le gouvernement n'a qu'à prendre l'argent là où il se trouve, c'est-à-dire dans les coffres des patrons et pas dans nos poches.

Armée : la lutte continue

Mercredi 11 février, deux des cinq personnes qui restaient encore détenues dans l'affaire des comités de soldats ont été remises en liberté. Sur les 53 inculpés, trois sont encore en prison.

Dans le même temps, 41 antimilitaristes viennent d'être condamnés à 500 F d'amende chacun par le tribunal de Valence. Ils avaient tenté de bloquer le défilé du 11 novembre dernier. Ils ont été condamnés pour « **entrave à la circulation** » ! Les défilés militaires, eux, ne gênent sans doute pas la circulation...

C'est au compte-gouttes que le gouvernement relâche les emprisonnés. Il mise sans doute sur l'indifférence qui pourrait s'établir autour de cette affaire.

C'est pour cette raison que 22 personnalités ont demandé à être également inculpées pour « **démoralisation de l'armée** », parmi lesquelles Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, J. Cassou, Max Pol-Fouchet, Serge Reggiani, Guy Bedos, Maxime Leforestier, etc.

C'est pourquoi également le Comité national pour la libération des soldats et des militants emprisonnés organise une manifestation à Paris, le dimanche 15 février, de la place de la République jusqu'au fort de l'Est, à Saint-Denis, où siège la Cour de sûreté de l'Etat.

Imprimerie Graphie-Presses (93 Aubervilliers) - Responsable de la publication : Michel RODINSON - Diffusé par les NMPP - Commission paritaire n° 46450